

# Diagnostic territorial des besoins des jeunes

2024



  
Mission Locale  
Angevaine

PAYS DE LA LOIRE



# Sommaire

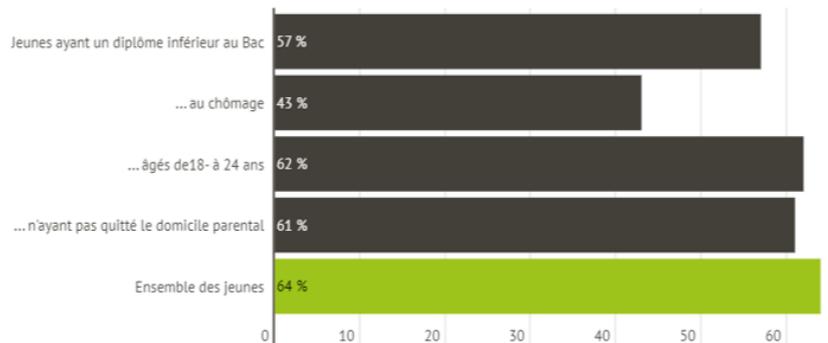
Synthèse des points clés.....	3
Introduction.....	7
<b>1 - Les territoires de la MLA.....</b>	<b>8</b>
a. Généralités.....	8
b. Les Quartiers Prioritaires de la Ville.....	10
c. Les Zones de Revitalisation Rurale.....	12
<b>2 - Les jeunes, de qui parle-t-on.....</b>	<b>13</b>
a. Les jeunes dans la population.....	15
b. Perceptions et représentations.....	17
c. Les jeunes de la MLA : les jeunes accompagnés et les publics cibles.....	20
<b>3 - Le chemin vers l'emploi.....</b>	<b>24</b>
a. Les situations des jeunes.....	24
b. Les jeunes et le travail : sortir des clichés ?.....	32
c. Les intentions d'embauche sur le territoire de la MLA.....	36
<b>4 - Données et besoins par thématique.....</b>	<b>42</b>
a. Les demandes et propositions dans l'activité de la MLA.....	42
b. Conditions de vie, ressources.....	45
c. Logement.....	49
d. Mobilité.....	52
e. Santé.....	55
f. Loisirs, sport, culture.....	58
g. Engagement et participation.....	63
h. Justice.....	66
<b>5 - Paroles de jeunes.....</b>	<b>68</b>



# Une jeunesse optimiste, mais...

- Plus de **80% des jeunes** se disent **heureux**, **60% optimistes dans l'avenir**, 12 points de plus que le reste de la population

## Jeunes déclarant que leur vie correspond à leurs attentes par catégorie (en %)



- **64% des jeunes** déclarent que **leur vie correspond à leurs attentes**, 43% quand ils sont au chômage
- En France, **26% des 18/24 ans**, soit 1 400 000 jeunes, **vivent sous le seuil de pauvreté**
- En **2002**, **17% des jeunes** trouvaient que **leur situation était moins bonne que celle de leurs parents**. En **2023**, ils sont **52%**

# Les Jeunes et le Travail, sortir des clichés ?

Le travail est vécu comme au moins autant important que toute autre chose de la vie par 47% des 18-29 ans interrogés, chiffre qui tombe à 36% pour les 45-65 ans. Seuls 7% des 18-29 ans jugent que leur travail n'a que peu d'importance



Les questions d'ambiance au travail, et de relations avec les collègues sont au cœur du plaisir au travail pour les jeunes



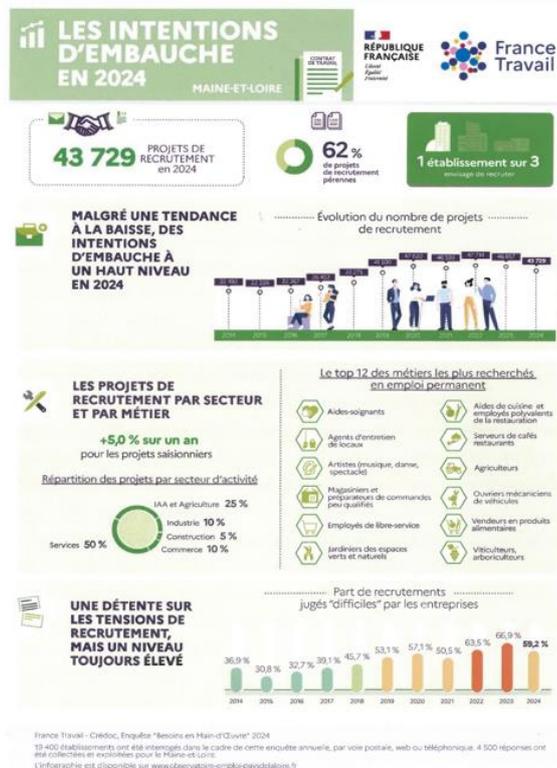
Les principaux critères dans le choix d'un métier sont les mêmes pour les jeunes que pour le reste de la population : la rémunération, le fait de conjuguer vie professionnelle et privée, et le contenu du travail lui-même



Le sens du travail, et la possibilité d'agir au travers du travail sur des sujets qui leur tiennent à cœur sont deux fois plus plébiscités par les moins de 31 ans que pas leurs aînés

# L'emploi sur le territoire

- Entre 2013 et 2016, le taux de chômage des 15/24 ans était de **plus de 26%** en France. En 2022, il était de **17%**, et **15,2%** dans le **Maine-et-Loire**.
- 3 ans après leur sortie du système scolaire, **9% des jeunes d'un niveau BAC+2 n'ont pas connu de situation d'emploi**. Ils sont **47%** pour les **non-diplômés**.
- La **moitié des postes proposés** est liée aux **services**, **25% à l'agriculture** et à l'industrie agro-alimentaire.
- **Plus d'1/3 des métiers** proposés sur le territoire sont dits **saisonniers**.
- La **majeure partie des recrutements** prévus sur le territoire ne requièrent **pas un niveau post-bac**.



# Les jeunes accompagnés à la MLA

Les propositions faites aux jeunes par les conseillers de la MLA concernent à 27% la citoyenneté et l'accès aux droits, 25% l'accès à l'emploi, 22% le projet professionnel et 13% la santé



67% des jeunes accompagnés par la MLA ont eu au moins une proposition en lien avec la citoyenneté et l'accès aux droits, contre 62% pour l'accès à l'emploi. 36% ont eu une proposition en lien avec la santé

La première demande des jeunes auprès de la MLA porte avant tout sur le triptyque Projet Pro, Formation, Emploi



52% des jeunes accompagnés en 2023 ont entre 18 et 21 ans, mais la part des mineurs est croissante

En 2023, 78% des jeunes accompagnés pour la première fois à la MLA déclaraient n'avoir aucune ressource



Au cours du Premier accueil à la MLA, en 2023, 22% des jeunes avaient le Permis B. les jeunes des territoires ruraux sont 32% à avoir le permis, les jeunes d'ALM 20%, et les JSMJ 9%

Comme toutes les structures travaillant sur la jeunesse, la MLA fait le constat que la santé mentale des jeunes s'est largement détériorée suite à la crise du COVID



51% des jeunes accompagnés à la MLA sont hébergés par leurs parents. Au premier accueil, 20% sont dans une situation précaire vis-à-vis du logement

# 10 axes de réflexion

1. La **couverture des différents territoires** est basse sur quelques zones, cela peut réinterroger **la proximité et l'accès à l'offre de service**

2. Les parcours des **jeunes sans qualification** doivent impliquer un **accès à la formation ou d'adaptation au poste** pour sécuriser leur accès à un emploi pérenne

3. Les jeunes accompagnés ont besoin de **plus de préparation** pour profiter d'une **conjoncture économique propice aux recrutements**

4. La **promotion de certains secteurs** est un enjeu fort : les  $\frac{3}{4}$  des métiers proposés sur le territoire sont liés au **service, à l'agriculture et à l'industrie agro-alimentaire**.

5. Les parcours vers l'emploi peuvent également s'appuyer sur les **nombreux emplois saisonnalisés**, comme première étape et expérience

6. La proportion importante des **publics mineurs** appelle à une mise en place de **pratiques ou d'actions spécifiques**

7. L'offre de service liée à **l'accès aux droits** doit encore se développer face aux besoins prégnants des jeunes accompagnés.

8. Une partie des jeunes est touchée par des **problématiques de santé mentale** (phobie, isolement, manque de confiance), des **pratiques addictives** (écran, réseaux sociaux), pouvant gêner leur insertion, et contre lesquelles pourraient être proposées d'autres **actions en lien avec le sport, la culture, les loisirs, l'engagement**.

9. La situation du **logement** sur le territoire ne permet pas de trouver des solutions suffisantes pour **les jeunes hébergés de manière précaire, mais aussi pour ceux qui visent la décohabitation**.

10. Le peu de jeunes **détenteurs du permis et véhiculés** doit nous inciter à chercher des **solutions alternatives** pour faciliter leur mobilité.

# Introduction

La Mission Locale Angevine, MLA, accompagne chaque année plus de 5000 jeunes sur un territoire couvrant plus de la moitié du Maine-et-Loire. Le premier mot qui vient pour qualifier ces deux données – 5000 jeunes, plus de la moitié du Maine-et-Loire – c'est diversité. Diversité concernant ces jeunes, rarement les mêmes à 16 ou à 25 ans. Diversité concernant leur niveau, quand certains sont sans qualification et d'autres sont diplômés. Diversité à propos de leurs besoins, avec des demandes qui ne se formulent qu'au grès des liens qui se créent avec leur conseiller. Et diversité d'un territoire de plus de 400 000 habitants, qui n'a d'autre unité que d'être celui de la Mission Locale Angevine, composée d'une ville de plus de 150 000 habitants, d'une zone péri-urbaine et de territoires ruraux.

Cette diversité, souvent vue comme une richesse, peut très vite devenir problématique lorsqu'on se lance dans une démarche diagnostique : dans un seul et même diagnostic, doivent pouvoir tenir toutes ces diversités, celles propres à ce qui représente le cœur de notre métier, les besoins des jeunes, et celles propres à ce territoire alliant Quartiers Prioritaires de la Ville et Zones de Revitalisation Rurale. Ce diagnostic cherche à donner une image détaillée de cette diversité, et d'en affiner les contours afin d'être un outil indispensable à la mise en place de la stratégie d'actions de la Mission Locale Angevine. On commencera justement par présenter ce territoire, très hétérogène, entre une métropole attractive et centrale pour le département, des territoires péri-urbains peu denses, et des territoires ruraux occupant la majeure partie de l'espace. Les particularités y sont nombreuses, et donnent à voir des spécificités dans les besoins des jeunes, entre poches de pauvreté en ville au sein des Quartiers Politiques de la Ville ou autres quartiers et problèmes de mobilité et de possibilités économiques dans les Zones de Revitalisation Rurale.

Nourri par des données internes provenant des jeunes accompagnés, par des études et rapports proposés nationalement et localement, par le discours des jeunes que nous avons interrogés, et l'apport de partenaires avec lesquels nous avons partagé nos questionnements, ce diagnostic s'intéresse aux jeunes et à leurs besoins, ainsi qu'aux ressources et faiblesses des territoires de la Mission Locale Angevine concernant les principales thématiques qui occupent le travail d'accompagnement, comme l'emploi, le logement, la mobilité, la santé ou les loisirs.

\*

*Ce diagnostic, écrit entre avril et juin 2024, est une première tentative de la Mission Locale Angevine de rendre lisible les forces et faiblesses de son territoire d'action, et les besoins des jeunes qu'elle accompagne. Chaque partie est ici construite comme un entonnoir, partant des données les plus larges et généralistes, pour en arriver à la situation précise de notre territoire et des jeunes qui la composent. Perfectible, il est un outil que nous souhaitons voir évoluer, en le mettant chaque année à jour avec nos partenaires, et en l'enrichissant par des données actualisées. Les retours, remarques, suggestions que vous pourrez nous faire suite à sa lecture, seront autant d'atouts pour participer à le rendre chaque année plus juste et pertinent. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [aschoettel@mla49.fr](mailto:aschoettel@mla49.fr)*

# 1 - Les territoires de la MLA

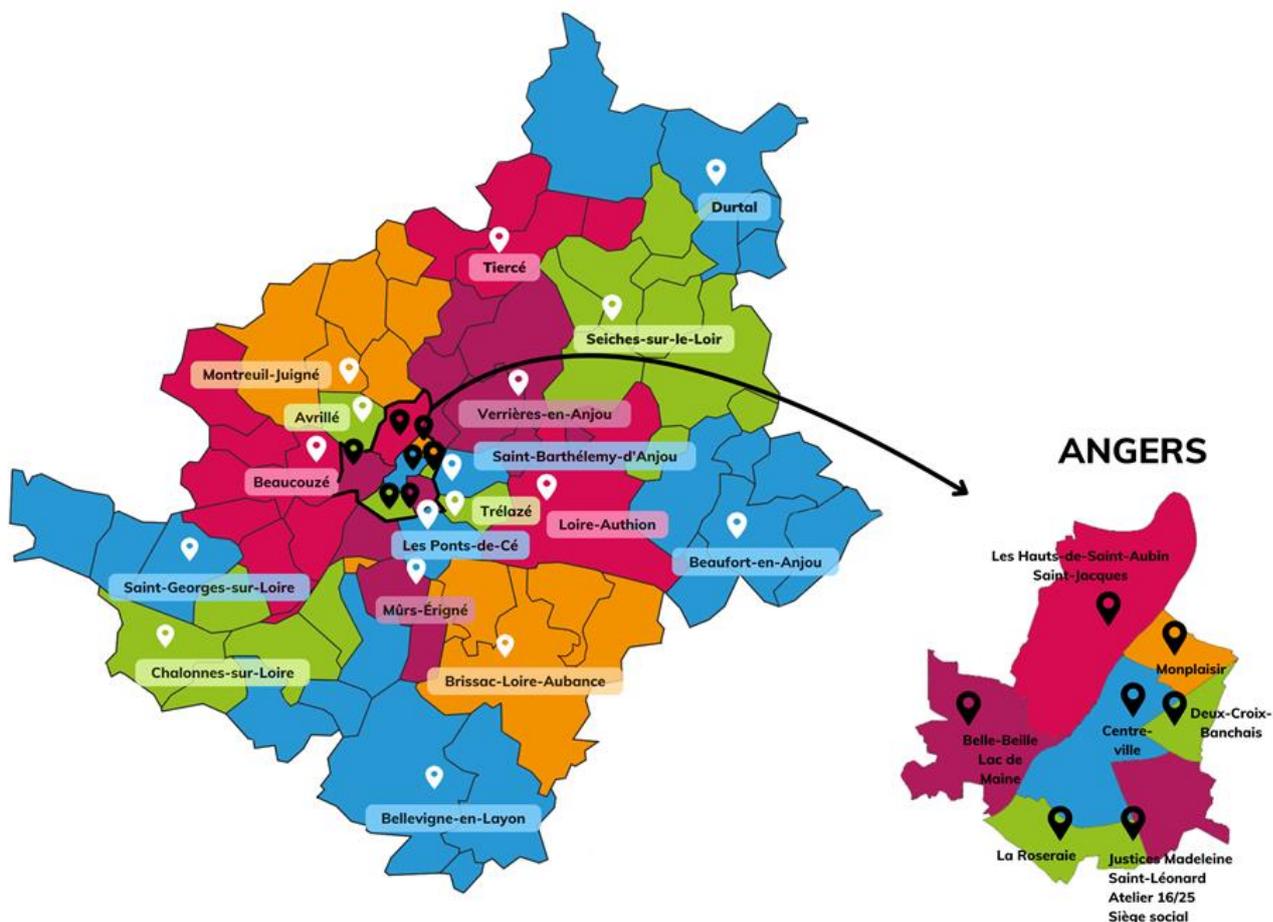
## a. Généralités

Le territoire de la Missions Locale Angevine est composé de 69 communes du Maine-et-Loire, et recouvre la moitié des habitants du département. Le reste du département est découpé entre les Missions Locales du Segréen, du Choletais, et du Saumurois.

Ce territoire est composé de la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole, des Communautés de Commune Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance, qui à eux trois forment le Pôle métropolitain Loire Angers, et de 4 communes de la Communauté de Commune Baugeois Vallée.

Le territoire est structuré autour d'Angers, chef-lieu de département, mais qui, à la différence de nombreuses villes moyennes françaises identiques, ne présente pas de ceinture urbaine très dense. La ville d'Angers comptait 157 175 habitants en 2021, et 391 576 sur le Pôle métropolitain Loire Angers. Ce territoire connaît une hausse régulière de sa population depuis plus de 10 ans, avec une croissance par an entre +0.5 et +0.7%. De fait, le département du Maine-et-Loire est essentiellement composé de communes rurales, même si la dynamique de fusions de communes a divisé par deux son nombre entre 2012 et 2019, et a fait augmenter leur taille moyenne.

## Les différentes antennes de la Mission Locale Angevine



# Les chiffres-clés de la population

AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 [RECENSEMENT 2021]

## Pays-de-la-Loire

- ✓ **3,85 MILLIONS** habitants en 2021
- ✓ **+0,60%/an** de croissance démographique entre 2015 et 2021  
contre +0,81%/an entre 2010 et 2015
- ✓ **21,4%** des habitants de la région résident dans le Maine-et-loire

## Maine-et-Loire

- ✓ **824 743** habitants en 2021
- ✓ **+0,30%/an** de croissance démographique entre 2015 et 2021  
contre +0,64%/an entre 2010 et 2015
- ✓ **+ 2 426** habitants/an entre 2015 et 2021

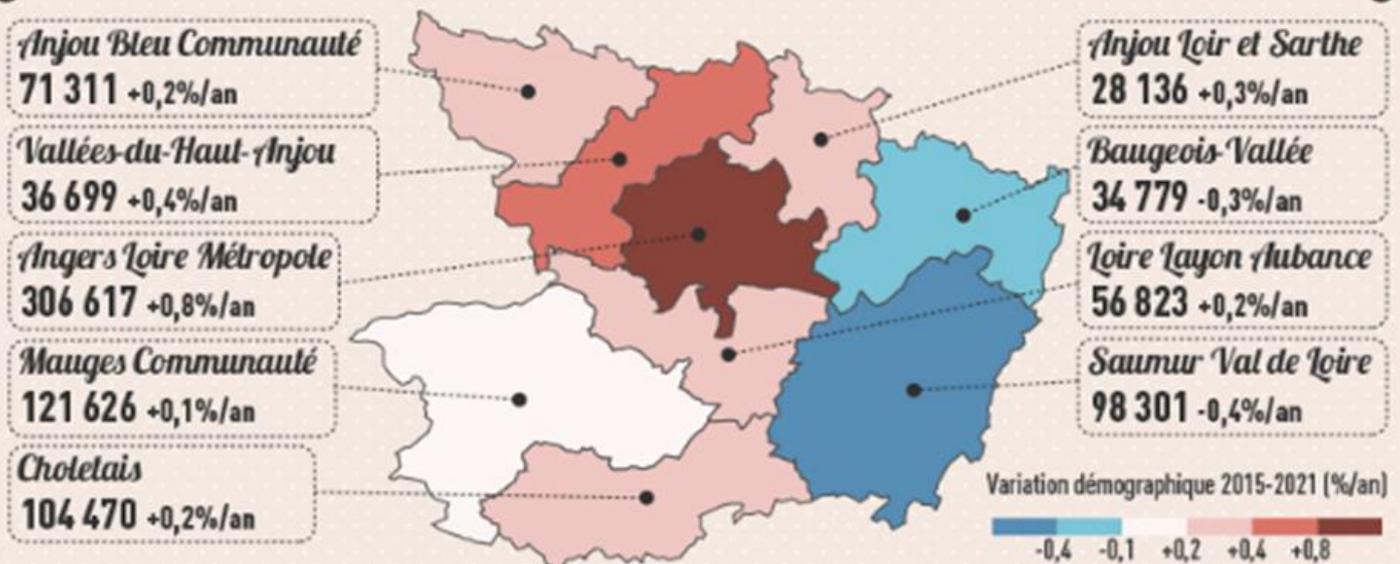
## Pôle métropolitain Loire Angers Angers

- ✓ **391 576** habitants en 2021
- ✓ **+0,6%/an** de croissance démographique entre 2015 et 2021  
contre +0,7%/an entre 2010 et 2015
- ✓ **+ 2 546** habitants/an entre 2015 et 2021
- ✓ **47,5%** de la population départementale

## Angers

- ✓ **157 175** habitants en 2021
- ✓ **+0,6%/an** de croissance démographique entre 2015 et 2021  
contre +0,5%/an entre 2010 et 2015
- ✓ **+ 943** habitants/an entre 2015 et 2021
- ✓ **51,3%** de la population de l'agglomération

## EPCI du département (habitants en 2021)

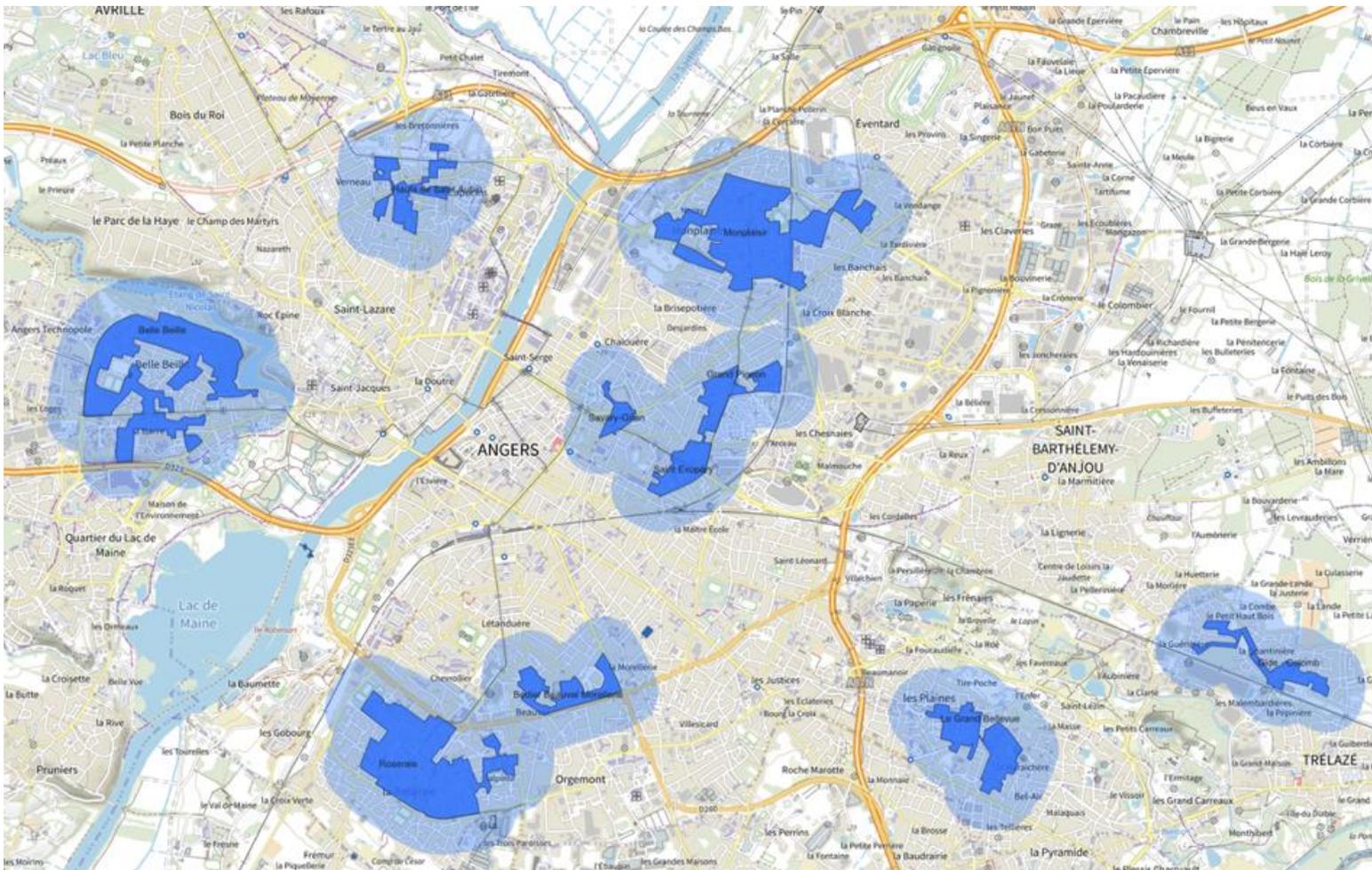


© Aura | janvier 2024 - sources : INSEE, RP 2010, 2015 et 2021, exploitation principale. Millésime 2021: Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## b. Les Quartiers Prioritaires de la Ville

Le territoire concerné par la MLA compte 10 QPV : Bédier Beauval Moreellerie, Belle Beille, Grand Pigeon, Hauts de Saint Aubin, Monplaisir, Roseraie, Saint Exupéry, et Savary-Giran sur la ville d'Angers ; la Grande Bellevue et Gide-Collomb sur Trélazé. Les quartiers Saint-Exupéry et Gide-Collomb ont été qualifiés en QPV à la toute fin de l'année 2023. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la population des quartiers prioritaires d'ALM est de 33 000 habitants, soit 11% de la population de l'agglomération angevine. Un nouveau Contrat de Ville Unique d'Angers Loire Métropole entrera en vigueur en 2024, après celui rédigé pour la période 2014-2023. Ce dernier reposait sur 3 piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et le développement économique. Il constitue le cadre d'action de la politique de la ville en engageant différents partenaires dans des actions communes. En 2016, les 8 Quartiers Politique de la Ville d'Angers Loire Métropole concentraient 43% de sa population pauvre.

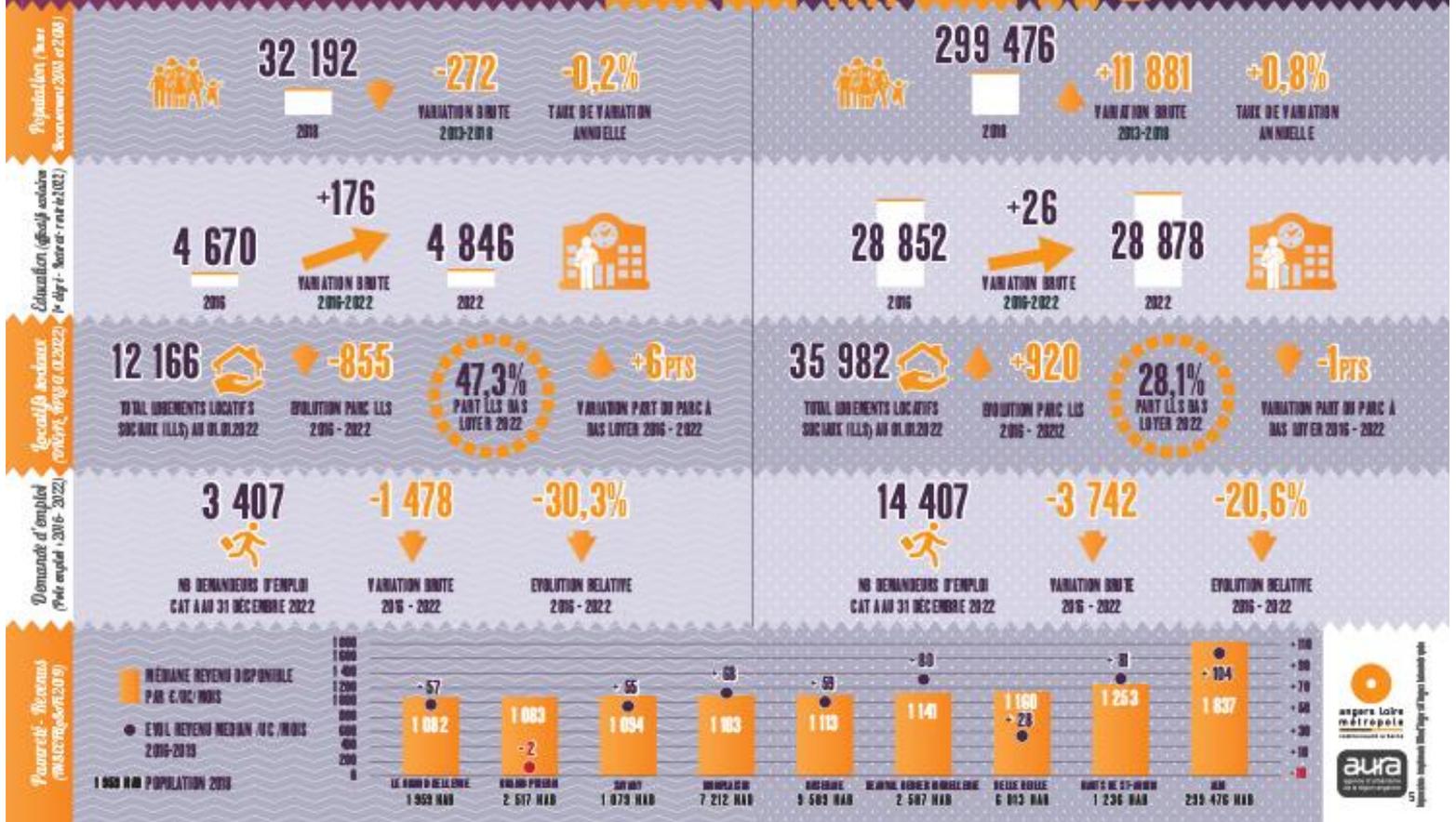
### Les Quartiers Politique de la Ville de la MLA



# Les quartiers prioritaires d'Angers Loire Métropole

8 Quartiers prioritaires

Angers Loire Métropole

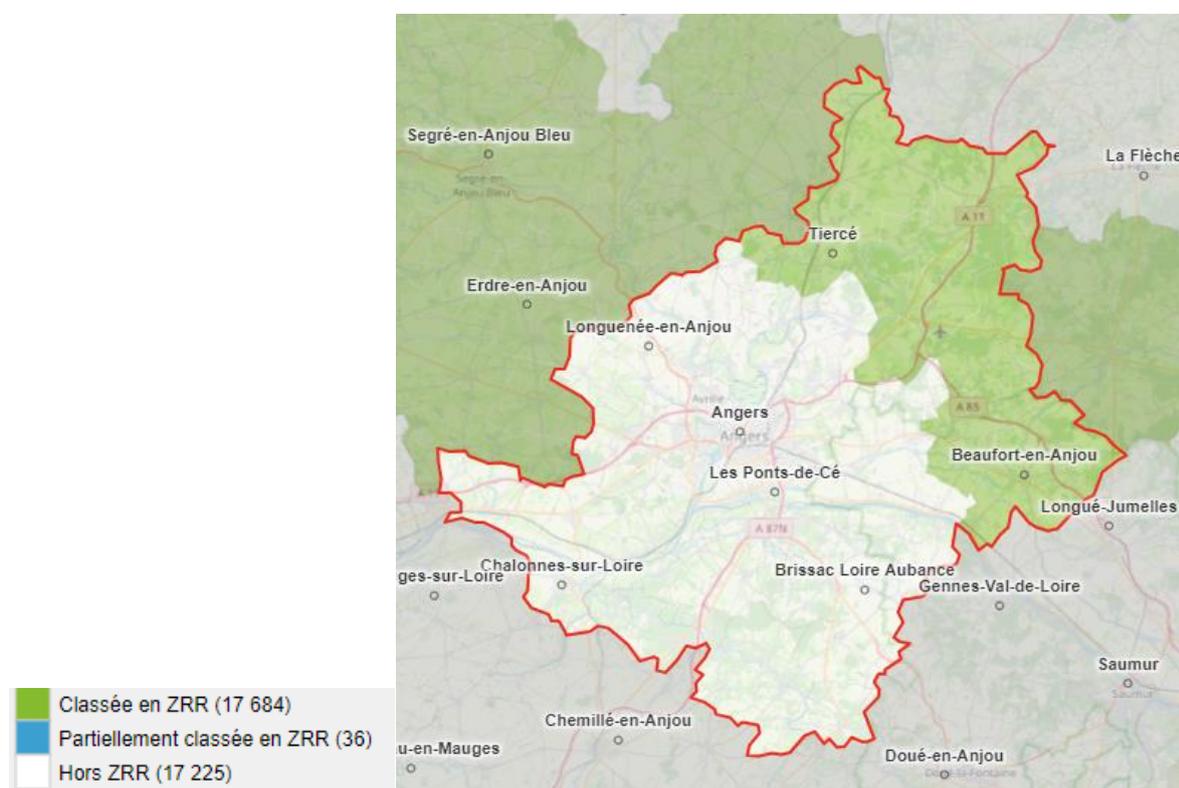


Ce document montre bien en quoi la population habitant des un QPV cumule plusieurs difficultés : plus de demandeurs d'emploi, des revenus plus bas et qui évolue moins vite, voire sont à la baisse, un parc de logement exclusivement locatif. De plus, si la population connaît une baisse, à la différence des autres quartiers d'Angers Loire Métropole, le nombre de personnes scolarisés est en croissance, ce qui peut se traduire par la présence d'une population de plus en plus jeunes sur ces territoires. Enfin, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, dont la baisse est plus importante en QPV que sur le reste des territoires, est encore un signe de la reprise économique qui permet à un nombre important de personnes de retrouver un emploi.

### c. Les Zones de Revitalisation Rurale

Créées par la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) du 4 février 1995, les zones de revitalisation rurale (ZRR) visent à aider le développement des territoires ruraux principalement à travers des mesures fiscales et sociales. Les critères de classement des territoires pris en compte sont désormais examinés à l'échelon intercommunal et entraînent le classement de l'ensemble des communes de l'EPCI. Le classement des communes en ZRR est officiellement valable jusqu'au 31 décembre 2023. Le projet de loi de finances pour 2024 propose de proroger le classement actuel puis de le remplacer par un nouveau zonage intitulé "France Ruralités Revitalisation". Sous réserve du vote du projet de loi de finances par le Parlement, la prorogation est prévue jusqu'au 30 Juin 2024 et la mise en place du nouveau zonage le 1er juillet 2024.

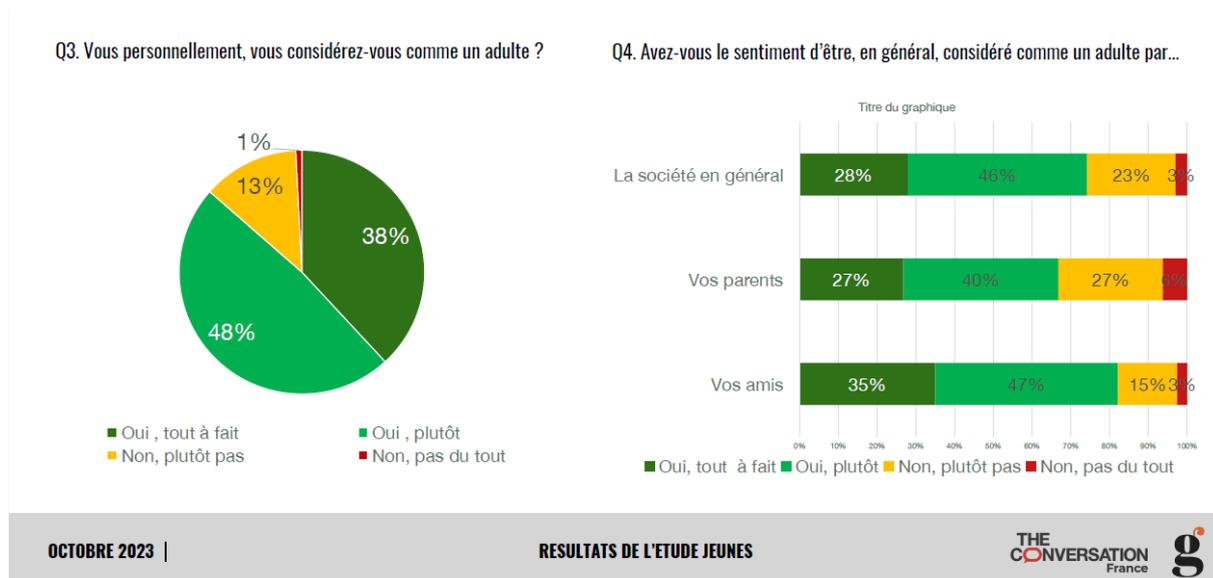
La totalité des territoires ruraux de la MLA n'est pas concerné par ce classement, mais uniquement ceux situés au Nord Est, sur les EPCI Anjou Loir et Sarthe et Baugeois Vallée.



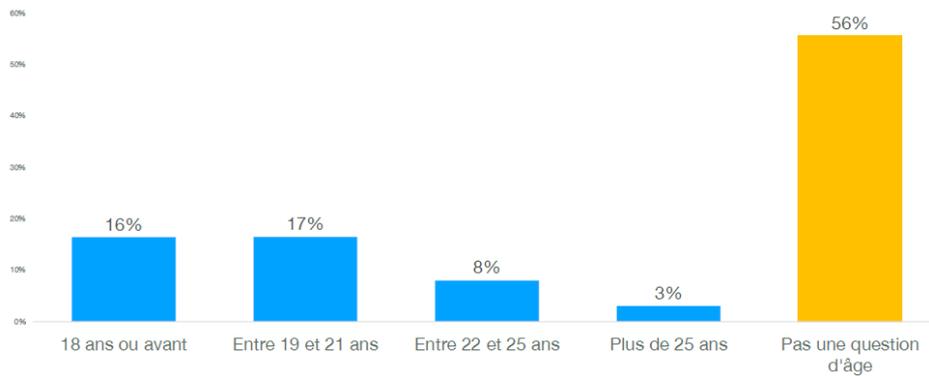
## 2 - Les jeunes, de qui parle-t-on ?

Le terme « jeune », très souvent employé, ainsi que celui de jeunesse, souffrent d'un manque évident de consensus et de clarté sur ce qu'ils définissent exactement. Comme l'indiquait Bourdieu, la jeunesse ne serait « qu'un mot »<sup>ii</sup>. Coïncée entre l'enfance et l'adulte, la jeunesse serait un passage, une période de transition, dont on sortirait en passant par des événements-bascules : départ de la famille, accès à un logement, entrée dans la vie professionnelle, formation d'un couple et arrivée d'un premier enfant<sup>iii</sup>. Toutefois, l'enchaînement de ces événements n'est ni automatique, ni linéaire, et l'on assiste à un brouillage des repères<sup>iv</sup>, notamment concernant certaines normes largement remises en cause ces dernières décennies. La jeunesse est donc ici considérée comme une phase d'évolution durant laquelle les jeunes rassemblent les atouts nécessaires à l'entrée dans l'âge adulte. C'est donc une réalité sociale, mais qui n'existe pas en soi, de façon stable et intemporelle. Âge des possibles, des expérimentations, des choix, de la construction identitaire, de l'autonomie, c'est une période charnière, pleine d'enjeux centraux et primordiaux pour l'accès à l'indépendance de cet adulte en construction, qui semble déjà dépendant des décisions et actions qu'il prendra pendant cette courte et intense période. On parlera alors d'un âge des classements sociaux<sup>v</sup> : sous la même appellation « jeune », des réalités sociales très différentes peuvent apparaître, offrant au futur adulte des positions sociales parfois opposées. La question des études semble ici prépondérante : le devenir des jeunes qui poursuivent des études, même courtes, mais sanctionnées par un diplôme ou une formation professionnelle, et celui des jeunes qui abandonnent plus tôt leur scolarité sont ainsi de plus en plus divergents.

Lorsqu'on les interroge, les jeunes montrent que l'âge n'est pas le premier curseur pour être un adulte, et ils donnent certains marqueurs pour sanctionner ce passage. Dans une enquête menée auprès de 1000 jeunes de 18 à 24 ans en octobre 2023, les résultats donnent à voir une jeunesse qui se sent majoritairement adulte, mais pas forcément dans les yeux de tous.



Q5. D'après vous, à quel âge devient on adulte ?

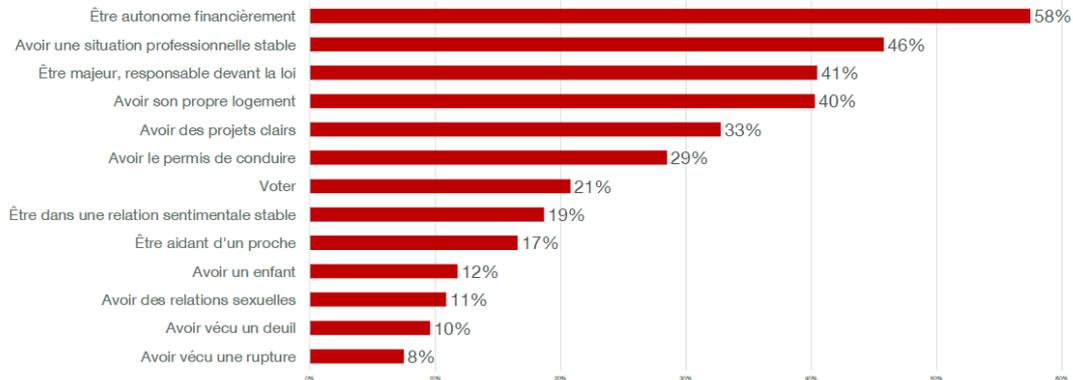


OCTOBRE 2023 |

RESULTATS DE L'ETUDE JEUNES

THE CONVERSATION France

Q6-Récap. Pour chacun des éléments suivants, diriez-vous qu'il joue un rôle **très important**, plutôt important, plutôt pas important ou pas important du tout ou pas dans le fait de se sentir adulte ?



OCTOBRE 2023 |

RESULTATS DE L'ETUDE JEUNES

THE CONVERSATION France

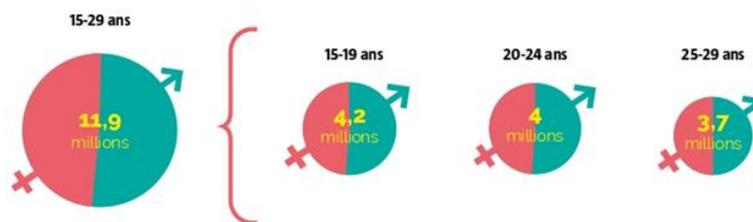
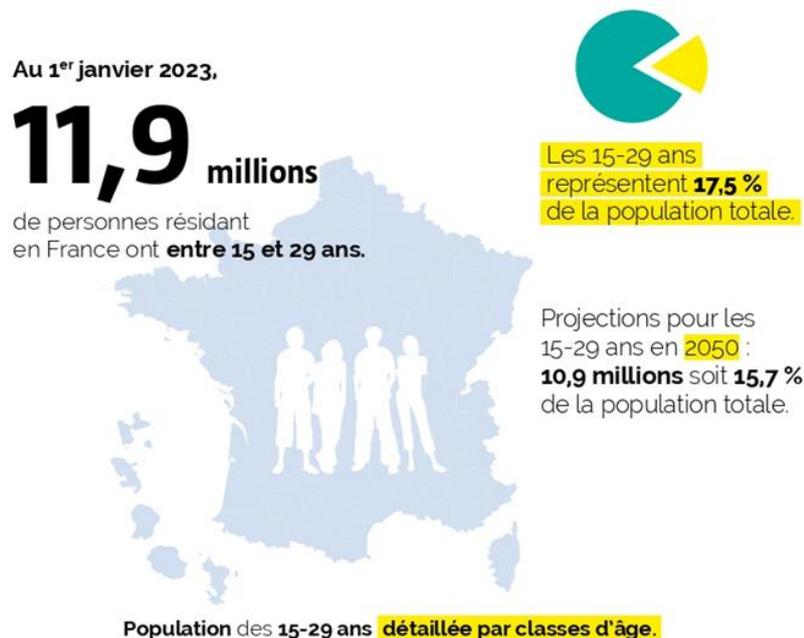
La tranche d'âge n'est pas plus précisément donnée. Pour des fins statistiques, l'Organisation des Nations Unies considère que le jeune est une personne âgée de 15 à 24 ans. Pour autant, cette même organisation reconnaît comme un enfant tout être humain âgé de moins de 18 ans. Pour l'INSEE, 3 classes d'âge regroupent la jeunesse, les 15-19 ans, les 20-24 ans et les 25-29 ans. On serait donc jeune entre ces 15 et 29 ans, sur une période plus longue et plus tardive, qu'on peut mettre en lien avec la sortie plus tardive des études, et un étalement plus long vers les attributs de l'âge adulte, qui se réalisent de moins en moins de manière simultanée et définitive, mais davantage de manière graduelle, discontinue et parfois réversible. Cet allongement de la jeunesse est un processus ancien, qui est surtout vrai pour les générations nées dans les années 1950-60, mais qui s'est ensuite stabilisé pour les générations suivantes. Sans doute assiste-t-on plutôt à un déplacement très lent de l'âge de la jeunesse : on reste adolescent un peu plus longtemps et on devient vraiment autonome un peu plus tard, du fait des difficultés économiques et d'études un peu plus longues. Le temps de la jeunesse se déplace.

Pour les Missions Locales, et depuis le rapport Schwartz au début des années 1980, l'âge retenu est celui des 16-25 ans. L'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans explique bien ce premier seuil d'entrée dans un accompagnement Mission Locale, le seuil de sortie restant plus discutable. Depuis 1988 et la création du RMI, remplacé par le RSA en 2008, une personne de plus de 25 ans peut faire cette demande de revenu et ainsi poursuivre un accompagnement parfois entamé en Mission Locale. Il a désormais accès à un revenu minimum, ce qui ne sera pas le cas avant ses 25 ans, et jeune et jeunesse ne seront plus des termes utilisés dans le cadre de son insertion. Seules certaines statistiques le comptabiliseront encore dans cette catégorie.

Au cours de ce diagnostic, les chiffres présents se référeront parfois aux 15-24 ans, d'autres fois aux 15-29 ans, mais aussi aux 16-25 ans, selon les sources disponibles.

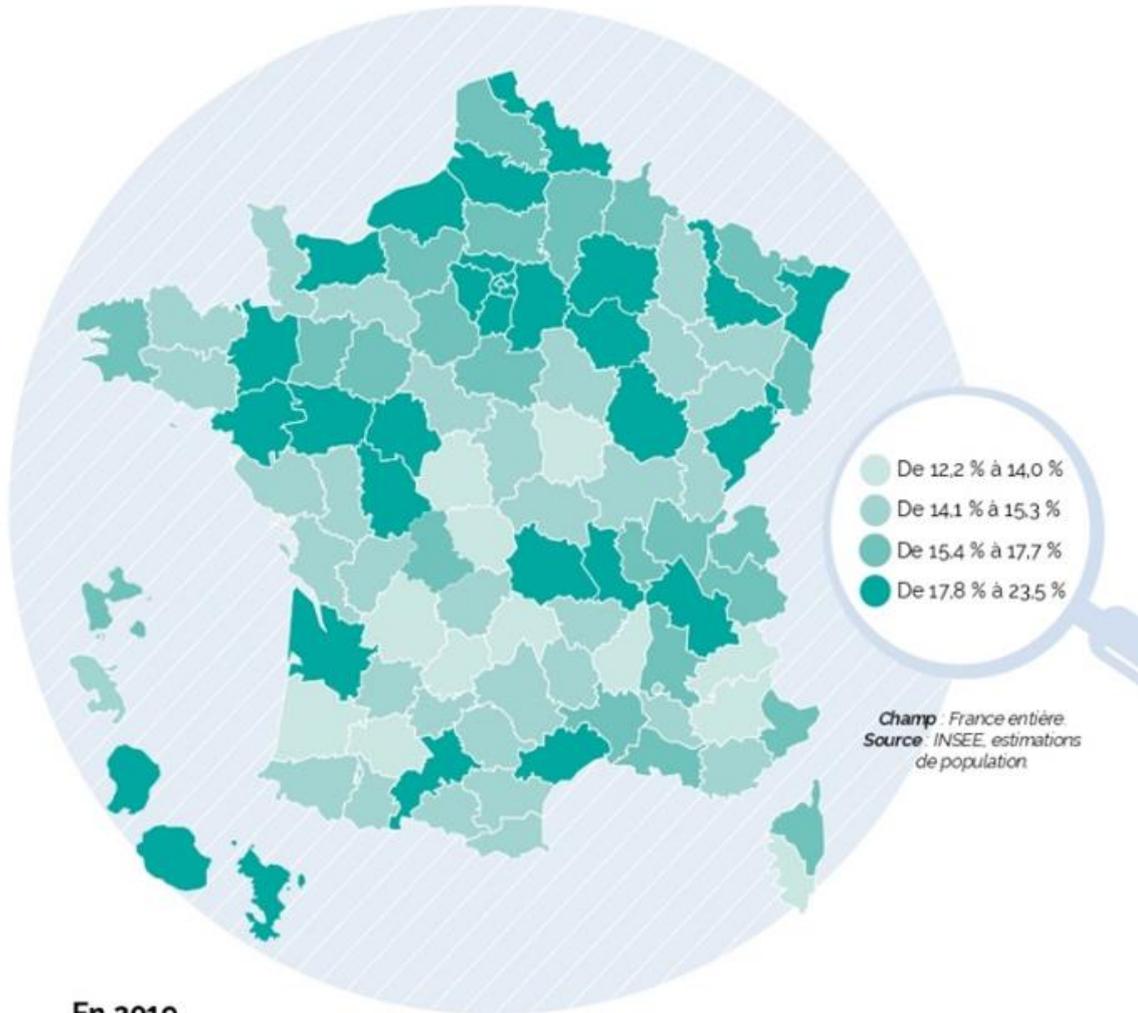
## a. Les jeunes dans la population

En 2023 les jeunes représentent 16% de la population mondiale, avec 1,2 milliards de personnes de 15 à 24 ans. Ils seront 1,3 milliards en 2030. Les proportions sont à peu près les mêmes sur le territoire français, si l'on considère la classe des 15-29 ans retenus par l'INSEE :



Champ : France entière.  
Source : INSEE, estimations de population, projections de population 2021-2070 (scénario central).

Part des 15-29 ans dans la population de  
chaque département en 2022. (en %)



En 2019,

**3,8 millions** de 15-29 ans habitent en milieu rural.

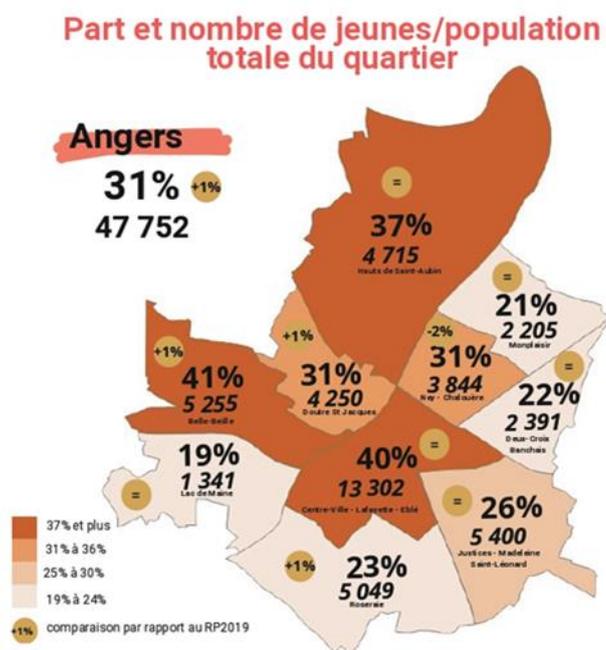


soit 32 % des 15-29 ans

Champ : France hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte.  
Source : INSEE, Recensement de la population, calculs INJEP-MEDES

Le Maine-et-Loire est un des départements avec la plus forte proportion de jeunes de 15 à 29 ans parmi sa population totale. Si on regarde plus spécifiquement la ville d'Angers, plus de 30% de la population a entre 15 et 29 ans. Cela est particulièrement marquée dans

certaines quartiers de la ville, du fait d'une offre d'enseignement supérieur existante très importante, et de la présence de nombreux logements dédiés aux étudiants.



Le territoire couvert par la Mission Locale Angevine présente donc la particularité d'avoir une part de jeunes plus importantes que sur l'ensemble de la Région Pays de la Loire (17% en 2020) et du territoire national (17.5% en 2020).

## b. Perceptions et représentations

« Nos jeunes aiment le luxe, ont de mauvaises manières, se moquent de l'autorité et n'ont aucun respect pour l'âge. À notre époque, les enfants sont des tyrans. »

« La jeunesse d'aujourd'hui est pourrie jusqu'aux tréfonds, mauvaise et paresseuse. Elle ne sera jamais comme la jeunesse du passé et sera incapable de préserver notre civilisation. »

« Je n'ai plus aucun espoir en l'avenir de notre pays si les jeunes d'aujourd'hui doivent être les dirigeants de demain, car ils sont insupportables, inconscients voire effrayants. Si l'avenir de notre peuple est entre les mains de la jeunesse frivole d'aujourd'hui, il y a de quoi désespérer. Cette jeunesse se conduit avec une suffisance vraiment intolérable. Elle croit avoir la science infuse. Quand moi j'étais jeune, on nous apprenait les bonnes manières et le respect que l'on doit à ses parents. Mais la nouvelle génération n'a de cesse de contester et elle veut avoir raison. Il est un fait certain que les jeunes sont d'une extrême insouciance. »

Ces trois citations ne sont pas les mots d'un politicien ou d'une chaîne d'informations en continu. La première est de Platon et date d'il y a près de 2500 ans, la deuxième provient d'une tablette d'argile babylonienne et date d'il y a plus de 3000 ans, et la dernière est extraite d'un ouvrage d'un poète grec du VII<sup>ème</sup> siècle avant JC.

Le terme de « jeune » traîne avec lui son lot de représentations négatives et de clichés. Souvent montré du doigt pour des travers qui ont l'air de lui coller à la peau, cible de choix dans les médias, les discours politiques, on ne compte plus le nombre de fois où « le jeune » apparaît plus comme le problème que comme la solution.

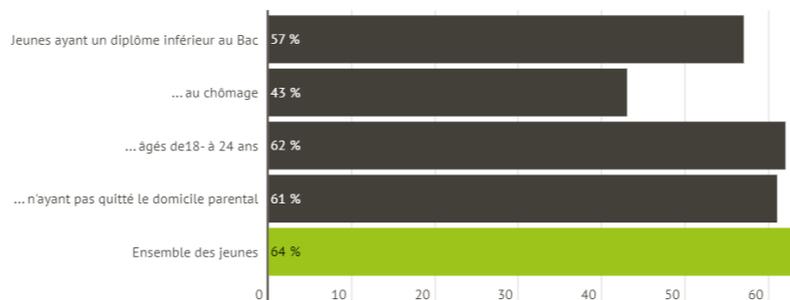
Selon un sondage Ipsos-Le Monde datant de 2023, 53% des Français trouvent les jeunes paresseux et 63 % les jugent égoïstes. Dans un autre sondage Odoxa de 2023, l'image de la jeunesse en France est mauvaise et se détériore (-13 points en 7 ans) : 42% des Français ont une « mauvaise image des jeunes » qu'ils trouvent tristes et pessimistes et sont plus de 7 sur 10 à les qualifier de « coupés des réalités », « immatures » et surtout « individualistes ».

Face à ce constat sans appel, la parole des jeunes présente d'autres réalités. Selon ce même sondage Odoxa, dans les priorités qu'ils fixent à l'Etat, les jeunes sont bien plus attentifs que les autres à des préoccupations éminemment altruistes, en accordant une place singulière à l'éducation (+15 points par rapport à la moyenne nationale) et à l'environnement (+9 points). Ensuite, loin de manquer de solidarité, les jeunes sont bien plus prêts que les autres à s'engager. Certes, ils ne croient pas à la politique et s'abstiennent massivement (42% des 18-24 ans), mais plus de 8 sur 10 (81%) sont prêts à s'engager dans une cause associative. Enfin, les jeunes ne sont ni tristes ni pessimistes comme le pense une majorité de Français : plus de 8 sur 10 se disent « heureux dans la vie » et plus de 6 sur 10 « optimistes pour l'avenir » ... c'est 12 points de plus que la moyenne française.

Un consensus se dégage tout de même dans l'opinion pour estimer, jeunes et moins jeunes, que la société ne se soucie guère des jeunes : les trois-quarts des jeunes comme le reste des Français sont persuadés que la jeunesse est la grande laissée pour compte des politiques publiques.

De la même manière, lorsqu'on interroge des jeunes de 18 à 30 ans pour savoir s'ils sont satisfaits de leur vie, 64% déclarent être plutôt (49%) ou tout à fait (15%) satisfaits (INJEP, baromètre 2023 DEPVA sur la jeunesse). Mais de fortes disparités apparaissent dans les résultats, en fonction du niveau de diplôme, d'emploi, de l'autonomie résidentielle ou de la tranche d'âge.

## Jeunes déclarant que leur vie correspond à leurs attentes par catégorie (en %)



Source : INEP, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse - Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023.

Les jeunes sont aussi bien plus confiants que le reste de la population concernant leur avenir, puisque 61% des 18-34 ans se disent optimiste contre 49% pour le reste de la population.

## Confiance dans son avenir



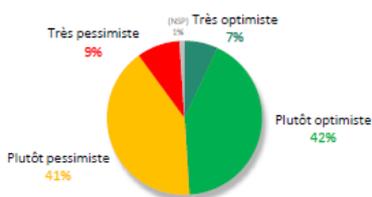
Diriez-vous que vous êtes plutôt optimiste ou plutôt pessimiste concernant votre avenir ?



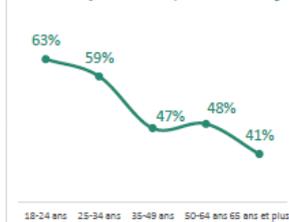
ENSEMBLE DES FRANÇAIS

% Pessimistes : 50%

% Optimistes : 49%



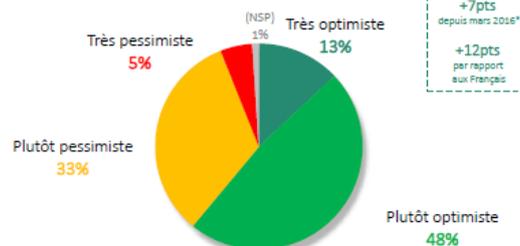
% de Français se disant Optimistes selon l'âge



18-34 ANS

% Pessimistes : 38%

% Optimistes : 61%



+7pts depuis mars 2016\*  
+12pts par rapport aux Français

\*Sondage Odaxa pour Le Parisien et Aujourd'hui en France réalisé en mars 2016

ODOXA

10

mascaret SYNOPIA  
le laboratoire des gouvernances

Enfin, un sentiment de déclassement social s'installe progressivement dans la population, avec une progression de 35 points en 20 ans, puisque près d'un jeune sur 2 trouve que sa situation est moins bonne que celle de ces parents.

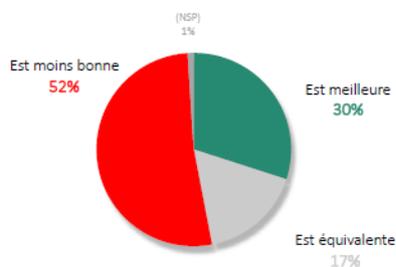
## Sentiment de déclassement social



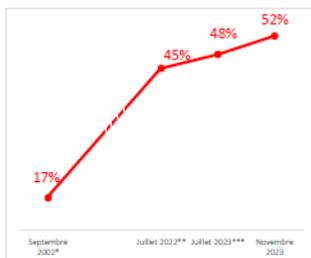
Quand vous comparez votre situation sociale à celle de vos parents au même âge, avez-vous le sentiment que votre situation dans la société... ?



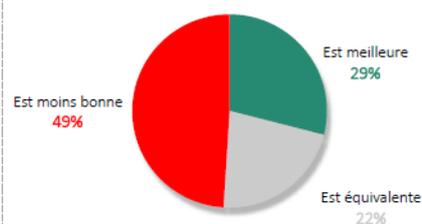
ENSEMBLE DES FRANÇAIS



Evolution depuis 2002 du % de Français estimant que leur situation sociale est « moins bonne que celle de leurs parents »



18-34 ANS



ODOXA

\*Sondage BVA pour Les Echos-Le Monde publié le 04/09/2002  
 \*\*Baromètre de l'économie Odoxa pour Abelin Assurances, Challenges et BFM Business publié le 07/07/2022  
 \*\*\*Baromètre de l'économie Odoxa pour Agiji, Challenges et BFM Business publié en juillet 2023

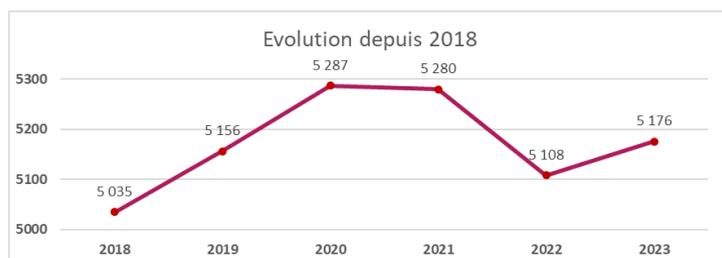
11

mascaret SYNOPIA le laboratoire des gouvernances

### c. Les Jeunes de la MLA : les jeunes accompagnés et les publics cibles

Les jeunes accompagnés et les premiers accueils :

En 2023, 5176 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale Angevine, chiffre qui reste, à 4% près, stable depuis plusieurs années. Concernant la répartition femme/homme, on trouve une majorité d'homme, avec 53.5%.

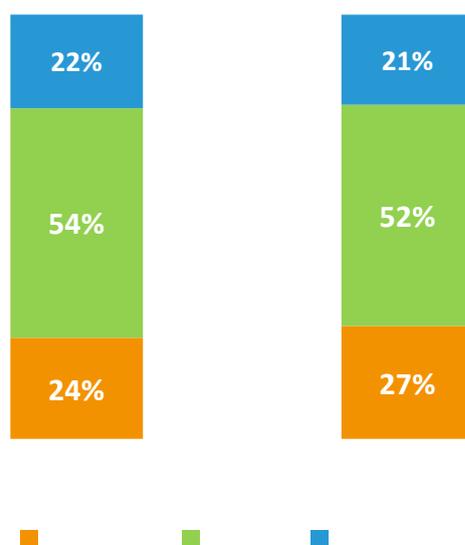


Le chiffre des jeunes accueillis pour une première fois à la Mission Locale sont aussi très stables sur ces dernières années, autour de 2300 jeunes.



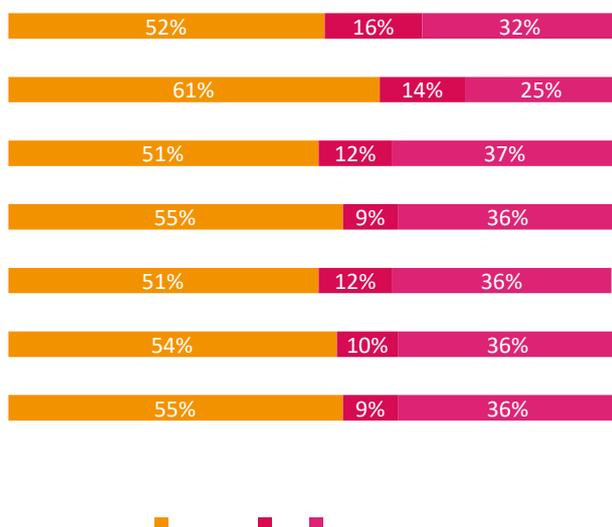
### L'âge des jeunes accompagnés :

La Mission Locale accueille des jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 29 ans pour les jeunes avec une reconnaissance travailleur handicapé pour certains dispositifs. La répartition par âge montre qu'une part croissante des jeunes accompagnés sont des mineurs. Les liens avec la Plateforme de Soutien et d'Appui aux Décrocheurs, l'obligation de formation, les actions qui se construisent avec les établissements scolaires et le CIO, sont autant d'explication de cette hausse des mineurs parmi les premiers accueils. Cette donnée est plutôt positive quand on prend en compte le fait que plus tôt un jeune décrocheur est accompagné, plus rapide sera ensuite son insertion socioprofessionnelle. Pour autant, la majorité des jeunes accompagnés, 52% en 2023, restent des jeunes de 18 à 21 ans.



### Le niveau des jeunes accompagnés :

En termes de niveau, les jeunes suivis à la MLA sont très majoritairement au-dessous du niveau BAC, puisque seuls 36% d'entre eux ont le BAC ou plus. Ce chiffre peut descendre jusqu'à 25% en QPV. Au niveau des diplômes, 57% sont sans diplôme validé. Si on considère certains publics spécifiques, les proportions peuvent être bien différentes. Par exemple, les jeunes sous main de justice suivis par la MLA en 2023 sont 90% à ne pas avoir de diplôme.



### Le lieu d'habitation des jeunes accompagnés :

63% de ces jeunes sont résidents d'Angers, et plus de 85% résident sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Moins de 13% viennent des territoires ruraux.

Territoires ruraux	658
ALM hors Angers	1167
Angers	3264
Hors zone	87
<b>TOTAL</b>	<b>5176</b>

Une part importante des jeunes, près de 26%, habitent un Quartier Politique de la Ville, avec une répartition comme suit :

QPV (stricto sensu)	2023
Belle Beille Lac de Maine	195
Centre ville	59
Deux Croix Banchais	81
La Roseraie	517
HSA St Jacques	47
Monplaisir	312
Trélazé	76
Hors zone	30
<b>Total QPV</b>	<b>1317</b>

### Quelle cible de jeunes pour la MLA ?

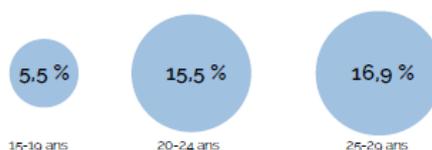
Le taux de couverture de la Mission Locale est une bonne façon de repérer si la structure touche un maximum des publics qu'elle cible. Les « jeunes non insérés », aussi appelés NEET, sont un indicateur que propose l'INSEE pour caractériser les jeunes de 15 à 24 ans ni en emploi, ni scolarisés – a priori le public-type des Missions Locales. Les derniers chiffres disponibles proposés par l'INSEE datent de 2021.

En 2021,

**12,4 %** des 15-29 ans **sont des NEET** (Neither in Employment nor in Education or Training), c'est-à-dire qu'ils ne sont **ni en emploi, ni en études, ni en formation.**

*Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en ménage ordinaire.  
Source : INSEE, enquête Emploi.*

**Part des NEET selon l'âge en 2021. (en %)**



*Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en ménage ordinaire.  
Source : INSEE, enquête Emploi.*

Croiser ce chiffre avec les jeunes accompagnés à la Mission Locale permet d'obtenir ce taux de couverture qui, s'il est scientifiquement discutable (ici on compare des chiffres de 2020 avec ceux de 2023, les jeunes de 15 ans sont comptabilisés dans le chiffre INSEE mais pas dans ceux de la Mission Locale...), donne tout de même le meilleur aperçu possible du potentiel de jeunes à accompagner. Les chiffres ici présentés s'intéressent à ce taux de couverture par EPCI, et permettent de faire ressortir une certaine disparité territoriale :

EPCI	Nombre de NEETs 2020	Nombre de jeunes accompagnés ML	Taux de couverture en %
Angers Loire Métropole	6720	4422	65,8
Loire Layon Aubance	594	361	60,77
Anjou Loir et Sarthe	349	181	51,86
Totaux	7663	4964	59,47

Cette différence de près de 8 points obtenus sur Anjou Loir et Sarthe donne à voir que la couverture de la Mission Locale n'est pas aussi efficace que sur les deux autres EPCI. Lorsqu'on rentre dans le détail par commune, les différences, notamment par commune, sont encore plus importantes. Pour exemple, le taux de couverture à Durtal, où se situe l'antenne de la Mission Locale, est de 81.36%, quand il est de moins de 39% dans la ville voisine de Morannes sur Sarthe-Daumeray, et de moins de 23% à Marcé.

Outre cette couverture géographique, la Mission Locale Angevine ambitionne d'accompagner tous les jeunes qui en ont besoin, mais surtout les plus fragiles et en situation de précarité. De ce fait, les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance, les jeunes en situation d'errance, les jeunes sous main de justice, ainsi que les jeunes migrants et les jeunes issus de la communauté du voyage sont autant de publics dit « spécifiques », pour lesquels des références thématiques sont développées, ainsi que des actions en lien avec des partenaires du territoire. De la même manière, les jeunes en situation de fragilité psychologique, souffrant de phobie sociale, de manque de confiance en soi, se voient proposés des actions devenues centrales dans leur parcours à la MLA. Ainsi, en 2023, 164 jeunes sous main de justice ont été accompagnés, 58 jeunes ont profité d'un accompagnement auprès d'un conseiller dédié à la question de l'errance, et près de 600 personnes ont été présentes sur des ateliers de confiance en soi ou de bien-être. 185 jeunes ont par ailleurs été reçus dans le cadre d'entretiens d'écoute psychologique proposés par des psychologues au sein de la Mission Locale.

\*

En résumé, l'observatoire des jeunes accompagnés à la MLA montrent que :

- la proportion de publics mineurs augmente chaque année, invitant à poursuivre la communication auprès de ce public et des partenaires concernés, mais aussi la mise en place d'actions spécifiques
- le niveau des jeunes restent relativement bas, avec une proportion importante de jeunes sans qualification, nécessitant de construire des parcours impliquant un réel accès à la formation
- la couverture des différents territoires est parfois inégale, avec une proximité à réinterroger au cas par cas les besoins des jeunes les plus en difficultés, notamment concernant les questions de santé mentale, de maîtrise du français, de l'accès à

l'hébergement d'urgence, sont grandissants, et doivent amener à démultiplier les actions et les partenariats sur ces problématiques.

## 3 – Le chemin vers l'emploi

En 1982, les missions locales sont mises en place pour apporter aux jeunes de 16 à 25 ans une aide leur permettant d'élaborer un projet d'insertion social et professionnel, et de le mettre en œuvre dans tous les aspects de la vie quotidienne. Si les questions liées à la santé, la mobilité, l'accès aux droits, au logement, aux loisirs, sont traitées, c'est de plus en plus souvent sous l'angle des freins périphériques qui empêcheraient un accès à l'emploi durable. Comme le rappelle L'Union Nationale des Missions Locales sur leur site, « l'accompagnement des Missions Locales s'adresse aux jeunes qui souhaitent trouver un emploi, une formation, un stage ou un apprentissage ». Depuis la dernière loi pour le Plein Emploi de décembre 2023, le rôle de la Missions Locale est précisé, devenant un des opérateurs du réseau pour l'emploi. L'accès à l'autonomie des jeunes, fer de lance du réseau, n'apparaît plus dans le texte de loi, qui réaffirme l'accès à l'emploi comme mission première des 3 opérateurs, France Travail, Cap Emploi et Mission Locale.

De la même manière, lorsqu'un jeune vient s'inscrire en Mission Locale, sa première demande porte sur le triptyque « Projet Professionnel, Formation, Emploi », comme nous le verrons dans la prochaine partie. Pour être inscrit et accompagné, le jeune doit nécessairement être sorti du système scolaire, ce qui n'empêchera pas certains de retourner vers une scolarité, ou de se former à un métier. Mais l'accès à l'emploi reste prépondérant dans l'accompagnement proposé, dans la demande des publics, et dans celle des financeurs. Pour les jeunes interrogés sur le sujet, l'emploi est la porte d'entrée à la vie d'adulte, permettant l'accession au logement autonome et la construction d'une famille.

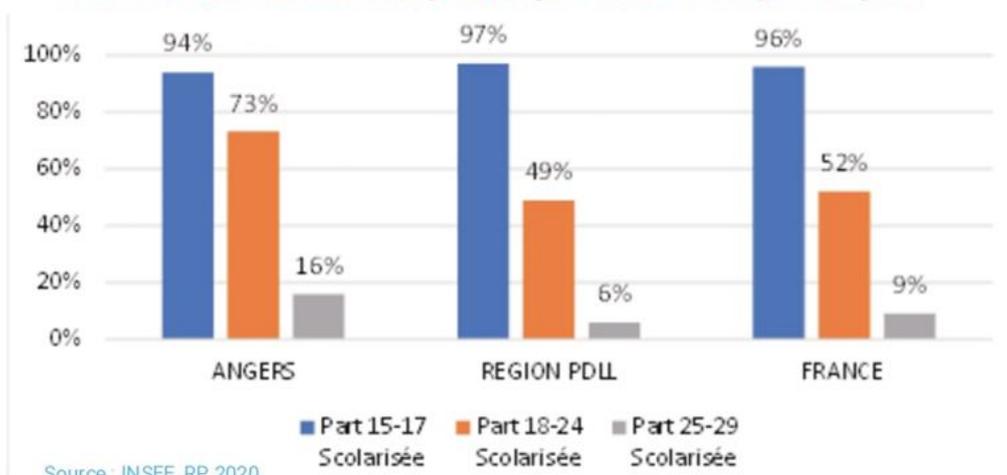
Dans cette partie, très centrée sur le travail, on s'intéressera de manière générale aux jeunes en activité : en scolarité (et donc hors des radars de la Mission Locale) en formation, en alternance, ou en emploi, que ce soit de manière très précaire, par des missions d'intérim temporaire, ou de manière plus pérenne comme en CDI.

### a. Les situations des jeunes

*La scolarisation et la formation :*

Comme nous l'avons vu en première partie, le territoire de la MLA compte un nombre très élevé de jeunes de 16 à 25 ans, dans des proportions plus importantes que sur le territoire national. Pour autant, la très grande majorité de ces jeunes ne sont pas des publics cibles de la Mission Locale, étant actuellement scolarisés. En effet, si on regarde la situation de la ville d'Angers, 73% des 18 à 24 ans sont scolarisés, chiffre bien plus important que ceux de la Région et du territoire national.

## Taux de scolarisation des jeunes par tranche d'âge comparé



Le décrochage scolaire, même s'il est moindre que sur d'autres territoires, existe bel et bien. En 2023, 687 jeunes mineurs en lien avec l'obligation de formation et orientés par l'Education Nationale ont été accompagnés par la Mission Locale Angevine. Le chiffre est en augmentation, même si le nombre de sortants précoces du système scolaire (Brevet des collèges au mieux) est en baisse constante au niveau national. Encore une fois, les liens avec les partenaires de l'Education Nationale contribuent à un meilleur repérage et une meilleure prise en charge de ces situations.

En 2021,

**7,8 %** des 18-24 ans



**sont des sortants précoces du système scolaire** (contre 8,2 % en 2019)  
ils ne sont **ni en études, ni en formation**, et ils ont **un faible niveau de diplôme** (aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges).

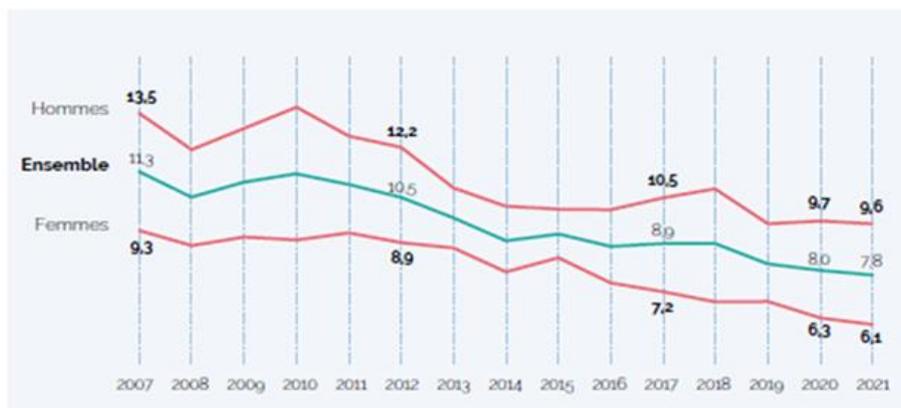
**9,6 %**  
parmi les jeunes  
hommes



**6,1 %**  
parmi les jeunes  
femmes



Évolution de la part de jeunes **sortants précoces**. (en %)

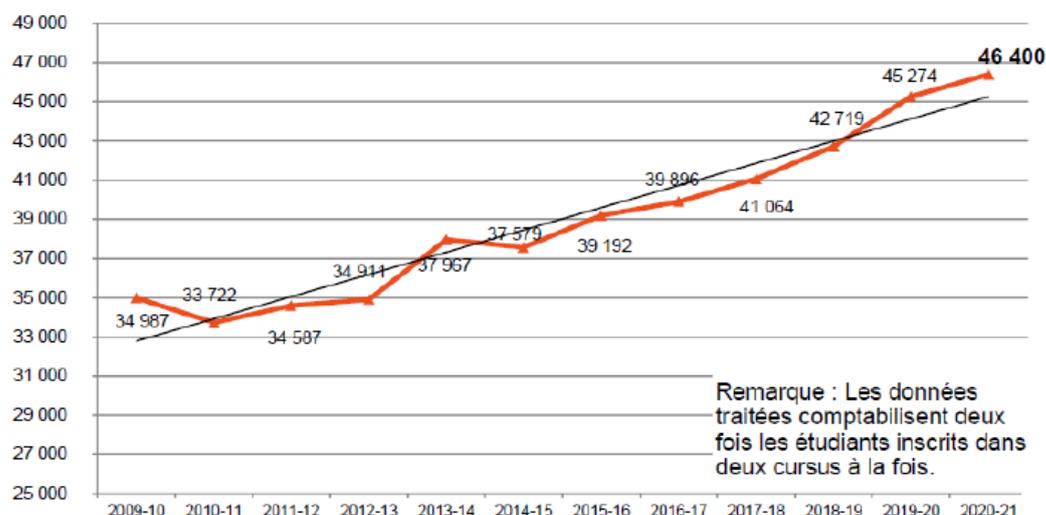


Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en ménage ordinaire.  
Source : INSEE, enquêtes Emploi, calculs MENJUS-MESRI-DEPP.

Le seul territoire d'Angers Loire Métropole compte plus de 45000 étudiants, avec une évolution constante depuis 10 ans.

### Evolution des étudiants inscrits dans un établissement du supérieur dans l'unité urbaine d'Angers

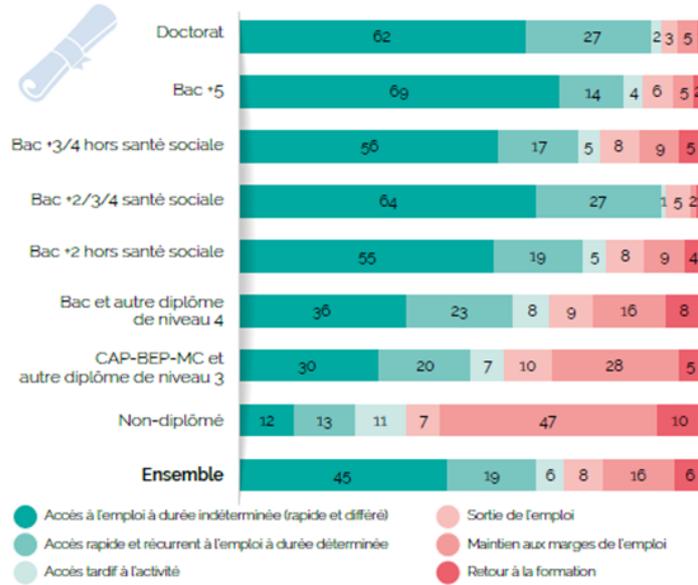
Source: MENESR-DGESIP/DGRI



L'offre diversifiée de formations dans l'enseignement supérieure rend le territoire très attractif, et permet aux jeunes issus du département de rester s'y former après leur Baccalauréat. C'est aussi, une bonne manière d'éviter une forme de décrochage scolaire provoqué par l'absence de solution dans une zone géographique proche, entraînant un décrochage subi du fait d'un manque de moyen pour accéder à un logement loin de chez soi. Mais cela provoque aussi une pression certaine au niveau des logements disponibles, et rend la décohabitation familiale plus complexe. Cela se fait ressentir sur les publics accueillis à la MLA, comme nous le verrons plus loin. Enfin, une partie des étudiants abandonnera ses études en cours d'année, et pourra profiter des services proposés par la MLA.

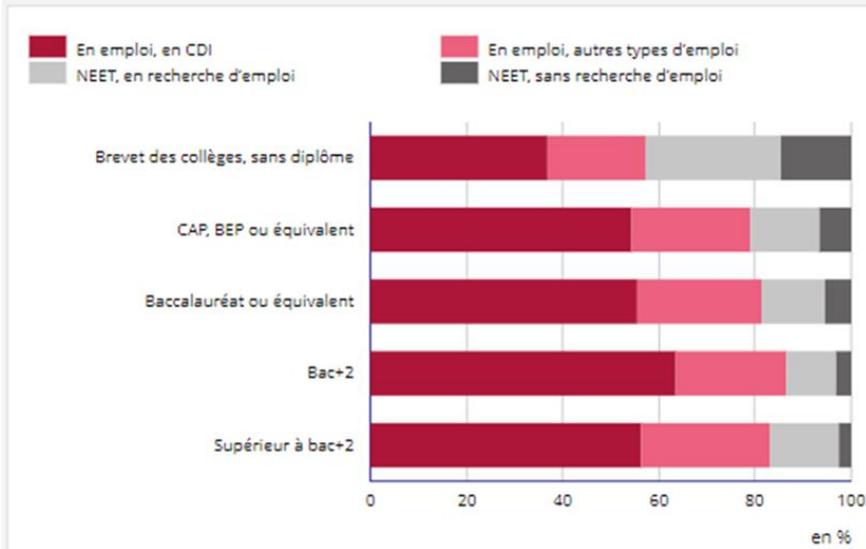
Le niveau des jeunes à leur sortie du système scolaire est une donnée très importante quant à leur future insertion socioprofessionnelle. Les deux documents suivants montrent à quel point la situation vis-à-vis de l'emploi évolue avec le niveau des diplômes obtenus, et garantie un accès facilité à l'emploi durable. Ainsi, 3 ans après leur sortie du système scolaire en 2017, 47% des jeunes non-diplômés n'ont pas connu de situation d'emploi, contre 9% pour les jeunes d'un niveau BAC +2. De la même manière, une étude des jeunes étant en 6ème en 2007 montre que les jeunes non-diplômés sont 28% à être NEET en 2021, contre 9% pour les BAC +2.

**Parcours d'insertion** selon le diplôme. (en %)



Champ : France entière, jeunes sortant du système éducatif pour la première fois en 2017.  
Source : CEREQ, Génération 2017, enquête en 2020.

**Figure 2 - Situation des jeunes entrés en 6<sup>e</sup> en 2007 sortis du système éducatif en mars 2021, selon le niveau de diplôme**



Notes : CDI : contrats à durée indéterminée ou fonctionnaires ; Autres types d'emploi : contrats à durée déterminée, intérim, indépendants, aides familiaux, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, autres contrats aidés ; NEET : ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Lecture : Parmi les jeunes entrés en 6<sup>e</sup> en 2007, 28 % des jeunes sortis du système éducatif avec le brevet des collèges ou sans diplôme sont NEET et en recherche d'emploi en mars 2021.

Champ : France hors Mayotte, jeunes entrés en 6<sup>e</sup> pour la première fois en 2007, sortis du système éducatif en mars 2021.

Source : Depp-Insee-Sies, enquête Entrée dans la vie adulte (EVA) 2007.

Les jeunes au chômage, ceux en emploi :

En France en 2022, 17,3% des actifs de 15 à 24 ans sont au chômage, soit 7,3% de l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans.



Taux de chômage des 15-24 ans en 2022. (en %)



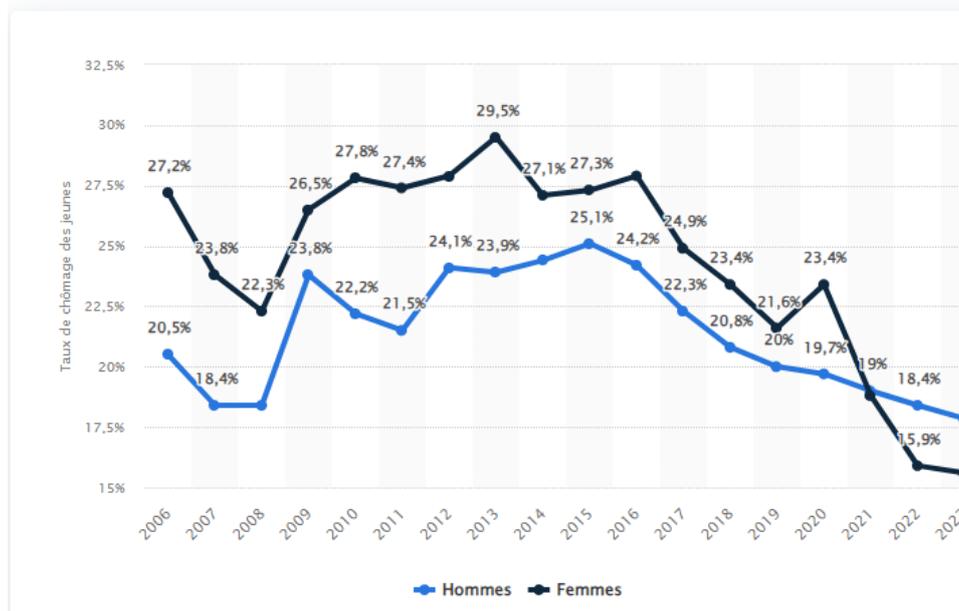
**Définition :** une personne est au **chômage** dès lors qu'elle n'a pas eu au moins une heure de travail dans une semaine, qu'elle est disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines, et qu'elle en a recherché activement un dans le mois précédent, ou qu'elle commence un nouvel emploi dans moins de trois mois. Elle n'est pas nécessairement inscrite à Pôle Emploi.

La **part du chômage** est la part de chômeurs parmi la population totale, tandis que le **taux de chômage** est la part de chômeurs dans la population active, c'est-à-dire ceux en emploi ou au chômage. La part du chômage est calculée sur une population plus large donc elle tend à être plus faible que le taux de chômage. Elle permet de nuancer le fort taux de chômage des jeunes : beaucoup sont scolarisés, donc comptabilisés comme inactifs, et ne sont pas inclus dans le calcul du taux de chômage.

**Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en ménage ordinaire.  
**Source :** INSEE, enquête Emploi 2022.

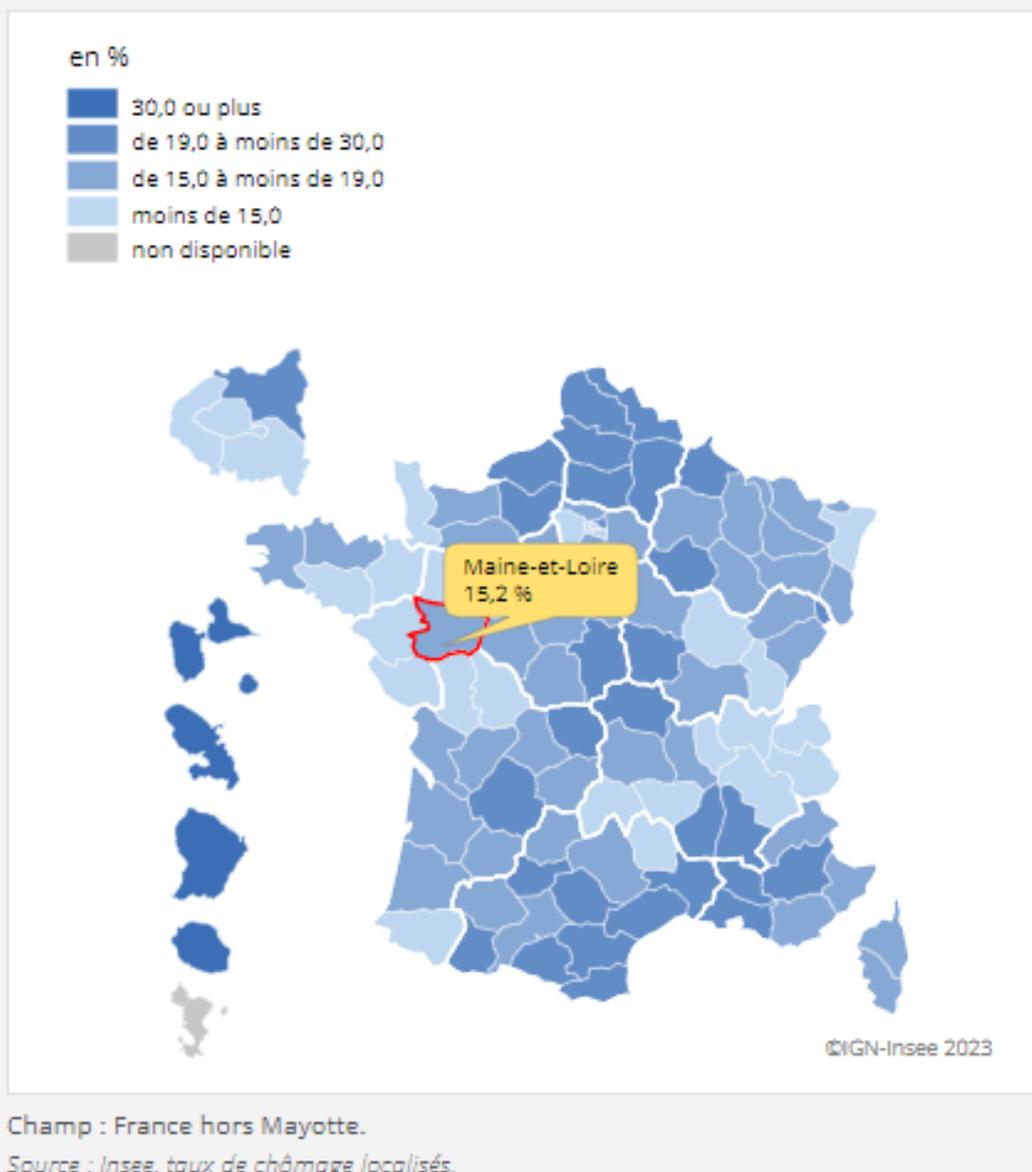
Ce chiffre connaît une baisse continue depuis plus de 10 ans, si on met de côté l'année 2020 marquée par la crise sanitaire.

### Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans en France



En Région Pays de la Loire, le taux de chômage des 15-24 ans est de 14,4% soit près de 3 points de moins que sur l'ensemble du territoire. Dans le Maine-et-Loire, il est de 15,2%. Le territoire de la MLA présente donc le fait d'être moins touché par le chômage des jeunes qu'au niveau national, mais plus que la plupart des autres départements de la Région. Seule la Sarthe connaît un taux de chômage des 15-24 ans plus important, avec 18,6%.

Figure 4b - Taux de chômage des 15-24 ans par département en 2022

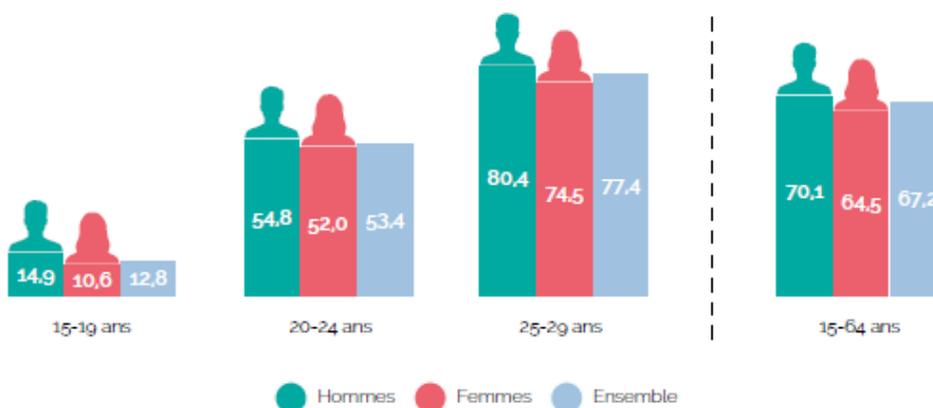


Le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi à l'ensemble de la population correspondante. Ainsi, 34,9% des 15/24 ans sont en emploi en 2022. Pour donner quelques éléments de comparaison, ce même chiffre est de 13,4% en Grèce, et de 71,7% au Pays-Bas. La moyenne européenne est elle quasiment identique (34,8%). Ce taux d'emploi n'a cessé d'augmenter ces dernières années, avec une hausse de plus de 5 points depuis 2000. Comme le montre le graphique suivant, le taux d'emploi

des 25-29 ans est de 77,4%, chiffre qui montre à quel point la période jusqu'au 25 ans est plus complexe en matière d'accès au marché du travail, ou peut encore être occupée par de la formation ou des études. Les hommes accèdent plus rapidement que les femmes à l'emploi, et cela à toutes les classes d'âge, et la courbe du taux d'emploi des jeunes suit de manière assez régulière celle du taux d'emploi de l'ensemble de la population.



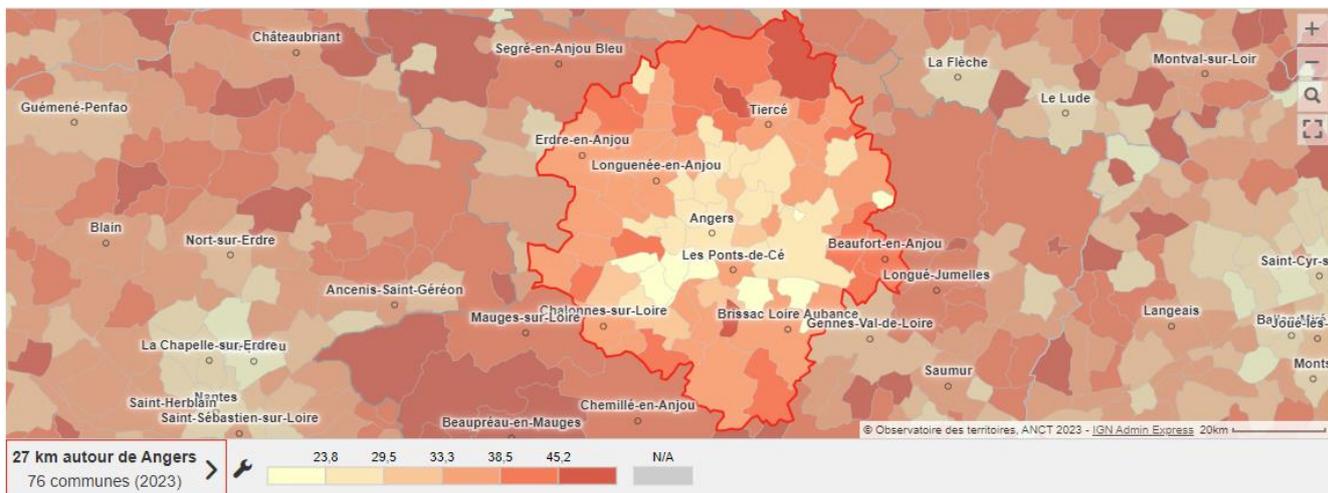
#### Taux d'emploi selon le sexe et l'âge en 2021. (en %)



*Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en ménage ordinaire.  
Source : INSEE, enquête Emploi.*

Si on regarde plus précisément les territoires liés à la MLA, on observe qu'en général, ce taux d'emploi des jeunes est légèrement plus bas (30,1% en 2020, pour 30,4% au niveau national). On peut aussi voir que plus on s'approche des grandes villes, plus le taux est bas. Cela est à mettre en lien avec les chiffres importants de jeunes encore scolarisés observés plus haut :

#### 1 Taux d'emploi des 15-24 ans (%) - Ensemble 2020 ▼



## b. Les jeunes et le travail : sortir des clichés ?

On retrouve dans de nombreux médias des articles parlant d'une évolution certaine du rapport de la jeune génération avec le travail. Encore renforcée par la récente crise sanitaire, l'impression que les jeunes auraient un problème avec le travail est générale et persistante. Les témoignages d'une jeunesse qui ne souhaiterait plus travailler, s'investir, s'impliquer pleinement dans son activité n'en finissent plus, au milieu d'une situation économique où certains secteurs peinent à recruter, et où les demandeurs d'emploi seraient en position de force.

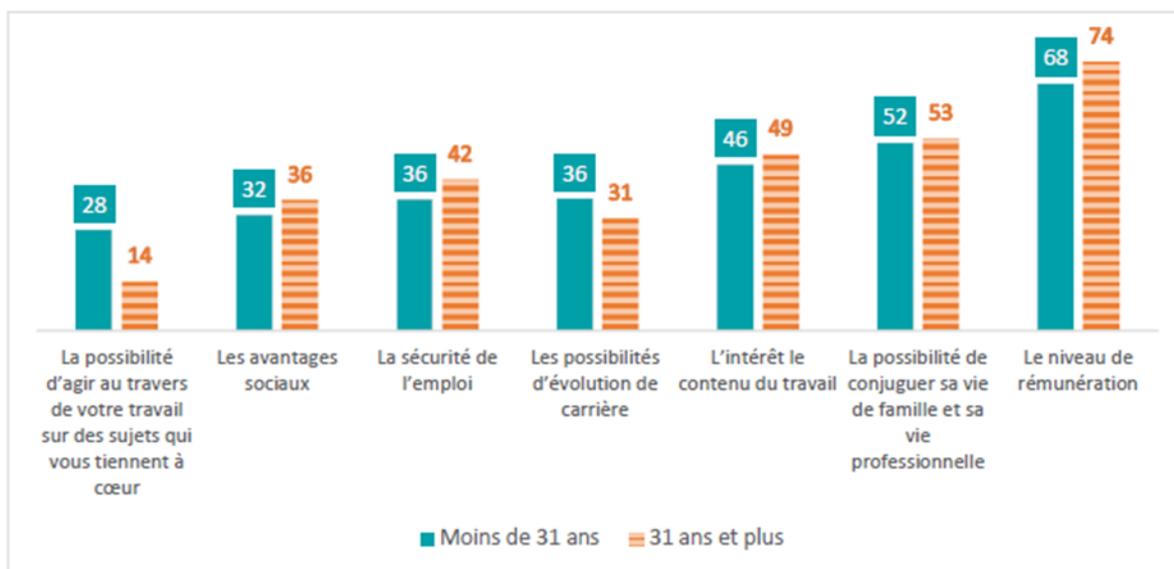
Pourtant, lorsqu'on interroge plus directement les personnes concernées, on se rend compte que ces idées sont avant tout véhiculées par des salariés plus âgés, et que les jeunes eux-mêmes plébiscitent le travail comme aucune autre classe d'âge. Les résultats suivants sont tirés de différentes études menées en 2023 et 2024 (étude APEC/Terra Nova, baromètre DJEPVA CREDOC/INJEP, étude jeune The Conversation). Ils battent tous en brèche ce qui peut apparaître comme des clichés. Les jeunes sont plus que jamais attachés à la valeur travail, pour laquelle ils souhaitent s'investir dans la durée, non sans au préalable y trouver du sens et un intérêt proche de leur conviction.

Tout d'abord, lorsqu'on demande aux actifs les principaux critères qu'ils prennent en compte dans le choix d'un emploi, les plus et moins de 31 ans donnent quasiment le même ordre de priorité, même si les résultats présentent quelques différences. La rémunération est en tête chez les plus et moins jeunes, mais de manière plus prononcée chez les plus âgés (6 points de plus). Le fait de pouvoir conjuguer vie privée et familiale est aussi important, tout comme l'intérêt du contenu du travail. Par contre, les possibilités d'évolution de carrière sont plus plébiscitées chez les jeunes, sans doute en attente de plus de

responsabilité que leurs aînés, mais surtout la possibilité d'agir au travers du travail sur des sujets qui les tiennent à cœur. On voit ici clairement que le sens du travail, dans une période où les défis liés à l'environnement sont de plus en plus prégnants, compte énormément pour les plus jeunes, avec des résultats qui vont du simple au double entre les plus jeunes et les plus âgés (28% pour les moins de 31 ans, 14% pour les plus de 31 ans).

**GRAPHIQUE S1. PRINCIPAUX CRITÈRES PRIS EN COMPTE DANS LE CHOIX D'UN EMPLOI SELON L'ÂGE (EN %)**

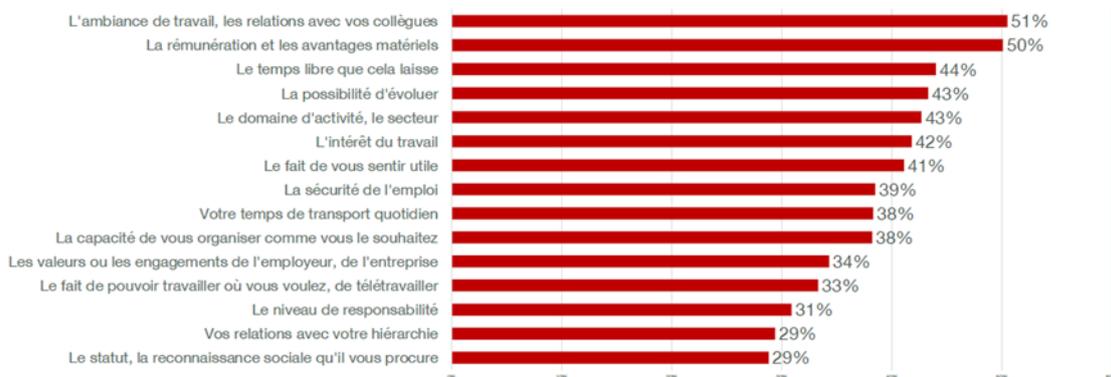
*Si vous deviez choisir un emploi aujourd'hui, quels seraient les principaux éléments que vous prendriez en compte parmi les éléments suivants ?  
(Cumul des réponses « en premier », « en deuxième » et « en troisième »)*



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2023. Champ : Ensemble de la population âgée de 15 ans et plus.

Une autre étude menée auprès des 18-24 ans montre qu'au-delà de la rémunération, c'est l'ambiance de travail et la relation avec les collègues qui est le premier critère d'évaluation de son travail, et cela pour 51% des jeunes interrogés. Le fait de télétravailler n'est cité que par 33% des jeunes, moins que les valeurs et les engagements de l'employeur (34%).

Q14-RECAP. Pour chacun des éléments suivants, diriez-vous qu'il est, de votre point de vue, un élément **très important**, assez important, pas très important ou pas important du tout dans la façon dont vous évaluez votre travail ? BASE ACTIFS



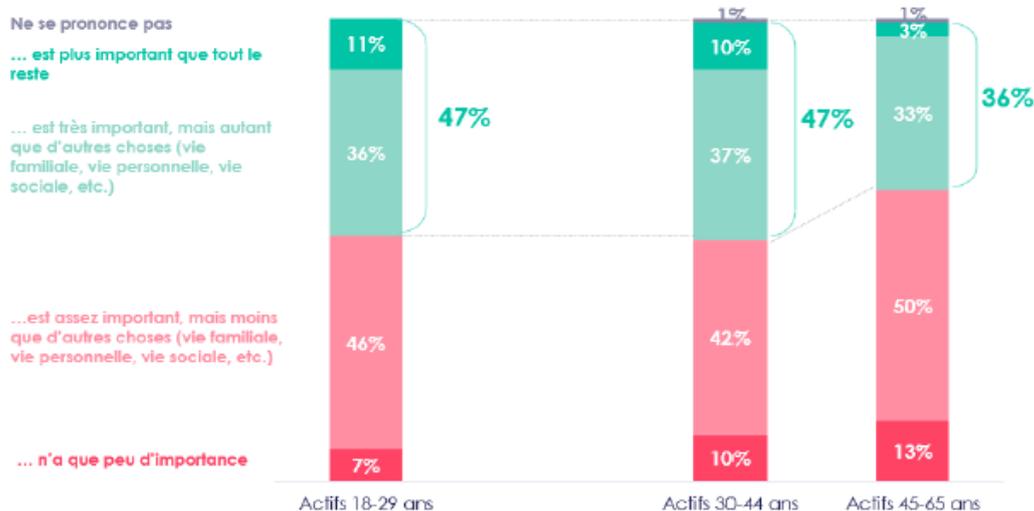
OCTOBRE 2023 |

RESULTATS DE L'ETUDE JEUNES

THE CONVERSATION France

Le travail est vécu comme au moins autant important que toute autre chose de la vie par 47% des 18-29 ans interrogés, chiffre qui tombe à 36% pour les 45-65 ans. Seuls 7% de la plus jeune classe d'âge n'a que peu d'importance de son travail, pour 13% pour les 45-65 ans.

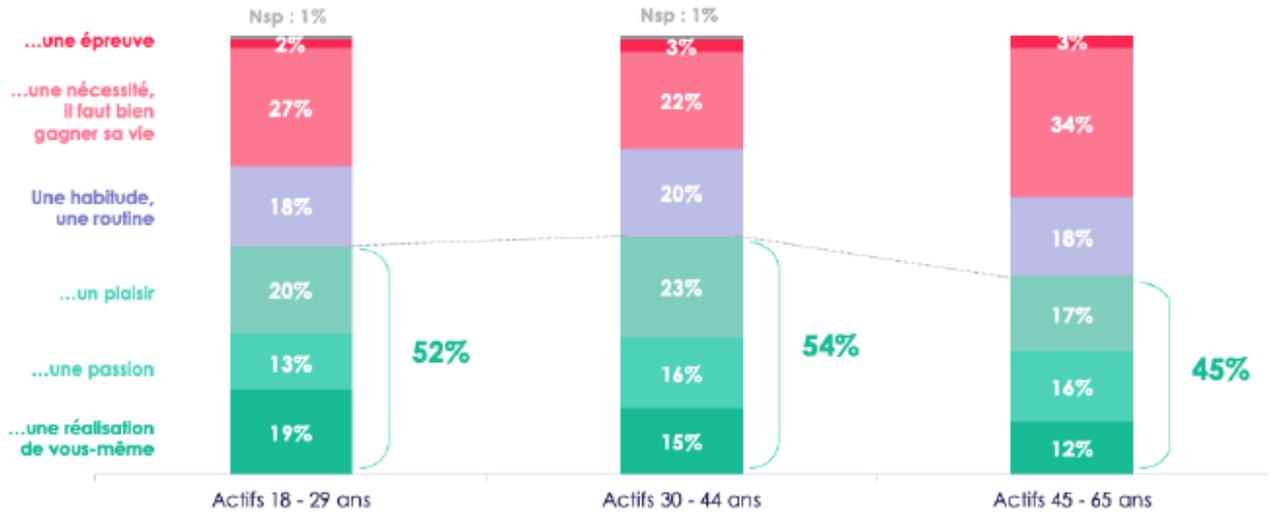
Actuellement, diriez-vous que dans votre vie en général, votre travail... ?



Base : Actifs en emploi  
Source : Apéc - Terra Nova, 2023

Ainsi, 52% des jeunes actifs interrogés vivent leur travail comme quelque chose de positif, alors qu'ils ne sont plus que 45% parmi les 45-65 ans.

> Vous vivez d'abord votre travail comme... ?



Base : Actifs en emploi  
Source : Apec – Terra Nova, 2023

Enfin, si les jeunes n'avaient pas besoin de travailler, 80% le ferait quand même... chiffre qui tombe à 62% pour les 45-65 ans.

Si vous n'aviez pas besoin de travailler pour subvenir à vos besoins, que feriez-vous ?

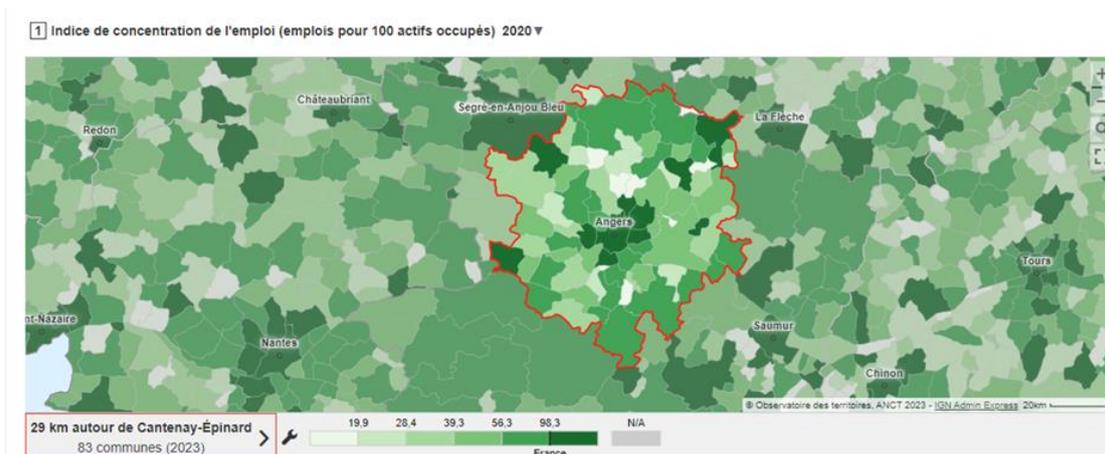


Base : Actifs (hors chômeurs n'ayant jamais travaillé)  
Source : Apec – Terra Nova, 2023

### c. Les intentions d'embauche sur le territoire de la MLA

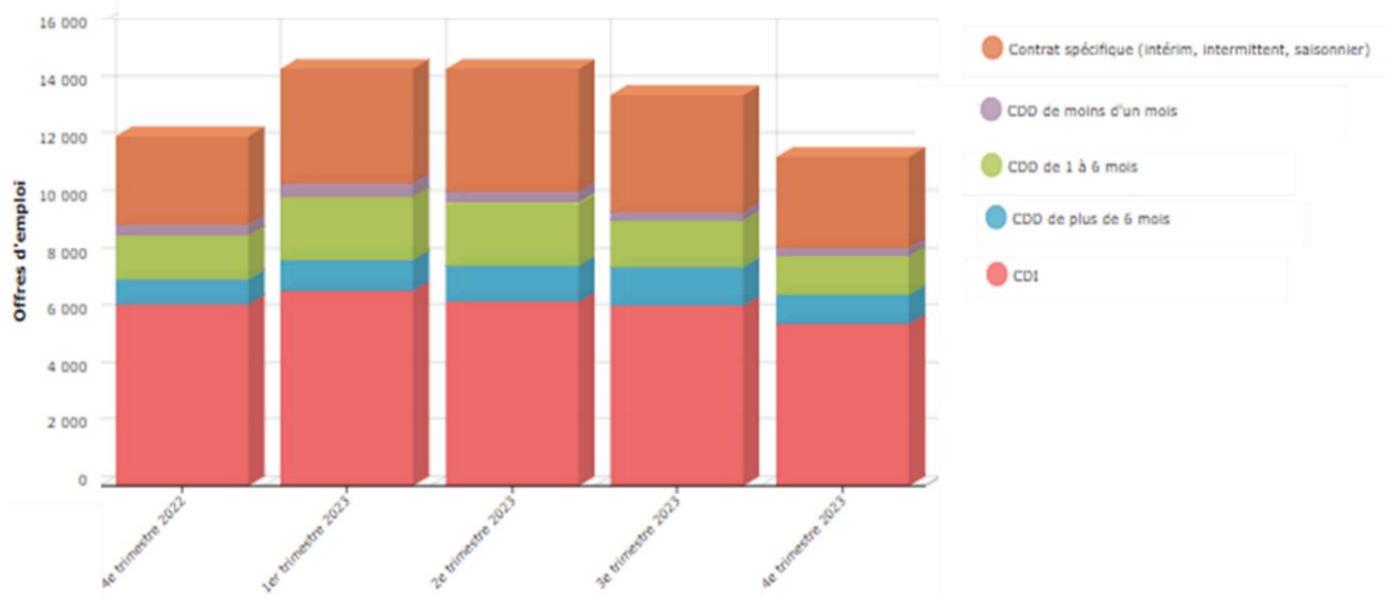
Depuis 2018, et malgré la crise sanitaire de 2020, la France connaît une reprise économique certaine, qui entraîne une hausse importante du nombre de recrutements. On est ainsi passé dans une phase de multiplication des besoins des entreprises, facilitant ainsi l'insertion professionnelle et la recherche d'emploi des demandeurs. En Mission Locale, cela a pu se traduire par une légère modification des profils accompagnés. Les plus proches de l'emploi, diplômés et n'ayant que peu de freins, ont pu profiter de cette embellie économique pour trouver en toute autonomie un travail, souvent pérenne, et pour certains même choisir l'emploi qui correspondait le plus à leurs besoins ou envies. Ils ont ainsi moins fréquenté les services proposés par les Missions Locales. Pour autant, le marché de l'emploi est resté fermé pour les plus précaires, et pour les plus en difficultés à mener seuls des démarches vers l'entreprise. Comme nous allons le montrer dans cette partie, si l'année 2024 montre un certain ralentissement de cette reprise économique, elle va continuer à permettre au plus grand nombre d'accéder à un marché de l'emploi qui reste très ouvert et favorable aux recrutements. Le territoire couvert par la MLA, on prendra ici fréquemment le département du Maine-et-Loire comme échelle, est dans la moyenne nationale et correspond bien à cette photographie plutôt positive en terme économique. Ainsi, il s'agit bien ici de faire profiter aux jeunes accompagnés à la MLA de cette conjoncture, en multipliant les mises en relation avec les entreprises qui recrutent, en préparant au mieux les candidats les plus éloignés, et en s'attachant à lever les freins, qu'ils soient liés à la mobilité, la santé, au logement, rencontrés par les publics accueillis. La part importante des métiers dits « saisonniers » est aussi une donnée à prendre en compte, notamment dans la construction d'un parcours d'insertion dont l'objectif reste l'accès à un emploi pérenne.

Avant de se projeter sur ce que sera l'année 2024, on peut s'intéresser à deux données qui permettent de prendre la température de l'emploi sur un territoire. La première est la notion de concentration de l'emploi. Le taux de concentration de l'emploi est égal au nombre d'emplois occupés dans une zone pour 100 actifs résidant dans la zone et ayant un emploi. Dans un pôle attractif (taux supérieur à 100 %), le nombre d'emplois est supérieur à celui de ses actifs occupés. En France, en 2020, ce taux de concentration était de 98,3%. Pour le territoire de la MLA, on trouve un chiffre de 101,6%, ce qui fait de notre territoire un pôle d'emplois attractif.



La deuxième notion est celle des offres collectées par France Travail (alors Pôle Emploi) et les types de contrat alors proposés. On peut ainsi voir qu'entre fin 2022 et fin 2023, le nombre d'offres restent importants, souvent plus de 12000 par trimestre, et que la part des CDI restent majoritaires. Comme nous le verrons plus loin, la part des emplois saisonniers (ici appelés contrat spécifique) est aussi un marqueur de notre territoire.

: Offres collectées par Type de contrat détaillé - Département : Maine-et-Loire 49



# LES INTENTIONS D'EMBAUCHE EN 2024

MAINE-ET-LOIRE



**43 729** PROJETS DE RECRUTEMENT en 2024



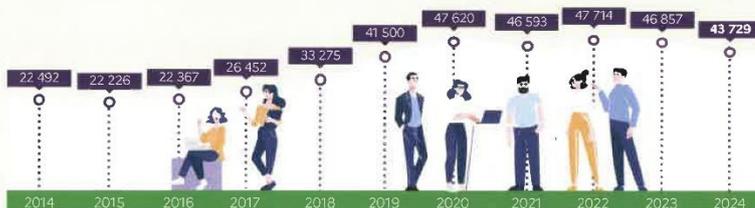
**62%** de projets de recrutement pérennes

**1 établissement sur 3** envisage de recruter



**MALGRÉ UNE TENDANCE À LA BAISSÉ, DES INTENTIONS D'EMBAUCHE À UN HAUT NIVEAU EN 2024**

Évolution du nombre de projets de recrutement



**LES PROJETS DE RECRUTEMENT PAR SECTEUR ET PAR MÉTIER**

**+5,0 % sur un an** pour les projets saisonniers

Répartition des projets par secteur d'activité



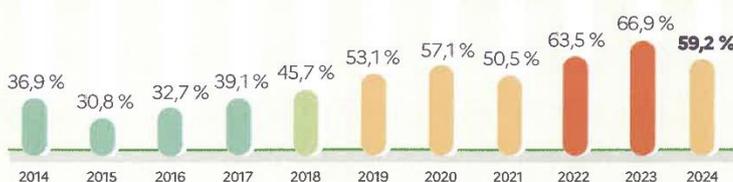
**Le top 12 des métiers les plus recherchés en emploi permanent**

- Aides-soignants
- Agents d'entretien de locaux
- Artistes (musique, danse, spectacle)
- Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés
- Employés de libre-service
- Jardiniers des espaces verts et naturels
- Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- Serveurs de cafés restaurants
- Agriculteurs
- Ouvriers mécaniciens de véhicules
- Vendeurs en produits alimentaires
- Viticulteurs, arboriculteurs



**UNE DÉTENTE SUR LES TENSIONS DE RECRUTEMENT, MAIS UN NIVEAU TOUJOURS ÉLEVÉ**

Part de recrutements jugés "difficiles" par les entreprises



France Travail - Crédoc, Enquête "Besoins en Main-d'Œuvre" 2024

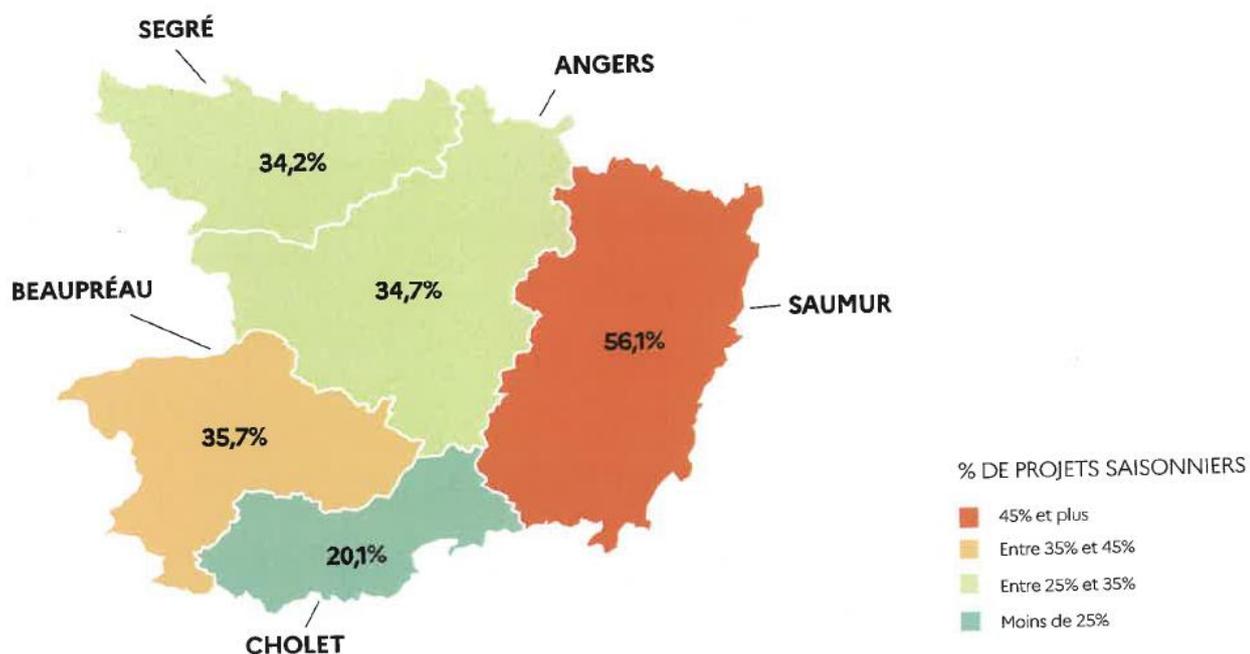
19 400 établissements ont été interrogés dans le cadre de cette enquête annuelle, par voie postale, web ou téléphonique. 4 500 réponses ont été collectées et exploitées pour le Maine-et-Loire.

L'infographie est disponible sur [www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr](http://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr)

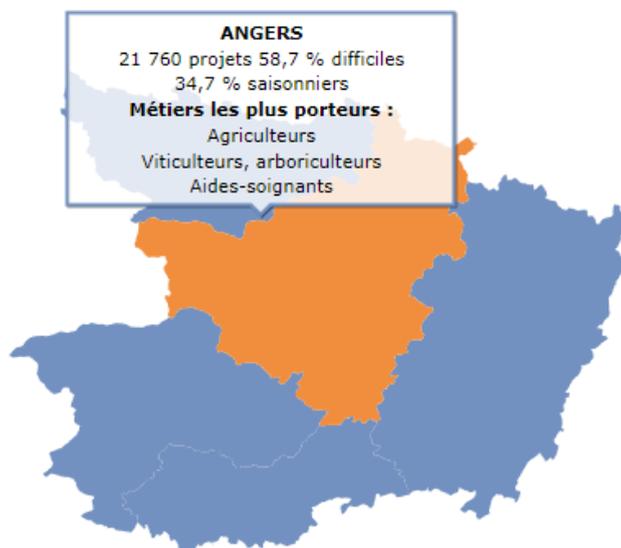
En Maine-et-Loire, le nombre de projet de recrutement pour l'année 2024 est en baisse par rapport à 2023 (-6,5%) mais reste important avec plus de 43 000 intentions d'embauche. Ils touchent de très nombreuses entreprises, puisque 1/3 des établissements prévoit un recrutement sur l'année, et pour 62% de ces recrutements, il s'agira de postes pérennes. Pour autant, les projets saisonniers sont en augmentation de 5% par rapport à 2023. Les métiers liés au service représentent la moitié des postes proposés, et ceux de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire 1/4. La très forte représentation de ces secteurs d'activité tend à amener la MLA à travailler à faire connaître ces métiers auprès des jeunes qu'elles accompagnent. Près de 60% de ces recrutements sont jugés difficiles par les entreprises, ce qui montre une fois de plus les besoins du monde économique, et met en avant l'importance de proposer des candidats formés, préparés, et bien au fait des réalités de ces métiers auprès de nos partenaires entreprises.

Si on regarde dans le détail cette question des emplois saisonniers, on peut remarquer que le territoire autour d'Angers est bien moins touché que d'autres parties du département par cette concentration d'emplois non pérennes. En effet, seuls 34,7% des projets d'embauche sont saisonniers, contre 56,1% par exemple sur le saumurois.

#### PART DES PROJETS SAISONNIERS

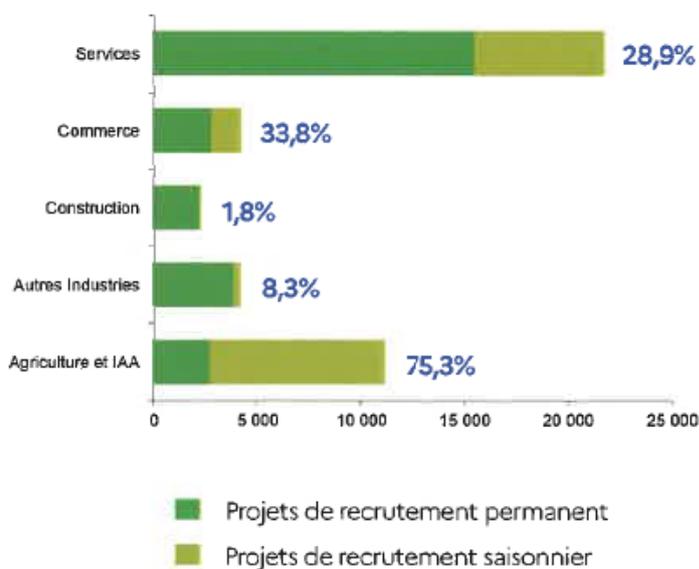


Le bassin d'emploi angevin représente à lui seul près de la moitié des embauches prévus, avec comme métiers les plus porteurs ceux de la filière agricole, souvent liés à de l'emploi saisonnier.



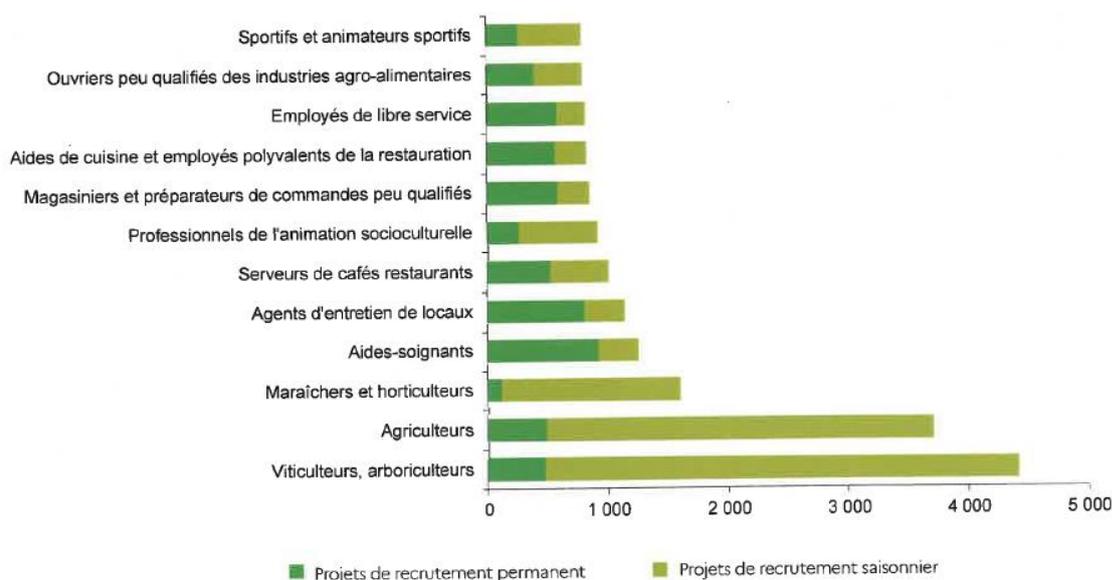
Cette part des projets saisonniers est différente selon les secteurs d'activité, avec comme dit précisément une part très importante sur les métiers agricoles et de l'industrie agro-alimentaire (plus de 75%), mais aussi non négligeable en ce qui concerne les métiers du service (près de 29%).

### PART DES PROJETS SAISONNIERS



Si on regarde dans le détail les 12 métiers les plus recherchés, on peut constater qu'une part importante ne nécessite pas une forte qualification ou un haut niveau d'étude. Encore une fois, on peut voir à quel point certains sont marqués par une très forte saisonnalité, et en plus de l'agriculture, le secteur de l'animation est lui aussi très impacté par cette donnée.

#### LES 12 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS



\*

Ainsi, plusieurs éléments ressortent de ce diagnostic sur les questions de l'emploi. Tout d'abord, le travail est une valeur qui continue à compter pour les jeunes, malgré les idées reçues nombreuses en la matière. Ils ont en une image positive, et veulent y trouver du sens, et une autre manière d'avoir une vie sociale. Ensuite, le territoire concerné par la MLA présente des données importantes à connaître pour accompagner au mieux les publics vers l'emploi :

Les chiffres du chômage des jeunes est plus bas que sur le territoire national, mais plus élevés que sur le reste de la Région.

La conjoncture économique en 2024 reste favorable aux recrutements, même si ces derniers connaissent une légère baisse par rapport à 2023.

Les besoins en main d'œuvre sont ciblés sur certains secteurs, la moitié sur les services, ¼ sur l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire.

Plus d'1/3 de ces besoins sont sur des emplois dits saisonniers.

La majeure partie des recrutements sur le territoire ne nécessitent pas un niveau d'étude post BAC.

## 4 - Données et besoins par thématique

Dans cette partie, nous allons nous intéresser aux différentes thématiques qui forment, avec l'emploi vu dans la partie précédente, le maillage complet de l'accompagnement global. Ces thématiques sont nombreuses, et l'exercice qui consiste à les nommer de manière exhaustive est trop complexe, puisque tous les domaines de la vie d'un jeune peuvent être traités au cours d'un accompagnement. On préférera se risquer à un regroupement et une classification, qui rendra bien compte pour autant du caractère holistique de cet accompagnement. Il s'agira alors de croiser les besoins exprimés par les jeunes et observés par les professionnels pour chacune de ces thématiques, avec ce que propose en la matière le territoire de la MLA.

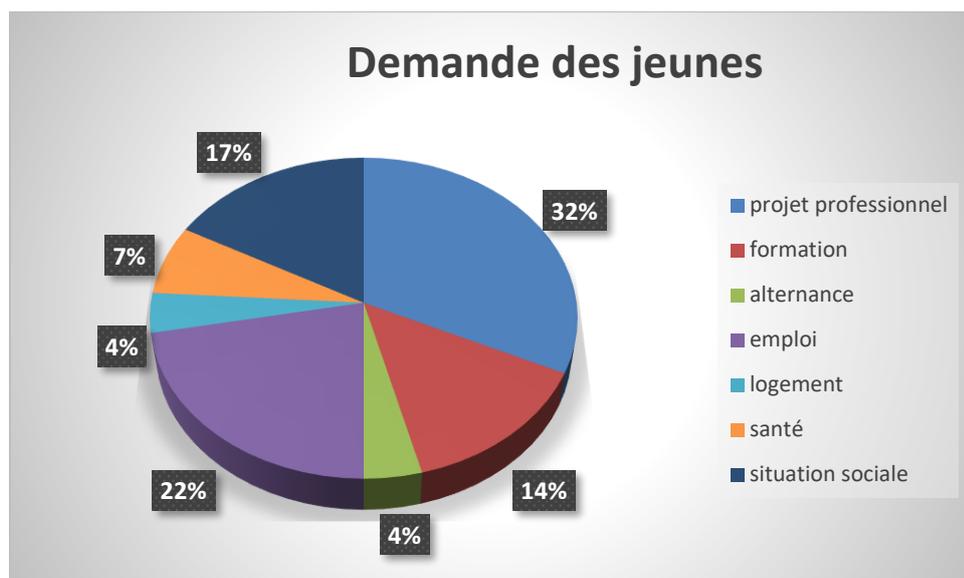
### a. Les demandes et propositions dans l'activité de la Mission Locale Angevine

L'activité des Missions Locales est entièrement reportée sur un système d'information appelé IMILO, qui permet de rendre compte, organiser et piloter. Chacune des propositions qui sont faites auprès des jeunes est ainsi reportée sur ce logiciel, qui les organise par thèmes. On retrouve ainsi 7 thèmes sur IMILO : Le projet professionnel, la formation, l'accès à l'emploi, la citoyenneté, le logement, la santé, et le trio loisirs/sport/culture.

De la même façon, les demandes de jeunes sont classées en 7 thèmes, proches mais pas totalement identiques des thèmes des propositions, qui sont : le projet professionnel, la formation, l'alternance, l'emploi, le logement, la santé, et la situation sociale. Les demandes ne sont pas, à la différence des propositions, systématiquement saisies sur le système d'information. Les informations recueillies sont donc partielles, mais restent proches de ce que pourrait être les demandes généralisées des jeunes accompagnés.

Ces deux items, proposition et demande, permettent de voir de manière précise sur quels champs la Mission Locale est sollicitée et sur lesquels elle intervient auprès des jeunes. Ils permettent aussi d'être une photographie de l'accompagnement global proposé en Mission Locale, et ainsi de montrer que si la question de l'insertion professionnelle est centrale dans le travail mené au quotidien par les conseillers, celles autour de l'insertion sociale sont loin d'être anodines.

## La demande des jeunes

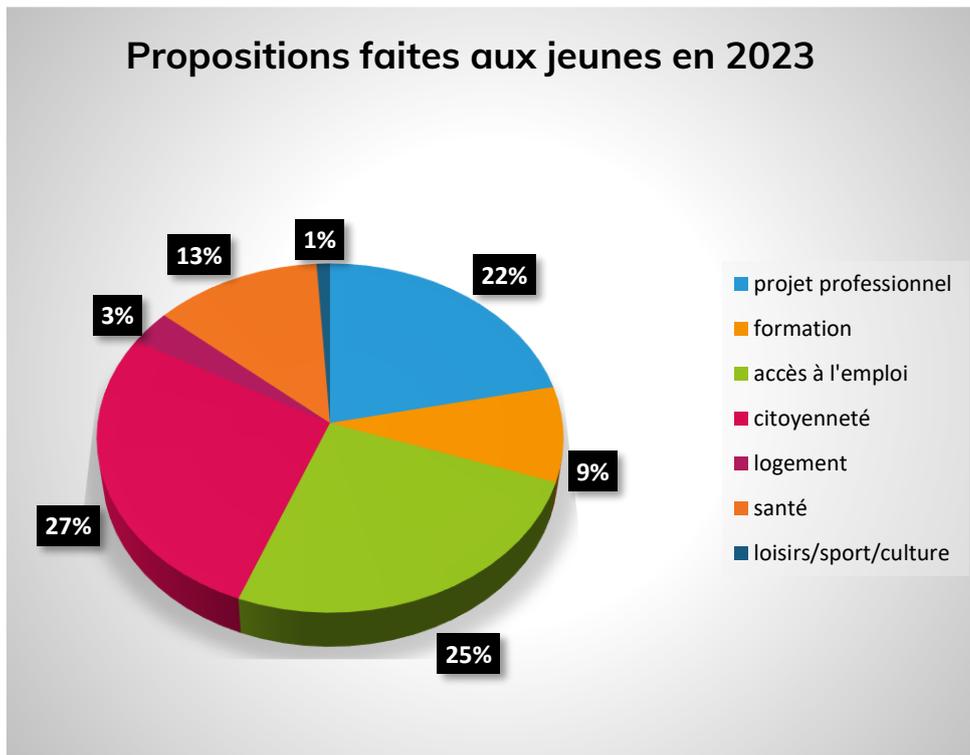


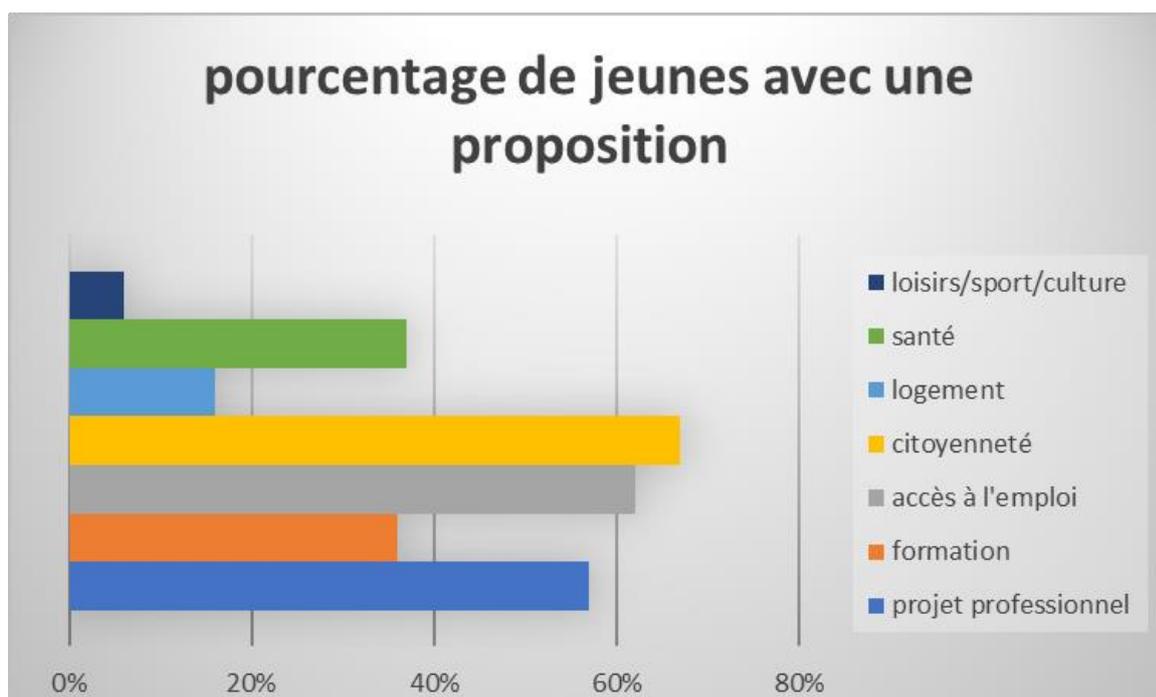
La classification des demandes des jeunes propose deux entrées distinctes : ce qui a trait à l'insertion sociale (santé, logement, situation sociale), et à l'insertion professionnelle (projet professionnel, formation, alternance, emploi). Si on suit ce découpage, 78% des demandes des jeunes sont en lien avec l'insertion professionnelle. Pour être plus précis, la première des demandes concerne le projet professionnel pour près d'1/3 des demandes totales, suivi par l'emploi avec 22%. On voit bien ici que 8 fois sur 10, les jeunes accompagnés sont avant tout en attente de solutions liées à l'accès à l'emploi, que ce soit par le biais du travail sur le projet, l'accès à la formation ou à l'alternance. Cela montre aussi l'importance pour les professionnels de la Mission Locale de prendre en compte ce besoin, sans pour autant se détacher d'un accompagnement sur des dimensions plus sociales, que beaucoup de jeunes décorrèlent de leur situation professionnelle, alors qu'elles sont souvent des freins certains à leur accession à un emploi.

### Les propositions provenant des conseillers

Les propositions formulées par les professionnels de la Mission Locale peuvent être de simples informations et conseils, des mises en relations avec des partenaires, des demandes d'aides financières et des intermédiations entre le jeune et un partenaire. Elles sont systématiquement rattachées à un thème et se font au fil de l'accompagnement, plusieurs propositions pouvant être faites à chaque rendez-vous.

Le graphique suivant, reprenant les propositions faites en 2023 à la MLA, montre que le thème qui est le plus souvent proposé aux jeunes est celui de la citoyenneté, devançant l'accès à l'emploi et le projet professionnel, tous les trois à plus de 20%. Les années précédentes, le thème le plus proposé aux jeunes a toujours été l'accès à l'emploi, 2023 étant la première année où le thème de la citoyenneté est ressorti en premier. Cela s'explique par un besoin plus important constaté par les conseillers d'accompagner les jeunes sur des démarches liées à l'accompagnement social, à l'accès aux droits, à la mobilité, mais aussi à la remobilisation, c'est-à-dire à des actions permettant à des jeunes en manque de confiance de se raccrocher, de se redynamiser, de réactiver leurs ressources, voire de se resocialiser. Si on reprend le découpage accompagnement social et accompagnement emploi, 56% des propositions ont traités à l'insertion professionnelle (projet professionnel, accès à l'emploi, formation), et 44% à l'insertion sociale (citoyenneté, logement, santé, loisirs/sport/culture). Au global, les propositions liées à l'emploi restent donc majoritaires, mais la montée en charge des propositions « sociales » montre bien que les besoins du public dans ce domaine sont de plus en plus prégnants, et que la MLA doit être en mesure de construire une offre de service en interne et auprès de ces partenaires pour répondre à ce besoin.





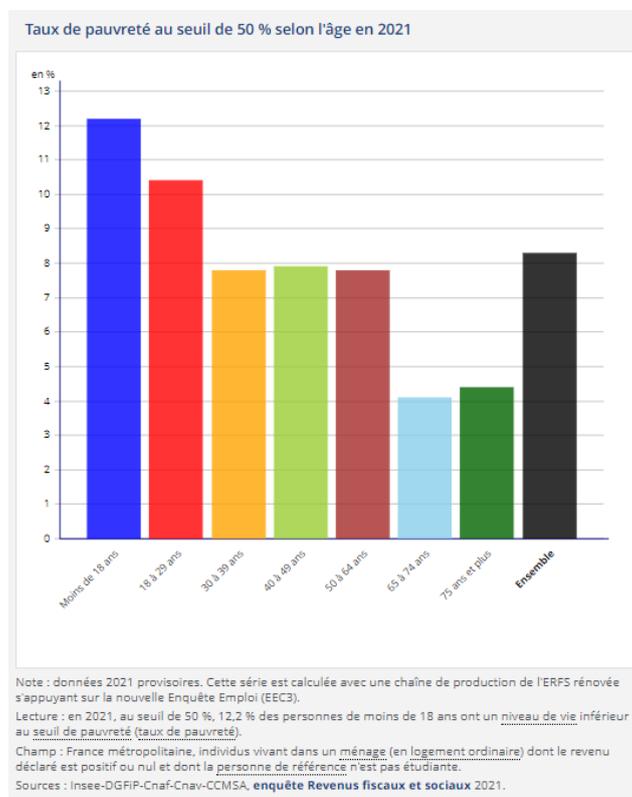
Si on s'intéresse au pourcentage de jeunes pour lesquels au moins une proposition en lien avec un thème a été formulée par leur conseiller Mission Locale, on se rend compte que 67% des jeunes ont eu au moins une proposition en lien avec la citoyenneté, contre – seulement – 62% pour l'accès à l'emploi. Cela signifie que pour près de 40% des jeunes accompagnés, la question de l'emploi n'a pas été traitée directement, sans doute car leur demande, ou leur parcours, ne le permettait pas. Bien évidemment, on peut imaginer que pour leur grande majorité, ils ont eu des propositions en lien avec leur projet professionnel (57% des jeunes) ou la formation (36% des jeunes), mais ce chiffre montre un peu plus que l'accompagnement proposé en Mission Locale possède bien une dimension globale, et que l'emploi reste une finalité, sur un chemin largement occupé par la levée de freins périphériques. Un chiffre est particulièrement parlant pour démontrer un peu plus cette situation, celui du pourcentage de jeunes concerné par une proposition liée à la santé : plus de 36%, soit plus d'1 jeune sur 3, se sont vu proposer un service en lien avec la santé. On peut ici préciser qu'il peut s'agir autant de santé physique que de santé mentale, cette dernière étant, comme nous le verrons plus loin, une vraie problématique repérée des publics accompagnés à la MLA.

## b. Conditions de vie, ressources

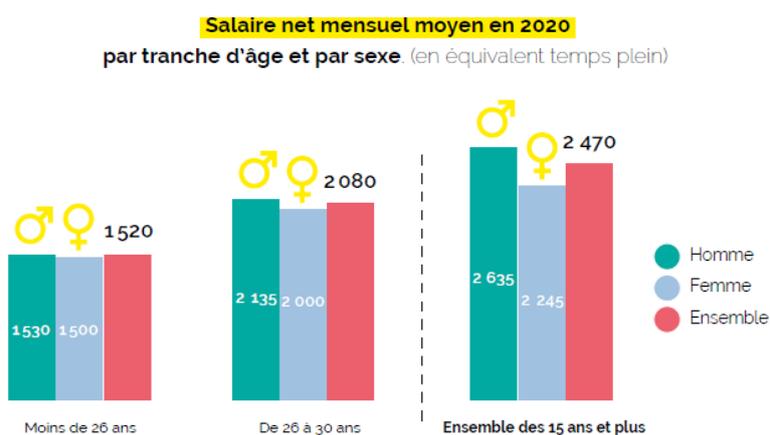
En France, 1 400 000 jeunes de 18-24 ans (soit 26%) vivent sous le seuil de pauvreté selon les données de 2014 récoltées par la Drees et l'Insee. Parmi les 5,2 millions de personnes situées sous le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian, près d'un tiers est composé d'enfants et d'adolescents en 2019. La moitié des personnes pauvres ont moins de trente ans. La pauvreté touche en premier lieu les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (18-29 ans) dont plus d'un sur dix est pauvre.

Cette population pauvre et jeune est constituée de deux grands ensembles très différents. D'un côté, de jeunes adultes, souvent en difficulté d'insertion sur le marché du travail et, de

l'autre, des enfants qui subissent la pauvreté de leurs parents. Le taux de pauvreté est maximal entre 18 et 29 ans du fait de l'ampleur du chômage des jeunes, de leurs bas salaires et de la précarité de l'emploi. Cette tranche d'âge est aussi la moins bien couverte par la protection sociale, tout du moins les moins de 25 ans sans ressources, qui restent exclus du droit au RSA.



Même lorsque les jeunes travaillent, leurs revenus sont largement plus bas que la moyenne, puisqu'une personne de moins de 26 ans gagne en 2020 62,5% de moins que l'ensemble des salariés de 15 ans et plus.



Lecture : Le salaire net mensuel moyen pour un homme de moins de 26 ans est de 1530 euros en 2020.

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation, apprentis et stagiaires, hors salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.  
Source : INSEE, bases tous salariés.

**Privations matérielles des ménages** dont la personne de référence a entre 16 et 29 ans. (en %)

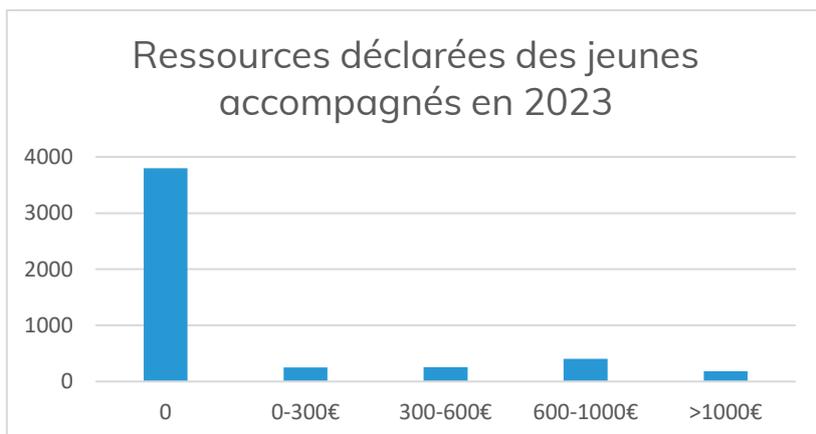


● De 16 à 29 ans ● Ensemble des personnes âgées de 16 ans ou plus

**Lecture :** En 2021, 13,2 % des ménages dont la personne de référence est âgée de 16 à 29 ans déclarent avoir des impayés de mensualités d'emprunts, de loyer ou de factures d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone

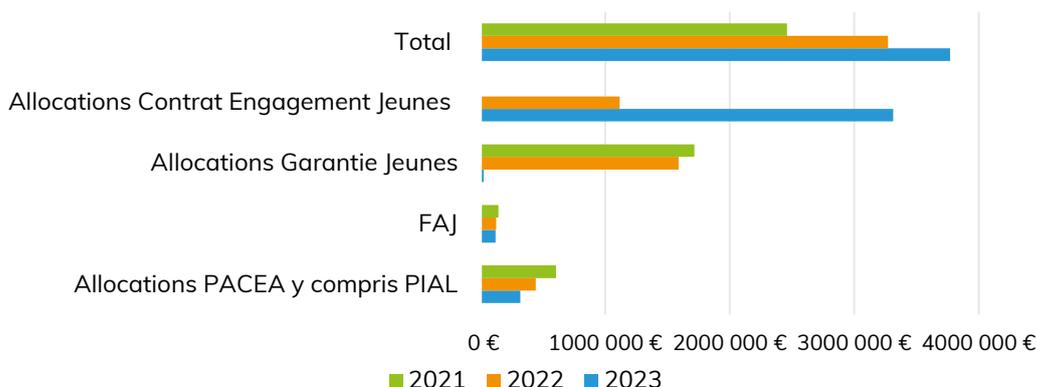
**Champ :** Ensemble des personnes âgées de 16 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.  
**Source :** INSEE, SRCV-Silc.

La MLA interroge chaque jeune au cours d'un premier accueil sur ses ressources. Ainsi, en 2023, près de 78% des jeunes accompagnés ont déclaré n'avoir aucune ressource.



Pour répondre à ce besoin évident d'être soutenu financièrement, et notamment pour ceux qui ne peuvent bénéficier d'un soutien familial, la Mission Locale peut mobiliser l'ensemble du droit commun disponible, ainsi que des aides plus locales. Depuis quelques années, les dispositifs proposés par les Missions Locales aux publics qu'elles accompagnent contiennent une partie d'aides financières, plus ou moins fixes selon le dispositif. On peut citer historiquement le PACEA, avec une allocation mensuelle possible sur certaines conditions, et limitée à 3500€ par an et par jeune, mais avec une logique d'enveloppe allouée par Mission Locale ne permettant de couvrir l'ensemble des besoins. Pour exemple, en 2023, les allocations mensuelles ne dépassaient pas les 100€, n'étaient pas versées tous les mois, et ne concernaient pas tous les jeunes entrés dans le dispositif. Les dispositifs qui ont plus largement permis d'apporter une allocation aux jeunes ont commencé avec la Garantie Jeune généralisée en 2017, puis devenue le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) en 2022. Ce dispositif, d'une durée maximum de 18 mois, permet à son signataire de bénéficier d'une allocation mensuelle maximum de 528€, avec une série de devoirs à respecter. Par le biais de ce nouveau dispositif, les aides aux jeunes sont en constante augmentation depuis 2017. En 2023, près de 900 jeunes ont été concernés par un CEJ, et 3 790 793€ ont été perçus par des jeunes de la MLA.

### Principales aides financières auprès des jeunes



En 2024, l'enveloppe financière liée au PACEA sera en baisse de XXX par rapport à 2023, et 930 CEJ pourront être signés.

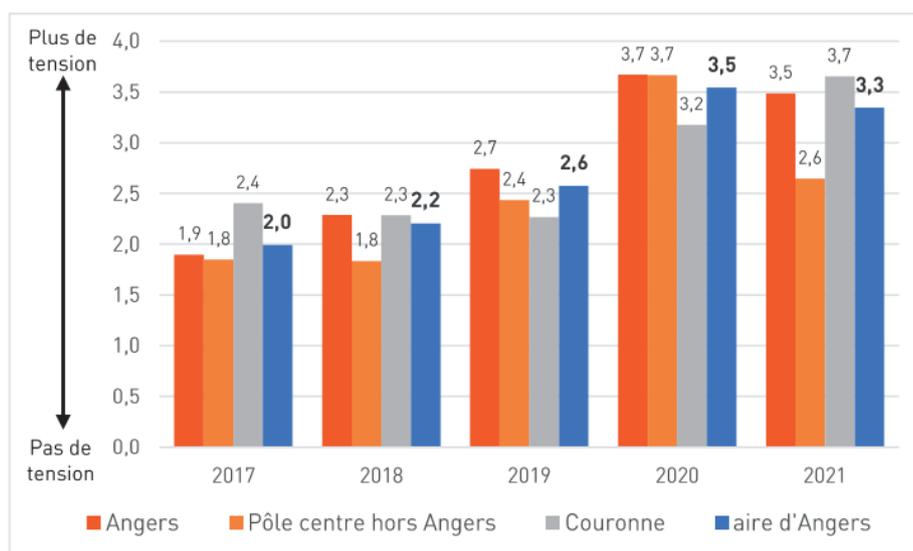
## c. Logement

La crise du logement se donne particulièrement à voir au travers de ce que l'on nomme en statistiques le « taux d'effort ». Il s'agit du pourcentage du revenu des ménages consacré à l'habitation principale. Chez les jeunes ménages locataires de moins de trente ans, il atteindrait plus de 60 % en 2023 selon un rapport d'information de l'Assemblée nationale alors qu'il est en moyenne de 23 % pour l'ensemble de la population.

La ville d'Angers, du fait de son nombre important d'étudiants, figure dans le top 10 national des villes dans lesquelles la tension locative sur les logements étudiants est la plus forte. On pourrait penser que cette situation ne concerne pas directement les jeunes suivis par la Mission Locale, puisqu'ils ne sont par définition plus étudiants. Cependant, l'accès à un logement autonome des jeunes suivis à la MLA rentrent en concurrence dans ce marché à l'accession d'un premier logement, qui ne fait que monter les prix et réduire le champ des possibles. La décohabitation est ainsi un des principaux problèmes des jeunes vivant chez leurs parents, alors qu'il est vu comme la finalité de l'accès à l'autonomie pour de nombreux jeunes. Pour ceux étant dans une situation précaire vis-à-vis du logement, logés par des proches ou des amis, au sein d'un hébergement d'urgence, voire en situation d'errance, la solution semble très lointaine, et laisse l'impression aux professionnels de la Mission Locale d'être souvent totalement démunis.

Pour rendre compte de la situation du logement, nous pouvons en premier lieu nous arrêter sur la pression locative sociale, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de demandes de logement et le nombre d'attribution. Comme le montre le graphique suivant, il existe plus de 3 demandeurs pour un logement social sur l'aire urbaine d'Angers (81 communes autour d'Angers, à peu près le territoire de la MLA).

### Evolution 2017-2021 de la pression locative sociale par territoire de l'aire urbaine d'Angers



Source : CREHA Ouest, Fichier de la demande locative sociale du Maine-et-Loire (rapport entre le nombre de demandes externes et le nombre d'attributions externes).

Aide de lecture : En 2021, on compte 3,3 demandes pour une attribution dans l'aire d'Angers (hors mutations dans le parc social).

Ainsi, le délai moyen pour accéder à un logement social est en moyenne supérieur à un an, quel que soit le territoire observé. En effet, même si de nombreux chantiers de construction sont prévus, ils tardent à être disponibles, et surtout, la mobilité ne cesse de chuter année après année. Cela peut s'expliquer par la hausse constante des prix qui permet de moins en moins aux ménages de s'inscrire dans un parcours résidentiel.

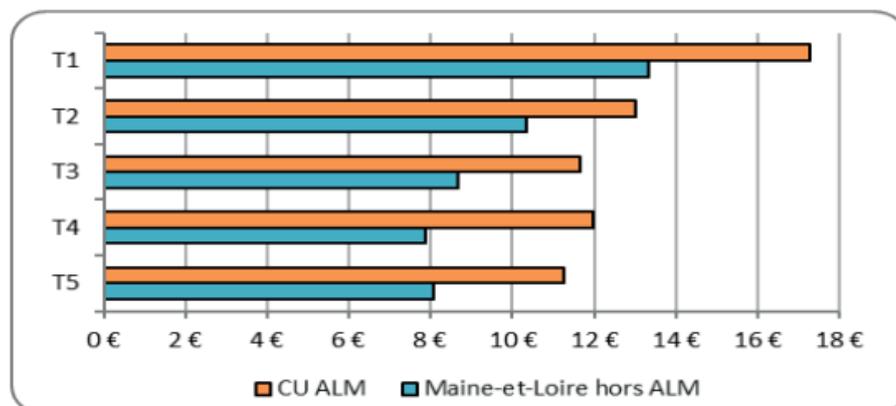
### Evolution 2017-2021 du délai moyen pour l'obtention d'un logement locatif social par territoire (mois)

Territoires	2017	2021
Angers	9,1	12,1
Reste Pôle centre	10,0	16,1
Couronne	11,3	12,4
<b>Aire d'attraction d'Angers</b>	<b>9,7</b>	<b>13,1</b>
CU Angers Loire Métropole	9,7	13,3
CC Loire Layon Aubance	9,3	12,8
CC Anjou Loir et Sarthe	9,1	10,5
<b>Pôle métropolitain Loire Angers</b>	<b>9,6</b>	<b>13,2</b>
<b>Département Maine-et-Loire</b>	<b>8,9</b>	<b>12,1</b>

Source : CREHA Ouest, Fichier de la demande locative sociale du Maine-et-Loire.

La situation dans le logement privé n'est pas plus accessible. Tout d'abord, la hausse des loyers est importante, avec des augmentations entre 3 et 5% chaque année depuis 2019. La moyenne sur Angers Loire Métropole atteint 13,2€/m<sup>2</sup>, alors qu'elle est de 9,5€/m<sup>2</sup> sur le reste du département. Plus les surfaces sont petites, plus le prix au mètre carré est important, impactant forcément les jeunes, qui recherchent le plus souvent une petite surface lors de leur première décohabitation.

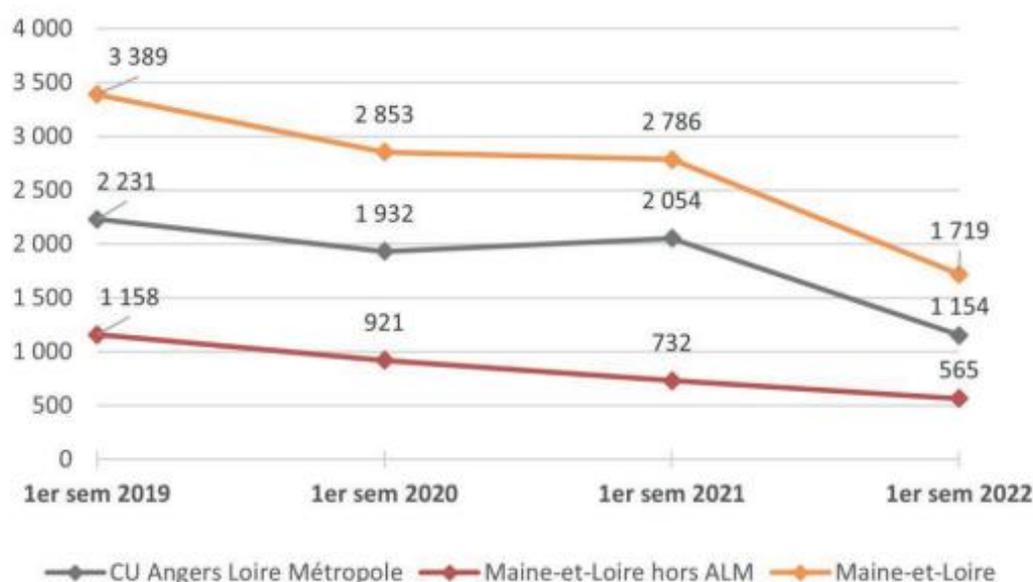
### Loyers moyens en €/m<sup>2</sup> de surface habitable des appartements proposés à la location au 1<sup>er</sup> semestre 2022 (1 350 annonces en Maine-et-Loire)



Source : DREAL Pays de la Loire - SICLOP.

Enfin, le nombre d'annonces immobilières est aussi en baisse, entraînant un effet ciseau pour les personnes en recherche. Encore une fois, les jeunes cherchant à accéder à l'autonomie se retrouvent en concurrence avec de nombreux étudiants arrivant chaque année sur le territoire pour suivre leurs études, notamment à Angers, et qui peuvent profiter d'aides familiales pour répondre aux exigences des propriétaires qui mettent leurs biens en location.

### Evolution semestrielle du nombre d'annonces immobilières en locatif privé (du 1<sup>er</sup> semestre 2019 au 1<sup>er</sup> semestre 2022) par territoire

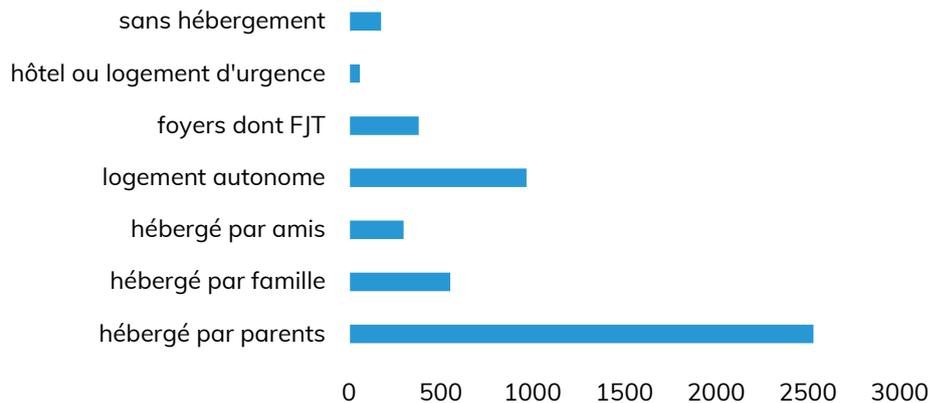


Source : DREAL Pays de la Loire - SICLOP<sup>(1)</sup>

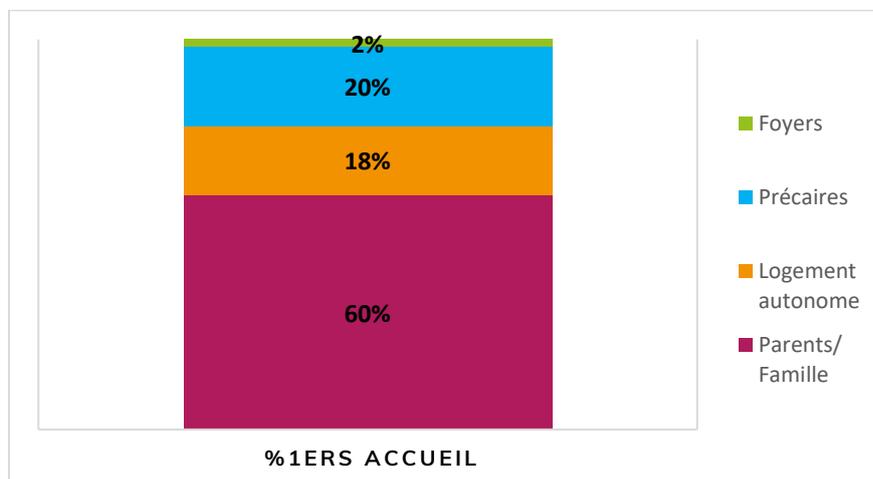
On peut retrouver cette difficulté dans les chiffres provenant des jeunes accompagnés à la Mission Locale, qui ne reflètent qu'une partie du problème, puisqu'ils ne s'appuient que sur ce qui a pu être saisi dans le système d'information IMILO, sans rentrer dans le détail précis de chaque situation. Pour la majorité d'entre eux, 51%, ils sont encore hébergés par leurs parents. Sans que cela ne garantisse une absence de précarité, cette situation vis-à-vis du logement démontre avant tout une incapacité à faire autrement. 11% sont logés par de la famille, ce qui peut comporter une part de solidarité qui ne permet pas forcément de s'inscrire dans la durée. 19,5% des jeunes ont un logement autonome, ce qui reste un chiffre non négligeable, et renvoie nécessairement à une forme d'obligation de revenus. 7,5% sont dans un foyer, le plus souvent en Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT). Six FJT sont présents sur le territoire de la Mission Locale Angevine, dont 5 sur la ville d'Angers. C'est un outil très souvent utilisé par les conseillers de la MLA pour les jeunes accompagnés, mais ne peut être la seule solution pour les besoins importants rencontrés par les publics. Pour les 11% restant, la situation est considérée comme particulièrement précaire. Jeunes en errance réelle, logés par le 115 ou dans des résidences sociales, parfois chez des amis, cette problématique devient une priorité qui repousse toutes les autres, et qui empêche l'avancée d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, plus de 500 jeunes

accompagnés par la Mission Locale sont dans une situation préoccupante vis-à-vis du logement. Et comme nous venons de le voir, les solutions pérennes ne sont pas en nombre suffisant pour permettre à tous d'y accéder. La situation de l'hébergement d'urgence est elle-même une vraie problématique, entraînant une saturation des solutions.

### Situation des jeunes accompagnés vis à vis du logement



Si on regarde seulement la situation des jeunes accueillis pour la première fois en 2023 à la MLA, on constate malheureusement que ces situations précaires sont en forte augmentation. Ainsi, 20% des jeunes en premier accueil n'étaient ni en hébergement familial, ni en foyer, ni en logement autonome en 2023. Une étude plus précise, menée auprès des jeunes accompagnés sur l'antenne de la Roseraie en 2023 a fait ressortir que 31% d'entre eux se déclaraient dans une situation très précaire concernant leur logement.



### d. Mobilité

La question de la mobilité est multiple, et entraîne nécessairement la prise en compte de plusieurs dimensions. Tout d'abord, de quelle mobilité parle-t-on :

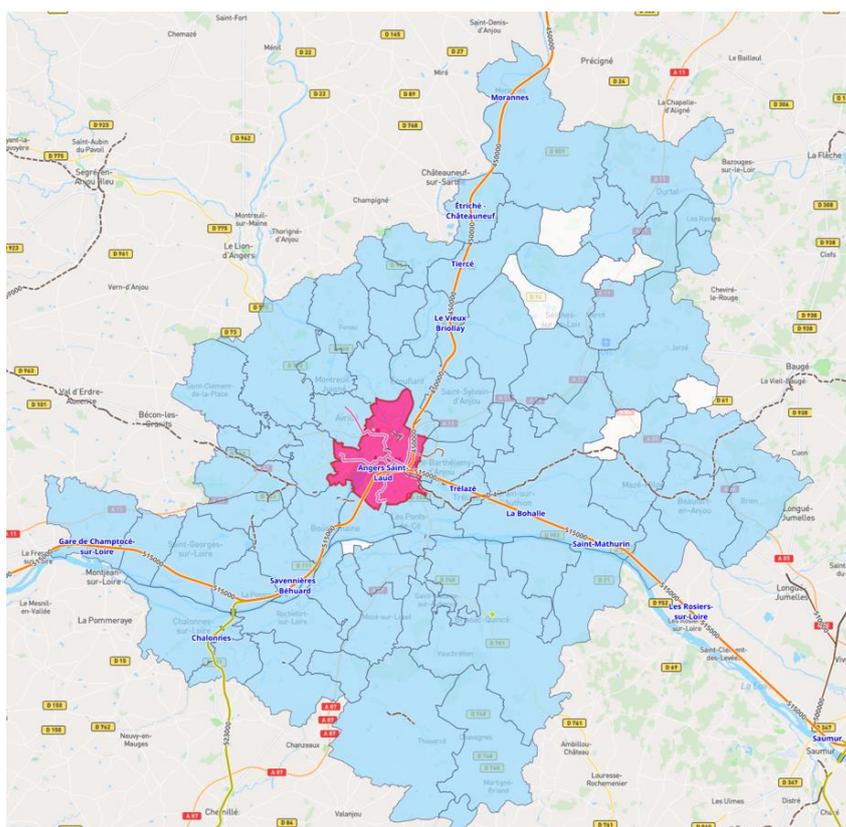
- De mobilité sociale, qui peut prendre la forme de mobilité professionnelle (changement de métier voire de secteur d'activité), intragénérationnelle (évolution dans l'échelle sociale connue par une personne au cours de sa vie) ou

intergénérationnelle (évolution dans l'échelle sociale d'une personne par rapport à ses parents), et qui correspond au fait de changer de position dans la société ;

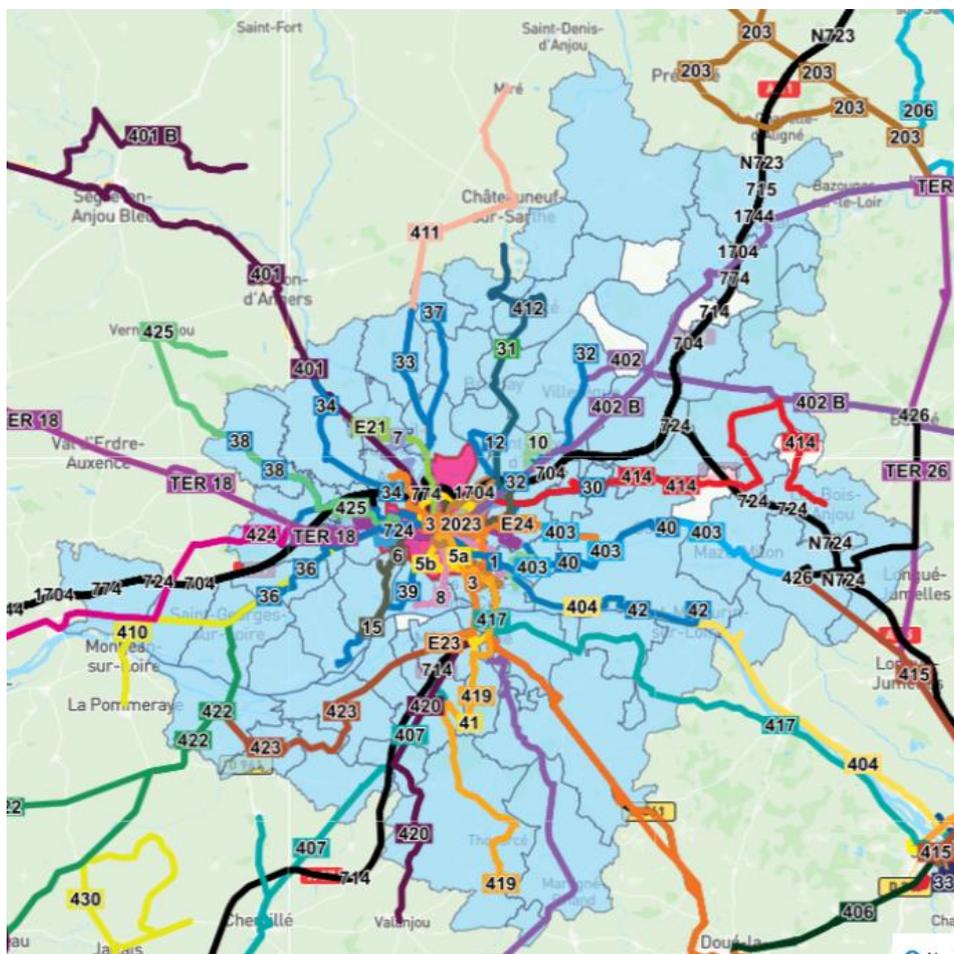
- De mobilité géographique, qui elle-même peut être résidentielle (un déménagement), pendulaire (les déplacements du quotidien, souvent liés aux trajets domicile/travail), et internationale (du fait de trajectoire migratoire ou d'un désir de vivre une expérience hors de ses frontières).

Les jeunes suivis en Mission Locale sont bien évidemment concernés par ces deux types de mobilité, mais nous laisserons dans cette partie la mobilité sociale de côté, même si elle peut être en soi une des raisons d'agir des Missions Locales. En termes de mobilité géographique, si les questions liées à la mobilité internationale apparaissent dans le parcours de certains jeunes, ce sont avant tout les déplacements du quotidien qui vont intéresser les jeunes accompagnés, et notamment leur capacité à se déplacer pour se former et pour travailler, voire pour leurs besoins du quotidien. Sur un territoire hétérogène comme celui de la MLA, la question de la mobilité du quotidien va prendre des formes très différentes, que le jeune habite au cœur de la métropole angevine, ou dans une commune rurale sans desserte de transports en commun, et que le travail disponible se situe au cœur des villes, comme pour le secteur du service, ou au contraire à la périphérie, comme pour l'industrie, la logistique ou l'agriculture.

Le territoire de la MLA présente donc des différences très importantes en ce qui concerne les transports disponibles. En effet, les transports en commun sont la première réponse possible à un problème de mobilité, qui peut faciliter l'insertion socioprofessionnelle sans avoir à engager des ressources importantes, comme le passage du Permis et l'achat d'un véhicule motorisé. Si on regarde les cartes de transports en commun disponibles, on se rend vite compte de l'hyper activité autour de la ville métropole, et la centralisation de tous les transports vers Angers. En termes d'accès aux services, à la culture, aux commerces, et à la formation, cette organisation est assurément une plus-value intéressante. Pour autant, certains territoires ne sont pas ou très peu desservis, et il est important de rappeler qu'une partie des emplois disponibles se situent en dehors de la ville d'Angers, notamment dans les domaines industriels et agricoles.



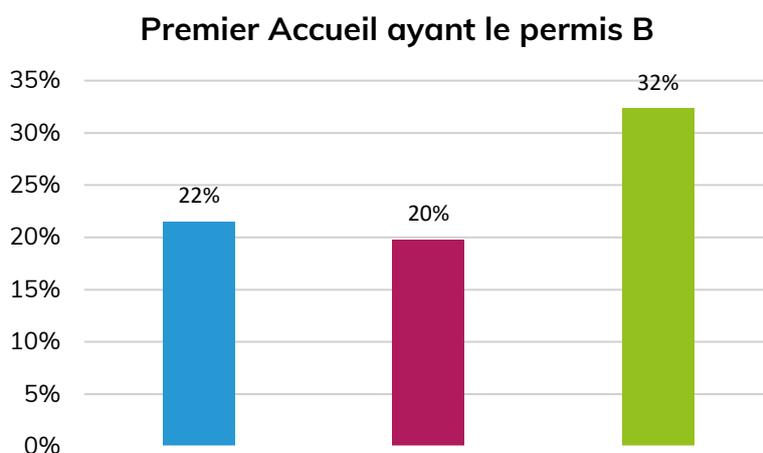
## Gares et réseaux ferrés sur le territoire de la MLA



Des aides à la mobilité existent pour les jeunes suivis à la MLA. On peut par exemple citer les différentes aides autour d'IRIGO, avec les tickets à tarif réduit, le tarif solidaire, les aides spécifiques du CCAS, mais aussi la carte MOBI pour le TER, et le FAJ Mobilité du Département. Différentes mesures existent aussi en ce qui concerne les deux roues, avec des aides au passage du Permis AM, des aides pour l'achat ou la location de vélos, et des aides plus généralisés comme ceux d'AMS ou d'AFODIL, partenaires centraux de la mobilité sur le territoire.

En 2023, 22% des jeunes accompagnés à la MLA ont le permis B. Le chiffre est identique quand on regarde uniquement les premiers accueils. Par contre, ce chiffre est très différent si on regarde l'origine géographique des jeunes. Sans surprise, les jeunes provenant des territoires ruraux sont eux près d'1/3 à avoir leur permis, tandis que les jeunes habitant ALM ne sont plus que 20%. Véritable marqueur social, le permis de conduire est aussi une clé de lecture du niveau social. Pour exemple, en 2023, seuls 9% des jeunes sous main de justice suivis à la Mission Locale Angevine étaient détenteur du Permis de conduire.

Des aides à l'obtention du Permis de conduire existent. On peut par exemple citer le Permis Citoyen du CCAS d'Angers, une aide spécifique aux habitants des QPV, le FAJ Permis du Département, ou le financement du Permis par le CPF.



## e. Santé

A première vue, les jeunes peuvent sembler en meilleure santé physique et mentale que le reste de la population en raison de leur jeune âge. Si cela est statistiquement vrai pour les questions de santé physique, les questions de bien-être et de santé mentale des jeunes préoccupent tout autant les professionnels de santé que les politiques, ainsi que l'accès aux droits de santé des jeunes adultes. Les questions de santé sont bien évidemment traitées par les conseillers de la Mission Locale, qui peuvent être un premier niveau pour repérer et orienter les publics. Pour bien faire la distinction, la Mission Locale peut directement se charger de prendre soin, mais elle ne peut proposer de soin. Les professionnels de la Mission Locale seront donc impliqués dans le care, et orienteront dans des situations nécessitant du cure.

Comme évoqué, la santé physique des jeunes est souvent bien meilleure que celle du reste de la population. Interrogé, les jeunes eux-mêmes sont 89% à s'estimer en bonne santé.

En 2021,

# 89 %

des 15-29 ans déclarent que leur **état de santé** en général est très bon ou bon dont...



34 %

estiment qu'il est **bon.**



55 %

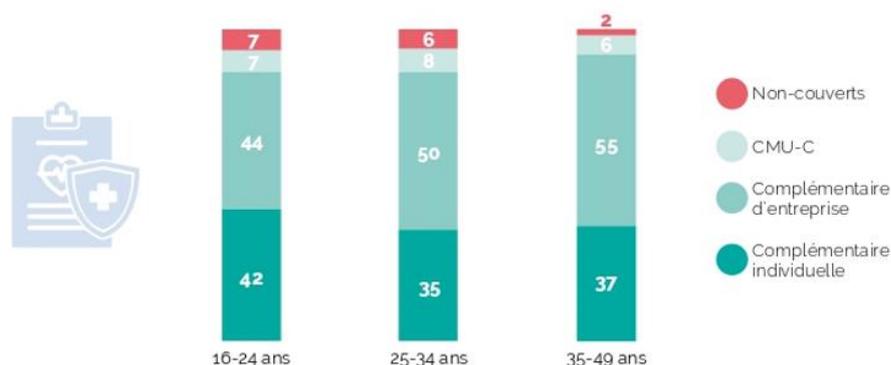
estiment qu'il est **très bon.**

Source : INSEE, SRCV-Silc.

Pour autant, la prise en compte de leur santé n'est que rarement une priorité pour les jeunes, et beaucoup ont besoin de progresser sur la question de l'accès aux droits de santé : connaître ses droits et réaliser les démarches permettant d'accéder aux différentes prises en charge existantes et un des premiers niveaux d'accompagnement que doit proposer la Mission Locale. En effet, si au niveau national 7% des 16/24 ans ne sont pas couverts par une complémentaire santé, les études réalisées sur un panel de 1000 jeunes accompagnés à la MLA en 2023 montrent que ce chiffre est supérieur de 28 points, soit 35% de jeunes de la MLA sans complémentaires santé.

## 7 % des 16 à 24 ans n'étaient pas couverts par une couverture complémentaire santé en 2017.

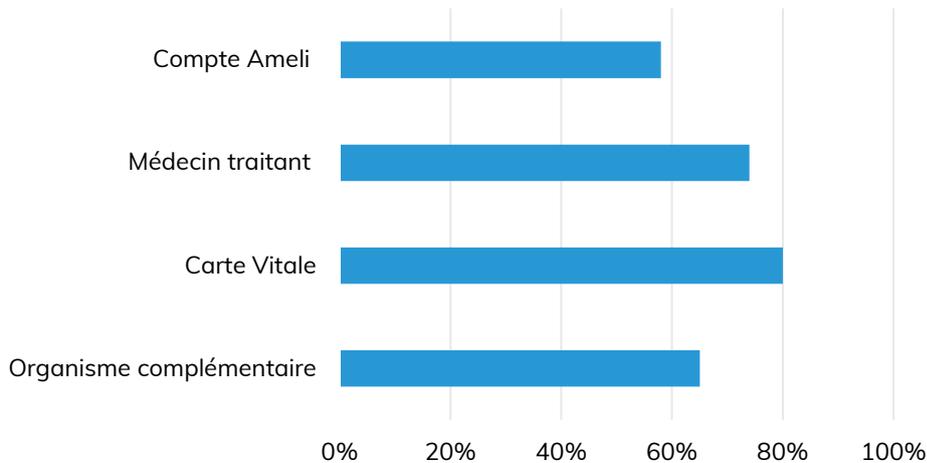
Couverture complémentaire santé selon l'âge en 2017. (en %)



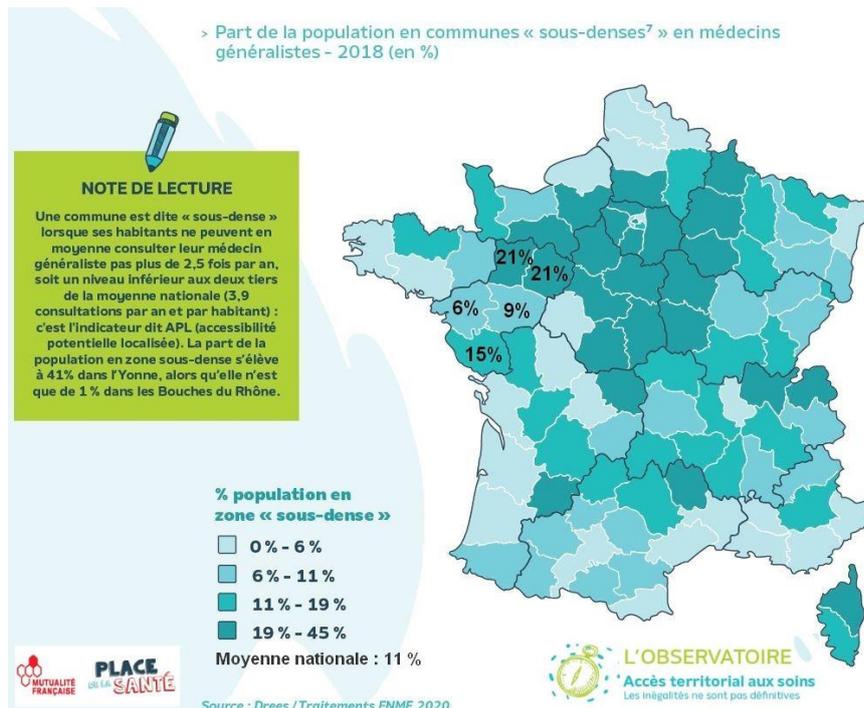
Champ : Personnes membres d'un ménage ordinaire de France métropolitaine.  
Source : Enquête SRCV 2017, calculs DREES.

Cette même étude montre que 26% des jeunes n'ont pas de médecin traitant, et 20% n'ont pas de carte vitale. Enfin, 42% des jeunes n'ont pas encore créé de compte AMELI. Ces données montrent à quel point le non recours aux droits liés à la santé est important parmi les jeunes suivis à la MLA, et que la sensibilisation à ces questions reste une priorité.

## Pourcentage de jeunes en CEJ ayant :



Lié à cette question de l'accès à la santé, l'accès aux soins dépend en grande partie de la disponibilité des professionnels de santé sur le territoire, et plus particulièrement celle des médecins généralistes. Mis à part la ville d'Angers, le Maine-et-Loire est dans une situation de sous dotation, entraînant nécessairement des difficultés d'accès aux soins. Pour autant, seuls 9% des habitants du département sont dans une situation de manque de généralistes, là où la moyenne nationale se situe autour des 11%.



Ainsi, la MLA propose de réaliser des bilans de santé aux jeunes qu'elle accompagne, en partenariat avec l'UC-IRSA, la CPAM vient régulièrement intervenir concernant l'accès aux droits, et des ateliers sur la santé, 20 en 2023, sont animés par une infirmière de Khera. Les orientations vers des partenaires extérieurs sont nombreuses, plus d'un jeune sur 3 s'étant vu proposer une action en lien avec la santé en 2023.

Les thèmes propres à la santé des jeunes sont nombreux. On peut par exemple citer les questions de conduite à risque liées à la dépendance (alcool, tabac, drogues... mais aussi écran), à la sexualité (IST, contraception...), les questions liées à l'alimentation, au sommeil, et bien évidemment au mal-être et à la santé mentale. La dépression et l'anxiété sont parmi les principales causes de morbidité et d'incapacité) chez les jeunes, et le suicide est l'une des principales causes de décès chez les 15-19 ans. La moitié des troubles mentaux à l'âge adulte se manifestent dès l'âge de 14 ans, mais la plupart des cas ne sont ni détectés ni traités. Comme toutes les structures travaillant autour de la jeunesse, la MLA fait le constat que la santé mentale des jeunes s'est largement détériorée suite à la crise du COVID.

Pendant la crise sanitaire, **37%** des 15-24 ans ont connu au moins un syndrome dépressif entre 2020 et 2021, contre 25 % de l'ensemble de la population.

Parmi eux {  
 22 % ont été détectés avec un syndrome dépressif  
 11 % avec deux syndromes dépressifs et  
 4 % avec trois syndromes dépressifs

Des études montrent que c'est parmi les jeunes que les conséquences ont été les plus lourdes. Les cas d'isolement, de manque de confiance, de phobies se sont démultipliés, plaçant dès 2022 ces sujets au cœur de nouvelles actions au sein de la MLA. Une thématique autour de la confiance en soi, du bien-être et des compétences psycho-sociales a été créée, qui dès 2023 a permis de mettre en place plus de 60 ateliers, avec comme objectif de donner de la réassurance aux jeunes concernés, de les sortir de leur isolement, et de leur proposer des actions propres à participer à leur bien-être. Ainsi, la fréquentation en 2023 a été de 600 personnes.

Un Contrat local de santé existe depuis 2019 sur le territoire d'Angers Loire Métropole, qui a pour but de promouvoir la santé et de réduire les inégalités sociales de santé sur le territoire. L'opportunité de la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mental est actuellement en réflexion. La MLA peut aussi s'appuyer sur ce que propose des partenaires, avec notamment la présence d'une Maison des Adolescents sur Angers, et des heures d'écoute psy sont proposées au sein des antennes de la MLA sur Angers Loire Métropole par des psychologues du DIASM. Une professionnelle de la Mission Locale, sur un poste de psychologue, travaille à mi-temps pour compléter cette offre d'écoute, qui représente un premier niveau de prise en charge. En 2023, 185 jeunes ont été reçus au sein de la MLA par la psychologue de la MLA ou par une professionnelle du DIASM.

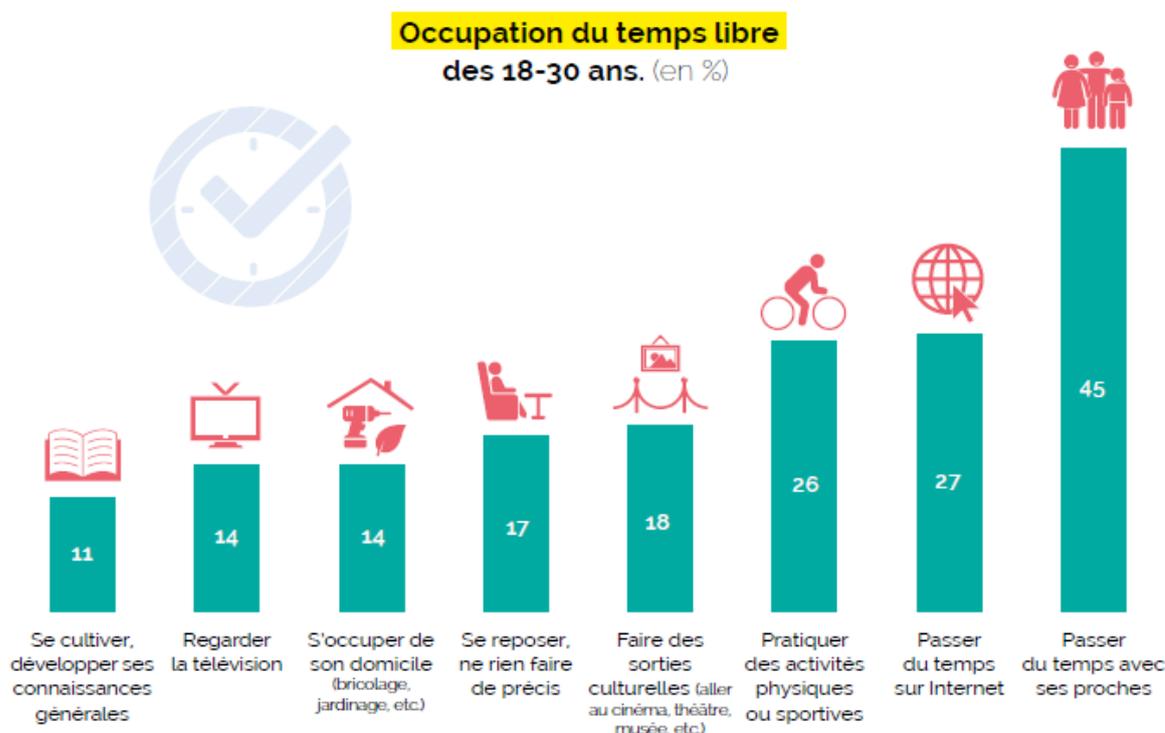
## f. Loisirs, sports, culture

L'accès aux loisirs, au sport et à la culture fait partie des droits de l'enfant depuis 1990. Même si ce droit est considéré comme secondaire, il reste essentiel pour le développement physique et psychique de l'enfant, son insertion sociale et son émancipation. L'école est

ainsi le principal lieu de l'effectivité du droit au sport et à la culture, et il est évident que la fin de la scolarité marque une rupture pour certains jeunes dans cet accès. En effet, les inégalités sont aussi nombreuses dans ce domaine, et les freins économiques et sociaux sont aussi à prendre en compte.

Pour la MLA, l'accès au sport et à la culture des jeunes qu'elle accompagne est un vecteur certain d'inscription dans une démarche positive, permettant aux jeunes de se socialiser, de prendre confiance en soi, de s'ouvrir à l'extérieur, et participe ainsi pleinement à leur insertion sociale et professionnelle. Des ateliers liés au sport et à la culture font partie de la thématique « Move On Up » déjà évoquée dans la partie sur la santé, afin d'agir sur le bien-être de certains jeunes. C'est aussi une porte d'entrée à l'intégration de jeunes primo-arrivants accompagnés à la MLA, qui par la pratique sportive ou des découvertes culturelles, s'approprient plus facilement les réalités de leur pays d'accueil et peuvent progresser en langue française.

Des études sur l'occupation du temps libre des jeunes montrent que les pratiques ne cessent d'évoluer, mais que la principale activité reste le fait de passer du temps avec ses proches. En effet, 45% des jeunes interrogés la cite, quand les autres occupations ne dépassent pas les 27%. Sans surprise, le fait de passer du temps sur internet vient en deuxième position, avant les activités sportives ou culturelles.



*Champ : France métropolitaine.*

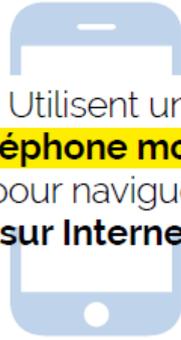
*Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019.*

En 2022,

**87 %**  
des **12-17 ans**



Utilisent un  
**téléphone mobile**  
pour naviguer  
sur Internet



**96 %**  
des **18-24 ans**



C'est le cas de **82 %** de l'ensemble de la population.

*Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 12 ans.  
Source : CRÉDOC, Baromètre du numérique, 2022.*



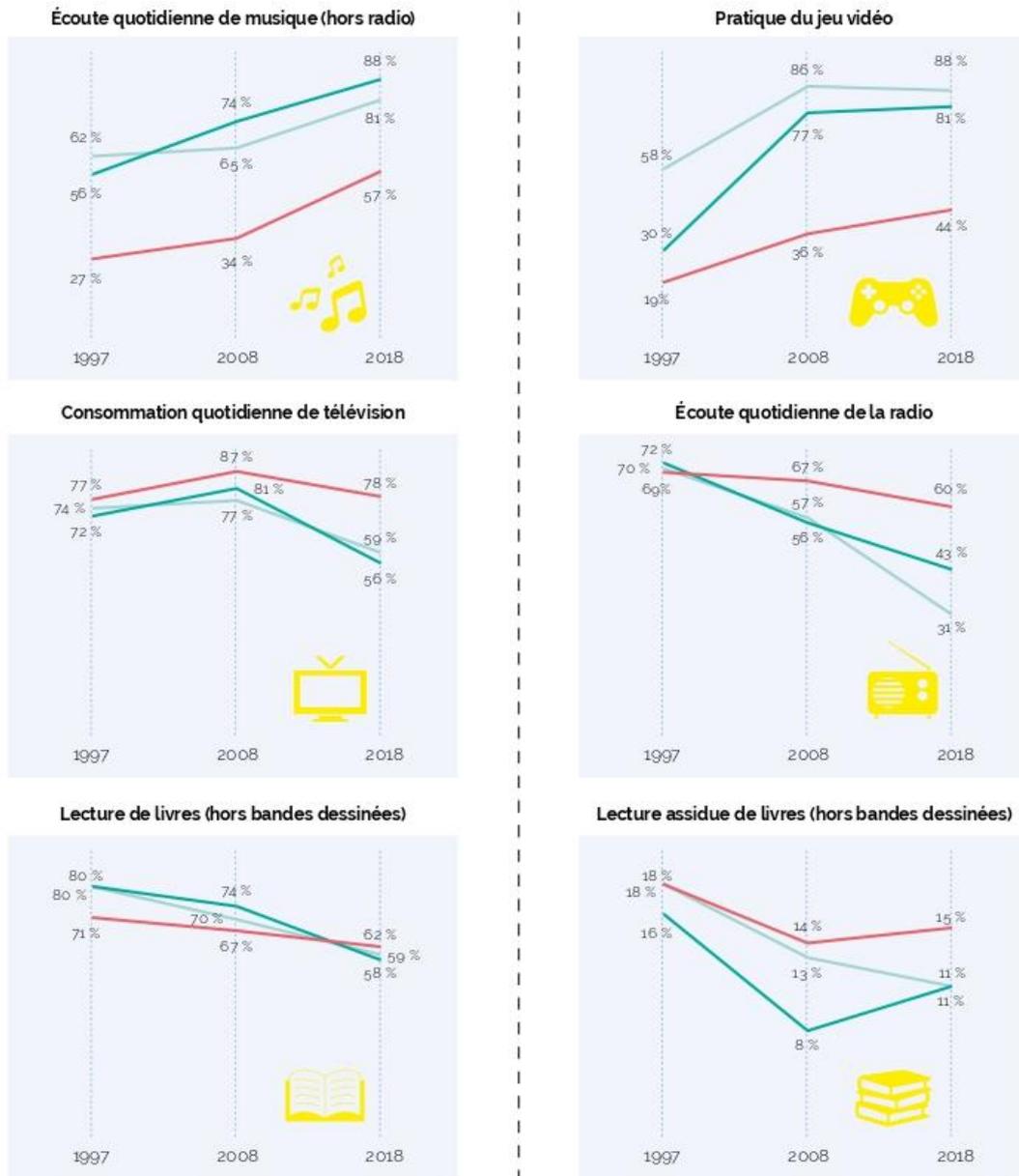
En 2021,

**91,5 %** des **15-29 ans** se sont **connectés**  
**à Internet tous les jours ou presque.**

## CULTURE / LOISIRS

### Évolution des pratiques culturelles des jeunes. (en %)

● 15-19 ans ● 20-24 ans ● Ensemble des 15 ans et plus



**Lecture :** En 2018, 88 % des 15-19 ans écoutent de la musique tous les jours ou presque, 85 % ont joué à des jeux vidéo, 59 % regardent la télévision tous les jours ou presque, 31 % écoutent la radio tous les jours ou presque, 59 % ont lu au moins un livre (hors bandes dessinées), et 11 % sont des lecteurs assidus (20 livres ou plus, hors bandes dessinées).

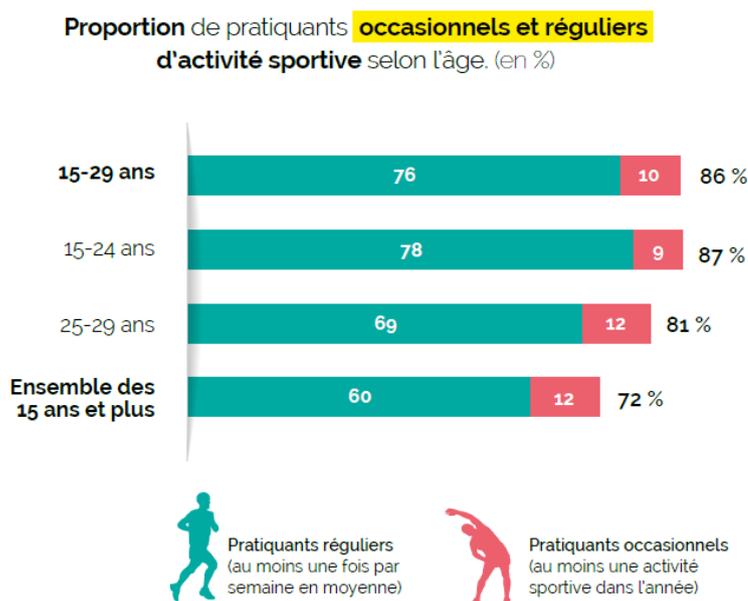
**Champ :** France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans et plus.  
**Source :** DEPS, enquêtes sur les pratiques culturelles.

L'évolution des pratiques culturelles montrent bien que l'écoute de la musique est en constante progression, tandis que la consommation de télévision a entamé une baisse significative chez les jeunes ces 15 dernières années. Remplacée par Internet et les réseaux sociaux, les anciens médias comme la télévision et la radio ne sont plus aussi attrayants pour les jeunes générations, qui leur préfèrent les jeux vidéo, Internet et les réseaux sociaux. Il est à noter que si la lecture connaît une baisse, celle de bandes dessinées et de mangas est au contraire très appréciée par les jeunes.

Concernant la culture, le territoire du Maine-et-Loire est bien pourvue en salle de spectacle et en patrimoine. En 2023, 879 entrepreneurs de spectacles vivants étaient déclarés auprès du ministère de la Culture, contre 222 en Mayenne et 474 dans la Sarthe. La ville d'Angers accueille un Centre Dramatique National, Le Quai, ainsi qu'une salle de concert renommée, le Chabada, et les festivals autour du théâtre, de la danse ou de la musique sont très présents dans le département. On peut par exemple citer le Festival d'Anjou autour du théâtre, le Festival Premier Plan autour du cinéma, ou le Festival de Trélazé, qui propose une offre musicale gratuite durant l'été. De la même façon, le patrimoine du département est important, et la ville d'Angers est labellisée Ville d'Art et d'Histoire. La MLA est adhérente à la Charte Culture et Solidarité proposée par la ville d'Angers, qui permet d'obtenir des places à des tarifs symboliques pour du spectacle vivant, du cinéma, des concerts, des musées et de l'accès à du patrimoine, voire à des ateliers créatifs, et d'en faire profiter les jeunes qu'elle accompagne. Encore une fois, la question de l'accès à la culture des jeunes est largement dépendant des moyens que chacun peut y consacrer, et il est important que la MLA puisse lutter contre des formes d'inégalité en proposant des actions à des jeunes n'ayant pas l'occasion d'accéder habituellement à une offre culturelle.

Concernant le sport, les jeunes pratiquent plus que le reste de la population. Comme le montre le graphique suivant, 76% des 15-29 ont une pratique sportive régulière, contre 60% pour l'ensemble de la population.

Pour la population des 15/29 ans, près d'un jeune homme sur 3 et d'une jeune femme sur 5 sont licenciés dans un club sportif, ce qui représente 3 millions de licence en 2021. Au cours de la saison 2021/2022, la ville d'Angers comptait 133 clubs sportifs, pour 23083 licenciés.



En 2021,

**3 millions de licences** ont été délivrées à des jeunes âgés de 15-29 ans, soit **26,1** licences pour 100 jeunes .



*Champ : Fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports.*

*Source : INJEP-MEDES, recensement annuel des licences.*

*Note : Ce recensement donne un nombre de licences, et non pas un nombre de licenciés. En effet, un individu peut détenir plusieurs licences.*

L'offre en matière de loisirs, que ce soit sur la culture ou le sport, est donc importante sur le territoire de la MLA, même si elle est sans doute assez regroupée autour de la ville d'Angers. Pour autant, de nombreuses communes sont pourvues en salle de spectacle, et bien sûr bibliothèques et clubs sportifs. La difficulté pour les jeunes accompagnés à la MLA réside sans doute plus dans leur accès à cette offre, parfois méconnue, ou semblant difficile d'accès pour des raisons financières ou de mobilité. La seule occupation autour des réseaux sociaux et de la consommation d'écran, largement présente auprès des jeunes de 16 à 25 ans, ne doit pas être la seule occupation des jeunes, pour lesquels l'accessibilité et la promotion de l'offre existante doit être un objectif dans l'accompagnement qui leur est proposé à la Mission Locale.

## g. Engagements et participations

L'engagement des jeunes n'est pas la plus lisible des activités qui occupent les professionnels en Mission Locale. Elle ne fait pas partie des thèmes existants dans le système d'information des Missions Locales, IMILO, à l'inverse du logement ou de la santé par exemple. Pour autant, cette dimension permet d'aborder la question de la citoyenneté, avec comme objectif l'inscription des jeunes dans une société où leur place n'est pas toujours assurée. L'inclusion par l'engagement, à travers du bénévolat par exemple ou une mission de service civique, et la participation, que ce soit aux élections ou de manière plus générale à la vie de la cité, sont des jalons qui permettent à un jeune de se sentir reconnu, de trouver sa place, et de faire de lui un citoyen à part entière.

Lorsqu'on interroge les jeunes sur cette notion d'engagement, on peut voir qu'une majorité d'entre eux se sentent engagés, puisque 60% de disent très ou plutôt engagé. Derrière ce mot d'engagement, ils y voient deux dimensions : celle du citoyen qui participe à la vie de la cité, qui donne de son temps, qui cherche à être aidant, qui vote, et celle de la personne

qui s'engage dans la durée, avec des marqueurs comme la signature d'un CDI ou le fait d'emménager avec quelqu'un. On peut voir que certaines actions militantes propres à des jeunes plus anciennes, comme adhérer à un syndicat ou à un parti, participer à une grève, sont peu reprises par la jeunesse d'aujourd'hui, voire peu considérées comme une preuve d'engagement, tandis que le fait de partager des contenus sur les réseaux sociaux ou choisir sa consommation en lien avec le respect de l'environnement sont plus au goût du jour.

L'engagement est donc aujourd'hui autant vu dans sa dimension citoyenne que dans celle de se lier dans le temps, sujets hautement en lien avec le passage à l'âge adulte. Le fait de voter est la première des preuves de son engagement, et les associations ou solutions plus personnelles et individuelles sont plébiscitées par rapport aux organes plus traditionnels, comme le syndicat ou le parti politique.

### MAJORITAIREMENT ENGAGÉS

Q17. Vous, personnellement, diriez-vous que vous avez le sentiment d'être quelqu'un de...



OCTOBRE 2023 |

RESULTATS DE L'ETUDE JEUNES



### LES DIMENSIONS DE L'ENGAGEMENT

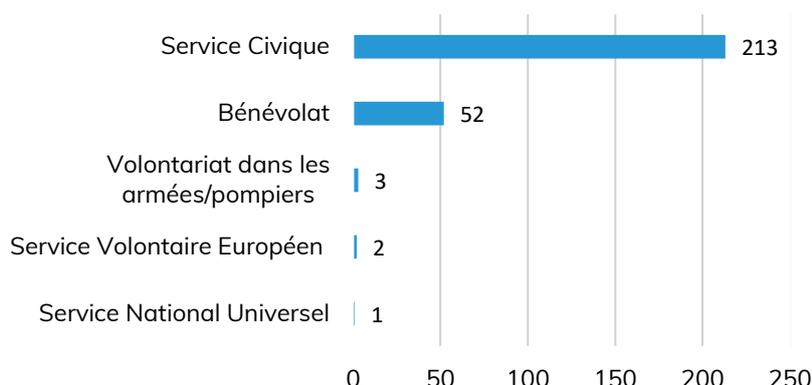


OCTOBRE 2023 |

RESULTATS DE L'ETUDE JEUNES

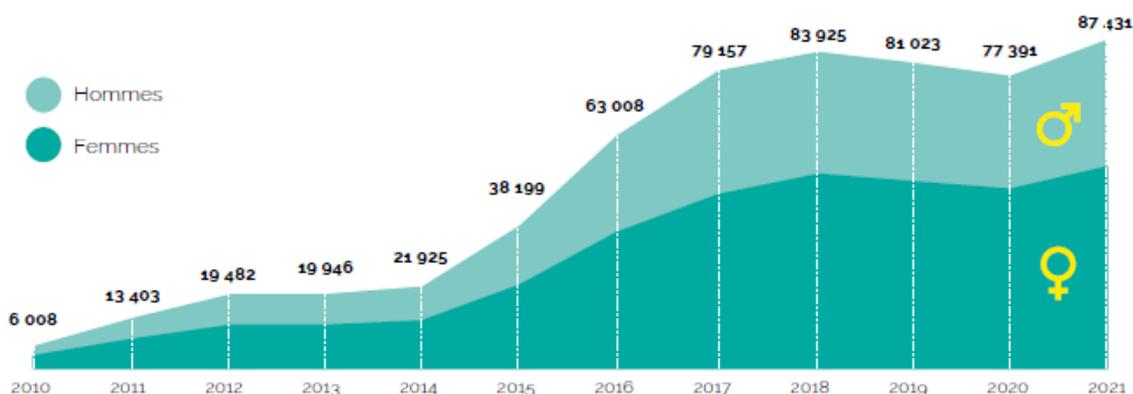


## Situations d'engagement de jeunes en 2023



L'engagement se traduit par une participation qu'on peut retrouver dans les situations de jeunes suivis à la MLA. Les conseillers font toute l'année la promotion des possibles engagements, comme le Service volontaire européen ou le Service National Universel, et des journées sont consacrés au bénévolat et au service civique. En 2023, 213 services civiques ont été relevés parmi les jeunes accompagnés, et 52 situations de bénévolat. Le service civique apparaît comme le principal marqueur de la participation des jeunes, en étant de mieux en mieux repéré par les jeunes eux-mêmes et par les structures qui accompagnent des jeunes. Il touche majoritairement des femmes, 61% au niveau national en 2021, et concerne des jeunes de tout niveau scolaire.

## Évolution du nombre de jeunes entrés en Service Civique dans l'année. (en nombre)



**Définition :** Le Service Civique est un engagement volontaire ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans. La mission s'effectue dans des associations, collectivités territoriales ou établissements publics, en France ou à l'étranger. Elle est indemnisée et s'étend sur une période de 6 à 12 mois.

**Champ :** Jeunes âgés de 16 à 25 ans.

**Source :** Agence des Services et Paiements - Agence du Service Civique, calculs INJEP-MEDES.

## Niveau de formation initiale des volontaires

du Service Civique en 2021. (en %)



**Lecture :** 7 % des volontaires du Service Civique ayant débuté leur mission en 2021 ont un CAP-BEP.

**Champ :** Volontaires du Service Civique.

**Source :** Agence des Services et Paiements - Agence du Service Civique, calculs INJEP-MEDES.

## h. Justice

En 2021,

**215 000** **condamnations définitives** ont été prononcées à l'encontre de **jeunes de 10 à 24 ans**.



**Champ :** France entière, auteurs condamnés en 2021.

**Source :** Ministère de la justice, SG-SDSE, exploitation statistique du casier judiciaire national.

**Note :** Les condamnations définitives ont pu être prononcées en 1<sup>re</sup> instance ou en appel. Du fait des délais de procédure, le nombre de condamnations prononcées en 2021 ne correspond pas au nombre d'auteurs présumés poursuivis la même année.

Au 31 décembre 2021,

les jeunes âgés de **13 à 24 ans** représentent **21,5 %** **des condamnés incarcérés**, tandis que leur part dans la population des 13 ans et plus est de **17 %**.

La question de la justice est inégalement traitée au sein des Missions Locales. Le plus souvent, tous les conseillers en insertion socioprofessionnelles sont amenés à accompagner des jeunes dits « sous main de justice », et seules les Missions Locales qui

ont un établissement pénitentiaire sur leur territoire vont consacrer un temps spécifique à l'accompagnement de ces publics, et notamment pour intervenir au sein du milieu fermé, c'est-à-dire à l'intérieur de l'établissement. Concernant la MLA, elle compte sur son territoire la Maison d'Arrêt d'Angers, ainsi que différents partenaires comme les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). Ainsi, une conseillère accompagne les jeunes sous main de justice de 18 ans et plus, avec des accompagnements au sein de la Maison d'Arrêt et le développement du partenariat avec le SPIP, et une autre conseillère accompagne les jeunes mineurs placés sous main de justice en partenariat avec la PJJ.

En France, en mars 2024, 77 000 personnes étaient incarcérées. Les jeunes de moins de 25 ans représentent en général plus de 20% de ces populations. C'est notamment le cas à la Maison d'Arrêt d'Angers, où la population carcérale dépasse régulièrement les 450 personnes, et la population des 18/24 ans est proche des 100 personnes.

En 2023, 164 jeunes sous main de justice ont été accompagnés à la MLA, dont 28 mineurs. Ces jeunes cumulent des difficultés qui peuvent rendre plus complexe leur insertion professionnelle. Pour exemple, quand la moyenne de la structure est de 42%, 90% des jeunes sous main de justice accompagnés sont sans diplôme. Et 9% seulement ont le permis de conduire, pour 22% pour l'ensemble des jeunes.

En 2027, un nouveau centre pénitentiaire sortira de terre sur la commune de Loire Authion. Les effectifs incarcérés pourront être multipliés par 4.

\*

En conclusion de cette partie consacrée aux différentes thématiques portées par la MLA, on peut faire ressortir différents éléments :

- L'emploi n'est plus la première des propositions faites par les conseillers aux jeunes accompagnés à la MLA, devancée par les sujets liés à l'accès aux droits et à la citoyenneté
- Les aides financières issues de l'accompagnement viennent combler un manque de ressource importante vécue par les jeunes dans leur très grande majorité
- Le contexte tendu vis-à-vis du logement a pour conséquence de multiplier les situations précaires chez les jeunes, et de rendre difficile la décohabitation
- Les réalités autour de la mobilité sont très différentes selon le lieu d'habitation des jeunes, avec des urbains mieux pourvus en transport en commun et des ruraux plus souvent détenteurs du Permis B.
- La question de la santé doit être une réelle préoccupation, notamment concernant la santé mentale des jeunes et leur accès aux droits.

L'accès aux loisirs, au sport, à la culture, et la participation des jeunes sont autant de leviers identifiés pour leur permettre de gagner en confiance et de devenir acteurs de leur parcours.

## 5 – Paroles de jeunes

Dans le cadre de notre démarche de diagnostic, nous avons souhaité initier un dialogue avec des jeunes accompagnés à la MLA visant à comprendre leurs besoins, leurs aspirations, et à les inviter à questionner leur avenir ainsi que la notion d'autonomie. Cette enquête a constitué une opportunité précieuse pour donner la parole à ces jeunes et pour explorer avec eux les défis et les opportunités auxquels ils font face dans leur cheminement vers l'âge adulte.

À travers une série de questions, nous avons cherché à questionner différents aspects de leur vie professionnelle et personnelle, en les invitant à partager leur vision à court et à long terme. Ces questions abordaient des sujets tels que la notion d'autonomie, la perception du monde du travail, la place des jeunes dans la société, ainsi que leurs craintes et leurs aspirations pour l'avenir.

Ce dialogue ouvert et inclusif visait à créer un espace où les jeunes se sentiraient écoutés et soutenus, tout en offrant des perspectives précieuses pour orienter les actions futures de la MLA, engagée dans le soutien des jeunes dans leur transition vers l'âge adulte.

\*

Les jeunes éprouvent énormément de difficultés à se projeter dans l'avenir en ce qui concerne leur vie personnelle et professionnelle. Cette incapacité à envisager leur futur à long terme résulte souvent de l'incertitude et de l'instabilité qu'ils perçoivent dans le monde actuel. De nombreux jeunes se sentent submergés par les attentes sociales et économiques, ce qui les empêche de se visualiser dans des trajectoires de vie établies. Cette situation crée une angoisse sous-jacente et une réticence à formuler des plans concrets pour leur avenir personnel, les laissant souvent concentrés sur des objectifs à court terme plutôt que sur des visions à long terme.

« C'est vrai que la société nous met des exigences assez importantes quand même j'trouves sur l'avenir qu'on doit avoir. » (Femme, 19 ans, Trélazé)

« Niveau perso, j'sais pas trop, enfin, j'ai pas forcément d'ambitions là-dessus. » (Homme, 21 ans, Saint-Clément-de-la-place)

« Ouais, c'est vrai que j'ai du mal à me projeter, c'est...ça me fais un peu peur, c'est pour ça. » (Homme, 21 ans, la Doutre)

Les instabilités du monde actuel, combinées à la peur de l'inconnu et à l'appréhension liée à l'entrée dans le monde des adultes, contribuent largement aux difficultés des jeunes à se projeter dans leur avenir. Cette incertitude est intensifiée par la crainte de ne pas réussir à s'intégrer dans le monde des adultes, avec ses responsabilités et attentes élevées. Les jeunes se sentent souvent désemparés face à ces défis, ce qui les empêche de se projeter sereinement dans leur avenir personnel et professionnel.

« Bah, j'ai pas trop confiance en l'avenir justement, je...j'ai un p'tit peu peur parce que du coup, sensations d'inconnu... » (Femme, 21 ans, Beaucouzé)

« Et en soi, une crainte, je dirais un peu tout parce qu'on ne sait pas de quoi est fait demain. » (Femme, 21 ans, Trélazé)

Les jeunes se trouvent souvent dans une phase intermédiaire, entre le monde des adultes et celui de l'adolescence. À peine sortis de l'école ou encore engagés dans des études, beaucoup d'entre eux ne se considèrent pas encore pleinement comme des adultes. Cette période de transition est marquée par une hésitation et une incertitude quant à leur identité et leur rôle dans la société. Ils naviguent entre des attentes d'adultes et des comportements d'adolescents, ce qui rend pour eux difficile de se voir comme des adultes à part entière.

« Je pense qu'il est assez difficile de...justement passer de cette phase un p'tit peu...jeune étudiant à adulte en fait. Moi j'ai beaucoup de mal avec cette transition. » (Femme, 21 ans, Trélazé)

« J'avais du mal en fait à passer ce cap de j'suis jeune et j'suis adulte, 'fin j'pense que j'suis jeune adulte actuellement. » (Femme, 21 ans, Trélazé)

Malgré ces difficultés à se projeter dans leur avenir, les jeunes expriment un désir clair et affirmé de trouver un travail qui les passionne. Ils cherchent avant tout des carrières qui suscitent leur enthousiasme et leur engagement, préférant éviter les emplois routiniers qui ne leur apportent ni satisfaction ni épanouissement. Pour eux, il est essentiel de s'investir dans des activités professionnelles qui correspondent à leurs intérêts et valeurs personnelles.

« Déjà, pas un travail routinier, j'me vois pas faire quelque chose où j'fais la même chose de 7 heure à 18 heure tous les jours. » (Femme 21 ans, Trélazé)

« [...] qu'il était en tout cas pour moi difficile de trouver un métier qui me donne envie dans mon travail. » (Femme, 21 ans, Beaucouzé)

Cette aspiration au travail s'accompagne également d'un fort désir d'entrepreneuriat, les jeunes ne se sentant pas toujours à l'aise dans le monde du travail actuel et s'y projettent peu. Ils le perçoivent comme un environnement difficile d'accès. Ils aspirent à être maîtres de leurs décisions et à gérer leur propre vie professionnelle sans avoir à dépendre d'un patron ou d'un supérieur hiérarchique.

« C'est ce qui est le plus difficile, je pense pour les gens c'est trouver un emploi. » (Femme, 25 ans, Belle-Beille)

« Je pense que je vais atteindre mon objectif parce que je souhaite être naturopathe, donc j'pense que j'aurais terminé au niveau des mes études. J'aurais ouvert mon propre cabinet » (Femme, 21 ans, Beaucouzé)

« À mon compte, j'veux pas être salariée toute ma vie. » (Femme, 18 ans, Angers)

Le monde du travail en France semble ne plus correspondre aux aspirations et attentes des jeunes d'aujourd'hui. De nombreux jeunes trouvent que les opportunités et les conditions de travail actuelles ne répondent pas à leurs besoins ou à leurs idéaux. Ils ressentent un décalage entre leurs valeurs et les réalités professionnelles françaises, ce qui les pousse souvent à envisager des alternatives, telles que des carrières à l'étranger, où ils espèrent trouver un environnement plus en phase avec leurs aspirations.

« Comme j'étais jeune, j'étais un peu l'enfant on va dire, même si j'avais 18 ans et puis c'était bah « ça nous donne le droit de lui parler comme on veut quoi ». (Femme, 19 ans, Trélazé)

« Moi j'me voit à mon compte, en photo, et dans un autre pays. » (Homme, 19 ans, Trélazé)

« Je ne m'y vois pas (travailler en France), le système du travail français n'est absolument pas [...] en accord et en adéquation avec ce que moi je me projette de faire. » (Femme, 21 ans, Trélazé)

Le décalage entre les jeunes et le monde du travail se manifeste de manière évidente, et il est fréquemment justifié par leur aversion pour l'hypocrisie, qu'ils perçoivent comme omniprésente dans le milieu professionnel. Cette hypocrisie se fait sentir dès le début du processus, notamment à travers les lettres de motivation, perçues comme des exercices artificiels de présentation de soi. Par la suite, elle se retrouve dans les relations de travail quotidiennes, où les jeunes déplorent souvent un manque de sincérité et d'authenticité. Cette situation les pousse à se désengager du modèle traditionnel de l'emploi et à chercher des environnements professionnels où ils peuvent être plus eux-mêmes et évoluer sans avoir à jouer un rôle.

« C'est vraiment le pire monde qu'on puisse avoir en tant que jeune je pense. » (Femme, 18 ans, Angers)

« J'avais dire les termes, mais je pense que c'est un beau monde d'hypocrites. » (Homme, 21 ans, Saint-Clément-de-la-place)

« Pour moi c'est un monde de faux-culs, faux-sourires, faux-ecceci, faux...même dans la recherche de travail, il faut mentir, moi j'suis pas à l'aise avec tout ça. » (Homme, 19 ans, Trélazé)

À travers ces aspirations, les jeunes démontrent qu'ils possèdent de nombreuses ressources, qu'ils ont des idées et des opinions importantes à partager, et qu'ils sont déterminés à réussir. Ils montrent une volonté de prendre en main leur destin et de s'affirmer malgré les obstacles. Bien que beaucoup d'entre eux éprouvent des difficultés à devenir autonomes, ils manifestent ce besoin d'indépendance qui se ressent dans leur capacité à prendre des décisions, à exprimer leurs besoins et à chercher activement des solutions pour construire leur futur.

« J'trouve quand même que c'est assez difficile hein (de devenir autonome), parce que c'est vrai que, déjà rien qu'à la sortie du lycée ou d'autres études, ils nous apprennent pas, déjà rien qu'à faire une feuille d'impôt, un truc tout bête, des choses comme ça. » (Femme, 19 ans, Trélazé)

« Ça fait pas trop longtemps que j'me débrouille toute seule donc... j'suis pas à 100% autonome. » (Femme, 17 ans, Beaucauzé)

Alors que les jeunes éprouvent des difficultés à atteindre une véritable autonomie, comment définissent-ils réellement cette notion complexe ? La définition de l'autonomie par les jeunes peut être influencée par leur désir de prendre des décisions indépendantes ou encore de gérer leurs propres finances. Même s'ils peinent à atteindre cette autonomie-là de manière complète, leurs efforts pour y parvenir leur offrent des perspectives précieuses sur ce que cela implique.

« Quand j'serais capable de subvenir à mes besoins sans l'aide de mes parents quoi. » (Homme, 21 ans, la Doutre)

« Et puis pour moi l'autonomie c'est avoir son propre appartement, son propre véhicule, pour pouvoir être un p'tit peu libre de faire ce qu'on souhaite quand on le souhaite aussi. » (Femme, 21 ans, Beaucouzé)

« [...] on doit s'adapter et...compter sur les autres mais à bon escient, c'est-à-dire, pas en abuser. [...] Genre par exemple j'avais avoir besoin de ma mère, bah, si je peux le faire seule, sans elle, je le ferais. » (Femme, 21 ans, Trélazé)

« L'aspect financier, c'est un aspect qu'on ne peut pas sous-estimer donc...ou négliger, parce que c'est quelque chose qu'est important dans nos vies. » (Femme, 25 ans, Belle-Beille)

Pour accéder à l'autonomie, les jeunes ont besoin d'une gamme de ressources et d'outils qui englobent divers domaines tels que la mobilité, le logement, l'emploi, la formation, ainsi que la culture, parmi d'autres. Ces éléments constituent les bases sur lesquelles ils peuvent construire leur indépendance et leur épanouissement personnel.

« Le loisir et le sport, pour commencer ça peut être une bonne manière de devenir autonome parce que du coup t'apprends, même si c'est tout seul ou en collectif, ça peut permettre d'apprendre à vivre en société » (Femme, 21 ans, Front-de-Maine)

« Logement, je pense que le logement, pour moi et pour plein d'autres personnes, c'est vraiment la base. » (Femme, 21 ans, Beaucouzé)

« La mobilité, [...] bouger beaucoup c'est ce qui m'a permis de clairement être autonome et d'aller au-delà. » (Femme, 21 ans, Trélazé)

« La santé en premier, parce que la santé c'est en gros bah la santé physique mais on parle pas assez de la santé mentale et pour moi ça en fait beaucoup partie. » (Homme, 19 ans, Trélazé)

Certains sujets suscitent davantage l'attention, notamment ceux liés au logement, à la mobilité et à la santé. Les jeunes observent que, dans ces domaines, des mesures d'aide sont bien présentes de la part du gouvernement pour leur génération. Cependant, ils soulignent que ces initiatives sont souvent peu perceptibles ou insuffisamment promues. Cette subtilité dans la mise en place des mesures gouvernementales crée une certaine frustration parmi les jeunes.

« Bah honnêtement j pense qu'on est un peu une génération qui est un peu mal vu. » (Femme, 19 ans, Trélazé)

« Bah justement, on dit souvent que les jeunes en France ils sont pas assez considérés, j'oserais dire que c'est vrai mais en soi, bah c'est triste à dire mais c'est entre guillemet la normalité qu'on nous a toujours attribués. » (Femme, 21 ans, Trélazé)

« Après, j'trouve qu'on est quand même aidés parce que y'a des dispositifs quand même qui sont mis en place pour nous. » (Femme, 21 ans, Beaucouzé)

« [...] parce que y'a quand même des logements CROUS, des aides pour les boursiers, les aides au logement. [...] mission locale, on peut aller voir des conseillers gratuitement...la question de l'orientation est abordée dès tout jeune. » (Femme, 18 ans, Angers)

Dans ce panorama des préoccupations des jeunes, il apparaît clairement qu'ils rencontrent des difficultés à se projeter dans un avenir stable, tant sur le plan personnel que professionnel. Malgré leur désir ardent de trouver un travail qui les passionnent et de devenir autonomes, le monde du travail en France ne répond pas toujours à leurs attentes,

notamment en raison de l'hypocrisie perçue dans ce milieu. Bien que des aides gouvernementales existent, elles sont souvent jugées peu visibles ou accessibles. Ces constats soulignent la nécessité d'une meilleure prise en compte des besoins et des aspirations des jeunes dans les politiques publiques et les initiatives sociales.

---

<sup>i</sup> syndicat mixte en charge du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan Climat Air Energie Territorial

<sup>ii</sup> Pierre Bourdieu, *Question de sociologie*, Minit 1984

<sup>iii</sup> Bernard Roudet, *Qu'est-ce que la jeunesse*, in *Après-Demain* 2012/4

<sup>iv</sup> Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin 2017

<sup>v</sup> Bernard Roudet, id.

<sup>vi</sup> Article 1 de la convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant

<sup>vii</sup> Dir. Alessandro Cavalli et Olivier Galland, *L'allongement de la jeunesse*, Actes Sud 1993

<sup>viii</sup> Source [data.culture.gouv.fr](http://data.culture.gouv.fr)